ESTIMATES

Department of Justice Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2002

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/39-2002
ISBN 0-660-62109-6

103-02582/

Foreword

In the spring of 2000 the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering its commitments. The report also associates performance with earlier commitments as well as achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organisation according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5

OR to this Internet address: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Department of Justice

Performance Report

For the period ending March 31, 2002

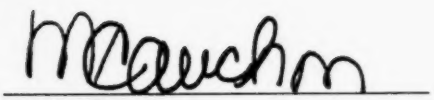

Martin Cauchon
Minister of Justice and
Attorney General of Canada

1.0 THE MINISTER'S MESSAGE 1

2.0 DEPARTMENTAL PERFORMANCE 2

2.1 WHO WE ARE AND WHAT WE DO 2
2.2 PAST YEAR IN REVIEW 4
2.3 WHAT WE ACCOMPLISHED IN 2001-2002 6
2.3.1 Performance Highlights and Resource Expenditures 6
2.3.2 Serving Canadians 7
2.3.2.1 Public Safety and Anti-Terrorism 8
2.3.2.2 Youth Justice Renewal 10
2.3.2.3 Child-Centred Family Law 11
2.3.2.4 Organized Crime 13
2.3.2.5 Firearms Program 14
2.3.2.6 Victims of Crime 15
2.3.2.7 National Crime Prevention Strategy 17
2.3.2.8 Legal Aid Program 19
2.3.2.9 Aboriginal Justice Strategy 20
2.3.2.10 Criminal Code Amendments: Omnibus Legislation 21
2.3.2.11 Governance 22
2.3.2.12 Reform of the Canadian Human Rights Act 23
2.3.3 Providing High Value and Making Choices 24
2.3.3.1 Legal Services to Client Departments and Agencies 25
2.3.3.2 Federal Prosecution Service 27
2.3.3.3 Legal Risk Management 29
2.3.3.4 Legislative Services 31
2.3.3.5 International Law and Activities 32
2.3.4 Capitalizing on Our Strengths 34
2.3.4.1 Human Resource Management 35
2.3.4.2 Communications 37
2.3.4.3 Information Management 39
2.3.4.4 Finance Management and Administration 41

3.0 CONSOLIDATED REPORTING 42

3.1 HORIZONTAL, GOVERNMENT-WIDE INITIATIVES 42
3.2 SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY (SDS) 43

4.0 FINANCIAL PERFORMANCE 45

4.1 Financial Performance Overview 45
4.2 Financial Table 1: Summary of Voted Appropriations 46
4.3 Financial Table 2: Comparison of Total Planned to Actual Spending 47
4.4 Financial Table 3: Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending 48
4.5 Financial Table 5: Revenues 48
4.6 Financial Table 6: Statutory Payments 48
4.7 Financial Table 7: Transfer Payments 49
4.8 Financial Table 9: Contingent Liabilities 49

5.0 OTHER INFORMATION 50

5.1 Contacts for Further Information 50
5.2 Legislation Administered and Associated Regulations 51
5.3 Listing of Statutory and Departmental Reports 52

1.0 The Minister's Message

I am pleased to present the Department of Justice's 2001–2002 Performance Report.

The past year has been challenging for the Department, as it faced changing security issues in Canada and around the world. Responding to the events of September 11 and their impact were the focus of much of the Department's work this year, as we developed our legislative response. Bill C-36, the Government of Canada's anti-terrorism legislation, ensures law enforcement and national security agencies have the tools they need to protect the security and safety of Canadians from terrorist activity while also ensuring that their rights and freedoms are safeguarded.

This year, the Department has continued to strengthen and expand its partnerships with other levels of government, non-government organizations and other stakeholders to improve the justice system's effectiveness in supporting crime prevention in our communities, responding to the evolving concerns of the public about justice issues, and protecting Canadians from new and emerging forms of crime, particularly in relation to new technologies.

For instance, two major pieces of legislation were introduced: Bill C-15 in March, and Bill C-24 in June. These laws will protect our children from exploitation through the Internet and give law enforcement new resources to address organized crime. The *Youth Criminal Justice Act* is another important piece of Justice legislation that was also passed by Parliament this year. It is the cornerstone of the Department's Youth Justice Renewal Initiative, which involves communities across Canada working together to create a more fair and effective justice system for youth.

In 2001-2002, the Attorney General of Canada dealt with a number of high-impact cases, involving such diverse issues as immigration, taxes and fundamental human rights.

Making the justice system more responsive to the needs of Aboriginal Canadians remains a priority for the Department. The Aboriginal Justice Strategy (AJS) aims to reduce the rates of crime and incarceration among Aboriginal people and make the justice system more sensitive to Aboriginal culture. Through its continued partnership with government and non-government organizations, the AJS also supports the resolution of complex legal issues arising from the tragic legacy of Indian Residential Schools.

The Department continues to respond to a changing national and international environment with innovation, creativity and a renewed commitment to knowledge and information sharing, both within and outside government. The Department is implementing a new human resources strategy that builds on and expands the diversity of the skills and knowledge of Justice employees across Canada. Other undertakings address the promotion of continuous learning, innovation and creativity in the Department's work, and excellence in the delivery of our services.

In 2001-2002, the Department implemented the first components of its five-year Strategic Plan. This Plan establishes the roadmap for the Department to fulfill its mandate to effectively steward the justice system and safeguard the rights, freedoms, safety and security of Canadians and their communities.

The Department of Justice continues to work to effectively manage and improve Canada's justice system, to consult and engage the public in this process, and to maintain a standard of excellence in its service to the Government of Canada and to all Canadians.

Martin Cauchon
Minister of Justice and Attorney General of Canada

2.0 Departmental Performance

2.1 Who We Are and What We Do

The Minister of Justice fulfills a dual role in Canada's justice system, as Attorney General of Canada and as Minister of Justice.

The *Attorney General* is the litigation counsel for the federal Crown and discharges his duties in accordance with the public interest and within the framework of existing legislation. This involves:

- Providing legal advice and services to federal departments and agencies, including the regulation and conduct of litigation; and
- prosecuting for violations of all federal legislation, other than the *Criminal Code* in the provinces, and for violations of all federal legislation, including the *Criminal Code*, in the territories.

The function of the *Minister of Justice* relates mainly to policy considerations in those areas of law that are the direct responsibility of the Minister, including:

- *Criminal justice;*
- *human rights;*
- *family and youth law;*
- *administrative law;*
- *aboriginal justice;*
- *access to information and privacy;*
- *general public law policy;*
- *official languages;*
- *government's responsibility for courts and judges; and*
- *Canada's participation in the activities of international organizations working toward the development of international private law.*

The *Minister* is also responsible for:

- *Implementing administrative justice policy objectives through programs and services;*
- *addressing issues that relate to accessibility, fairness and equality in the justice system;*
- *providing legal mechanisms used by departments and agencies to achieve the overall objectives of the government;*
- *drafting government bills and regulations; and*
- *ensuring that the government's legislation and regulations comply with the* Canadian Charter of Rights and Freedoms *and with other government policy and legislation.*

The duties and responsibilities of the Department of Justice are set out in the *Department of Justice Act*. The Department provides a full range of legal services to the Government of Canada, including provision of legal advice, preparation of legal documents, drafting of legislation and regulations and conduct of litigation. The Department is charged with ensuring that the administration of public affairs is carried out in accordance with the law.

In addition to the *Department of Justice Act*, the main legislation that governs the work of the Department includes the *Canadian Bill of Rights*, the *Statutory Instruments Act* and the *Statute Revision Act*. The Department examines all bills introduced by federal ministers and regulations submitted to the Clerk of the Privy Council for registration to ensure they are consistent with the purposes and provisions of the

Canadian Bill of Rights and the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. In both cases, the Minister is required to report any inconsistencies to Parliament. The *Statutory Instruments Act* requires that regulations be examined on the basis of the criteria set out in that Act. The *Statute Revision Act* allows public statutes of Canada and the regulations to be periodically revised and consolidated.

Organizational Structure

The following chart identifies the department's three business lines and the positions that manage and contribute to them.

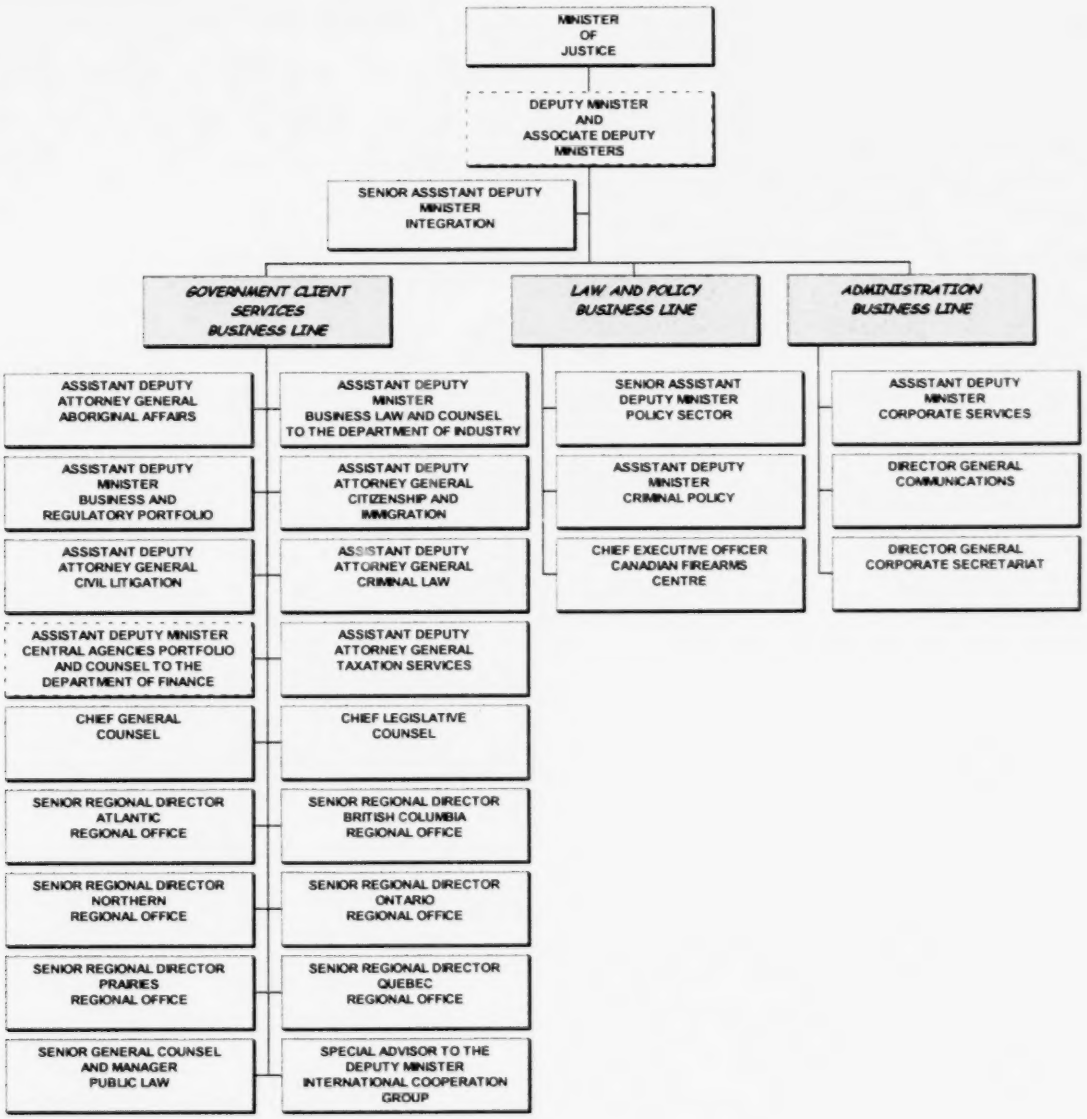

2.2 Past Year In Review

Our Work Environment

Last year was one of continuing pressures on Canada's justice system. Several events that shook the foundations of Western democracy demanded instant reaction from the Department of Justice and a number of its partners. These events happened within increasing globalization, where many justice-related issues needed to be addressed jointly by a number of nations and through international bodies, such as the United Nations. The increase in transnational crime, which includes terrorism, drug trade and "cyber crime", confirmed the need for this type of effort.

To address all its challenges, the Department organized itself to focus on the principles of teamwork and integration, empowerment and accountability of senior management, and effective governance. The Department continued to implement its five-year Strategic Plan (on web site: http://canada.justice.gc.ca/en/dept/pub/just/strat_plan), which confirmed the need for building solid performance measures to monitor and report on success in meeting the Department's strategic objectives. Organizational units worked together to address the various priorities and challenges. Most achievements in this report are the result of this collaboration, both in the regions and at headquarters.

Under the first strategic direction, *Serving Canadians*, the Department invested in a number of ongoing and new initiatives designed to provide a fair, effective, efficient and accessible justice system. Many of these initiatives are being done in collaboration and partnership with federal, provincial, territorial, municipal, international and non-governmental partners, including non-profit and volunteer organizations. Some of the major current initiatives, built on strong partnerships, are: Public Safety and Anti-terrorism, the Canadian Firearms Program, the National Crime Prevention Strategy, the Child-Centred Family Support Strategy Program, and the Youth Justice Renewal initiative. The Department is also evaluating citizen engagement in the management of Canada's justice system, with the objective of greater involvement of the public in the initiatives that concern their safety and security. In the past year, we enhanced public participation on a wide variety of issues, including youth justice, child support and custody and access, victims of crime, anti-terrorism, and the development of public and legal education and information.

The second strategic direction, *Providing High Value and Making Choices*, reflects the Department's responsibility for the provision of legal and legislation services to all ministers and their departments, as well as to most federal agencies. With emerging social, economic and environmental issues in Canada and at the international level, the Department's role is changing and its workload is increasing to deal with the new challenges. The Department has grown considerably in the last five years to deal with all these changes. It is also visible and active on the international scene, working with partners, participating in forums and contributing to legal jurisprudence, including support to other countries' efforts to reform their systems of justice.

Under the third strategic direction, *Capitalizing on Our Strengths*, the Department is working to improve its management and administration and to build a knowledgeable, professional and responsive work force, well equipped to provide the highest quality service to client organizations and to Canadians. Major strides were made in this area, from development of a solid human resource strategic plan (with focus on staff recruitment and retention), continuous learning and promoting this Department as a workplace of choice, to major enhancements to information technology. These include new user-friendly tools for public access to information on Canada's justice system, enhancements to information databases to

support joint efforts with our partners, as well as internal tools to increase our efficiency in serving clients.

While making all these improvements, the Department has to deal with facilities and accommodations issues and is putting more emphasis on the safety and security of its employees. To help Canadians better understand the justice system and to play a meaningful role in it, the Department also continues to invest in the Public Legal Education Program and in public consultations on law and policy reform.

The Department has undertaken a fundamental review of its capacity to meet the increasing workload. New resources were obtained as a result of this review. They are being invested in enhancing the effectiveness and efficiency of the Department by increasing our capacity to deliver high quality legal advice to the Government, to produce and implement quality policy, programs and services to Canadians while engaging citizens in policy discussions and formulation, and to strengthen the administrative infrastructure needed to support these activities.

2.3 What We Accomplished in 2001-2002

2.3.1 Performance Highlights and Resource Expenditures

During the past year, the Department continued to focus on cutting-edge leadership and excellence in law and policy in keeping with government priorities. The year saw a number of major legislative amendments and new policies and programs focused on safety and security, families, children and youth, Aboriginal people, victims of crime, and on crime prevention.

The record of achievements in the following sections highlights the Department's ongoing commitment to building a justice system that reflects Canadian values of fairness, equality, respect and accountability while keeping pace with the changing needs of a diverse society.

The Department has managed its legal services and programs through an integrated network of regional offices, which deliver its programs and services and are also getting more involved in departmental policy-making, and through an integrated network of headquarters organizational units. The majority of accomplishments are the result of the collaborative effort of a number of departmental teams.

2001- 2002 Spending by Business Line

	(millions of dollars) 2001-2002		
Business Lines	**Planned Spending**	***Total Authorities***	**Actual**
Government Client Services	215.6	*266.5*	**269.8**
Law and Policy	571.1	*626.9*	**595.6**
Administration	62.3	*75.0*	**70.0**
Total Department	**849.0**	***968.3***	**935.4**

Planned Spending includes the amounts approved in the main estimates plus adjustments for items approved in the Federal Budget.

Total Authorities are main estimates plus supplementary estimates plus other authorities. Actual spending of a business line may exceed the authority granted so long as it does not exceed the total for the Department. Due to rounding, figures may not add to totals shown.

The figures shown in the above table and in Section IV of this report are based on the Department's Report on Plans and Priorities (RPP) and Public Accounts Canada for fiscal year 2001-02.

The totals in the above table do not include accommodation costs; these costs are, however, included in the expenditures for 2001-2002, shown for each reported initiative further in this document.

2.3.2 Serving Canadians

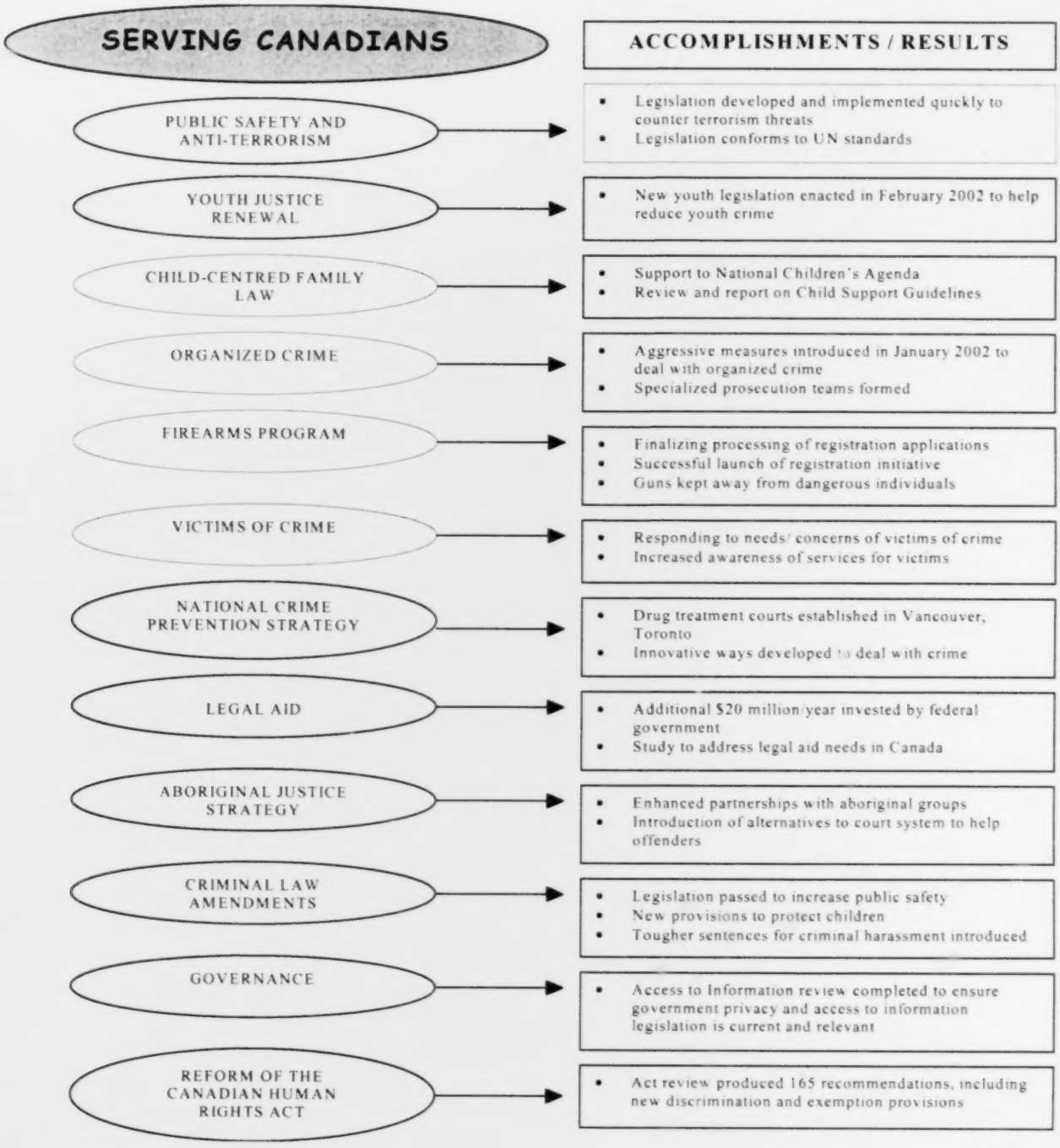

2.3.2.1 Public Safety and Anti-Terrorism

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned(*)	Actual(*)
2001-2002	n/a	4.8

(*) No spending was planned for this initiative at the beginning of fiscal year 2001-2002; the actual spending reflects the funding obtained to address this project after the September 11, 2001, events.

Key features of the Anti-Terrorism Act (Bill C-36*):*

- *Defines and designates terrorist groups*
- *Makes it an offence to knowingly harbor a terrorist*
- *Cuts off financial support for terrorists*
- *Makes electronic surveillance of suspected terrorist activities easier*
- *Eliminates internet hate propaganda and strengthens laws against hate crimes*

The Minister of Justice tabled Bill C-36 on October 15, 2001. The legislation amends the Criminal Code and a number of other acts to create a comprehensive package of measures to identify, prosecute, convict and punish terrorist groups. A number of distinct criminal offences were created and procedures were established for the government to create a list of terrorist entities. New investigative powers were given to law enforcement, national security agencies and courts, while ensuring that the rights contained in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* are respected, particularly those that protect Canadians' personal information and privacy.

Bill C-36 requires a comprehensive parliamentary review within three years of coming into force. Annual reports are required on the investigative powers created by the legislation. Bill C-36 came into force, with a few exceptions, on December 24, 2001. The Department is currently implementing the legislation and enhancing its capacity to address any litigation arising from the use of the bill. Specialized litigation teams have been created to deal quickly and effectively with any cases that threaten public security or that challenge the validity of the legislation.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Effective legislation is in place to increase public security and prevent terrorist threats	• Bill C-36 amending *Criminal Code*, several other statutes, and implementing final U.N. Conventions • Training sessions held with police, prosecutors and civil litigators • Meetings with ethno-cultural and legal community	• Legislation introduced October 15, 2001, in force in December • Many police officers, prosecutors and civil litigators trained on new legislation • Key stakeholders engaged in discussions of concerns • Capacity in place to address civil and criminal litigation	• Comprehensive legislation in force within 4 months of introduction • Canada in full compliance with all 10 U.N. anti-terrorism conventions • Increased understanding of Bill C-36 measures by key justice system participants • Stakeholders pleased that their concerns are being heard
Fulfillment of the Department's legal advisory mandate for criminal law, human rights and litigation	• Advice provided after September 11 on a range of legal issues by Civil Litigation, Federal Prosecutions, Criminal Law Policy, and Human Rights	• Opinions provided to ensure Bills C-36, C-15 reflect solid legal principles and are Charter-compliant • Capacity in place to provide ongoing legal expertise on terrorism issues	• Timely advice provided within Department and to other federal departments on terrorism issues • Reporting obligations under C-36 being met • Departmental capacity to address queries about C-36, respond to litigation

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Support international fight against terrorism	• Bill C-36 addressed obligations to the United Nations on anti-terrorism conventions • Direct participation in Commonwealth, G-8, Organization of American States, Council of Europe efforts	• Bill C-36 ensures compliance with United Nations Resolution 1373, various conventions • Department's expertise provided to other countries	• Canadian legislation consistent with international standards • Prime Minister's commitment to work with other countries on anti-terrorism laws met • Organizations identified and placed on the list of terrorist organizations

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- The Department was successful in developing effective and comprehensive anti-terrorism legislation in the immediate aftermath of the September 11 events and in developing, maintaining and sustaining its capacity to provide legal advice to the government in this area, by developing a litigation strategy to deal with any cases related to terrorism and public safety, and by providing comprehensive training to the legal counsel and other partners involved in addressing these cases.
- The Department must continue to develop strong partnerships with other federal, provincial and territorial departments and agencies, as well as with other countries' governments, to effectively contribute to the reduction of terrorist threats.
- The Department needs to prepare for the mandatory Parliamentary review of *Bill C-36* in three years.

2.3.2.2 Youth Justice Renewal

Fiscal Year	Spending ($million)	
	Planned	Actual
2001-2002	221.5	209.6

Youths aged 12 to 17 made up about 8% of Canada's total population in 2000, but were involved in about 21% of all reported Criminal Code incidents (excluding traffic and drug-related offences). New legislation (*Youth Criminal Justice Act - YCJA*) to promote a fairer and more effective youth justice system received Royal Assent on February 19, 2002 and will be proclaimed into force on April 1, 2003.

"Department of Justice not only committed money, but also time of senior people, showing a great example of what can be accomplished when various levels of government, legal and education system and community agencies work together."

Quote from National Forum of Innovative Pilot Projects in Alberta

In addition to this legislation, the Youth Justice Renewal Initiative supports a broad approach to dealing with youth crime. It engages other federal government departments, provincial and territorial governments and organizations with an interest in the development of youth justice issues. The initiative is aimed at reducing youth incarceration and conviction rates over time, at applying more community-based sentences, out-of-court measures, and targeted measures for the most violent youth. New agreements have been struck with provinces and territories to promote desired policy objectives in the renewal of youth justice.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Fairer, more effective and knowledge-based youth justice system	• Supporting Bill C-7 implementation • Promoting innovative approaches to addressing youth justice problems • Expanding and sharing youth justice knowledge	• Innovative projects funded to implement the Youth Criminal Justice Act • National Forum of Innovative pilot projects • Video developed and distributed to profile innovative approaches • Researcher forum hosted to explore youth justice research ideas; research projects begun • Redesigned Youth Justice web site	• New youth justice legislation enacted • Innovative approaches identified and developed • Improved knowledge of the youth justice system
Collaborative youth justice renewal with provinces and territories and other key stakeholders	• Development, negotiation and monitoring of funding agreements with provinces and territories • Federal, provincial, territorial meetings • Work with key stakeholders in preparation for the new law (police, judges, counsel, correctional services)	• Agreements reached with all provinces and territories, except Quebec • Development and negotiation of funding agreements for intensive rehabilitative custody and supervision sentence • Funded and participated in conferences on Restorative Conferencing, Sentence Calculation, etc. • 2nd annual Minister of Justice National Youth Justice Policing Award presented • Discussions held on key youth justice issues (addictions, drug offences, sexually exploited children and youth, aboriginal youth in conflict with the law) • YCJA overview given to legal aid workers, police, defence counsel, prosecutors and others	• Provinces and territories putting structure and procedures in place to implement the YCJA • Information-sharing with other parties helping to manage the youth justice system • Improved knowledge of youth justice system • More integrated approach to youth justice • National Youth Justice Policing Awards encouraging progressive youth justice policing practices

LESSONS LEARNED / CHALLENGES
• Challenges exist in working in an area of split jurisdiction between the federal government and the provinces and territories. • Identifying, contacting and informing traditional and non-traditional partners about the new legislation and the Youth Justice Renewal Initiative requires sustained effort. • Identifying and removing myths about youth crime is needed if long-term change is to occur.

2.3.2.3 Child-Centred Family Law

Fiscal Year	Spending ($million)	
	Planned	Actual
2001-2002	22.8	25.5

More than 2 million children are affected by the separation or divorce of their parents. The number is increasing, with children experiencing family break-ups at a younger age. Family break-ups create major turmoil in a family's life, with economic and emotional consequences for children, making it more difficult if parents become involved in long conflicts about the terms of separation. The government cannot prevent or eliminate such conflicts, but it can help to address the needs and interests of the affected children through family law reforms and support for family justice programs. Beside this work that supports the National Children's Agenda (NCA), the Department is collaborating with other government departments to enable its appropriate involvement in NCA issues impacting on the Justice system.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Fair and more consistent support for the benefit of children	• Review of provisions and operations of the Federal Child Support Guidelines	• Completed review and preparation of 'Report to Parliament Reviewing the Provisions and Operations of the Federal Child Support Guidelines'	• Most surveyed parents and professionals stating that the guidelines are fair • Support payment amounts much more consistent with new guidelines - table amounts used in 95% of cases to determine the base amount on which support is made
Ways to help families make best arrangements for children during/ after separation and divorce	• Consultations on custody, access and child support	• Report produced on "Putting Children's Interests First" • Public sessions held in partnership with provincial and territorial governments	• 1,000 copies of Custody, Access & Child Support in Canada Executive Summary on Federal/Provincial/ Territorial Consultations distributed • 46 in-person sessions held across Canada
Strengthened services to families experiencing separation or divorce	• Administer federal/provincial/ territorial contribution agreements	• From 1996-97 to 2001-02, 50% of federal contribution funds supporting innovative family justice services; an additional 22% of federal assistance supporting improvements to existing family justice services	• Effective alternatives to the traditional court system provided • All 13 jurisdictions entering into contribution agreements with the Department
Child support obligations paid in full and on time and financial support to children of separating or divorcing parents	• Coordinating federal, provincial and territorial information-sharing activities, inter-jurisdictional and international reciprocity, and research and policy development and implementation	• Successful development of *Bank Act* amendments to make it easier to serve banks with documents needed to support obligations • Completion of the Operations, Principles and Goals document in support of justice ministers • Inter-jurisdictional Maintenance Establishment and Enforcement Protocol. • Completion of feasibility study on New Hires Program in Canada	• *Bank Act* amendments coming into force October 24, 2001. • New Employee Tracing Program begun with Human Resources Development Canada

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Raised public awareness about parental responsibility in case of separation and divorce	• Operation of a toll-free telephone inquiry line • Distribution of publications	• A variety of documents developed for use by families, partners, etc.: pamphlet; workbook for parents; complete workbook; reference manual; divorce booklet; guide to the new approach; how-to sheets; various research reports	• 11,000 calls last year to the toll-free line • Documents distributed to interested parties in 2001-02: 2,300 pamphlets; 1,100 workbooks for parents; 5,100 divorce booklets; 19,000 copies of the guides to the new approach; 15,000 how to sheets; 800 research reports

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Meaningful participation of the recipients (provinces and territories) is essential in setting priorities for federal financial assistance.
- Building consensus requires time, patience and strong collaboration, when developing joint federal, provincial and territorial materials.

2.3.2.4 Organized Crime

Fiscal Year	Spending ($million)	
	Planned	Actual
2001-2002	17.6	14.0

Economic crime alone, such as securities fraud and telemarketing scams, is estimated to cost Canadians more than $5 billion each year. It is also estimated that 64 large-scale organized crime groups exist in Canada. The Department introduced a number of new aggressive measures in January 2002 to deal with organized crime, including the protection of individuals who participate in the justice process to resolve organized crimes and introduction of new offences and tougher sentences to address organized crime. The Department is also creating specialized federal prosecution teams to target organized crime, as well as specialized litigation teams to defend the challenges to the constitutionality of the legislation aimed at addressing organized crime. These actions fulfill the commitment announced in the 2001 Speech from the Throne, which made organized crime one of the top government priorities on Canada's public safety agenda.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Enhanced ability to effectively prosecute organized crime cases and groups	• Establishment of dedicated prosecution teams to fulfill advisory and prosecution functions related to organized crime • Implementation of Bill C-24 • Training on Bill C-24	• Organized crime strategy developed with roll out to regional offices planned over a 5- year period • Proclamation of Bill C-24 • Training provided to RCMP and other law enforcement agencies to enable designation of members for law enforcement justification provisions • Training on law enforcement justification provisions provided to RCMP, other law enforcement agencies and to federal and provincial prosecutors	• Greater integration between investigation and prosecution of cases • Better understanding of prosecution needs by investigators • Greater prosecutor satisfaction with Crown brief and quality of court preparation • Police using law enforcement immunity provisions; prosecutors using organized crime offences and sentencing provisions

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Organized crime activities and investigations are increasingly complex and sophisticated.
- Resource and litigation difficulties often pose health issues for prosecutors involved in organized crime and mega-case prosecutions.
- Disclosure obligations, including police understanding of responsibilities, expansive judicial interpretation of obligations, and associated costs, are difficult to meet.

2.3.2.5 Firearms Program

Fiscal Year	Spending ($million)	
	Planned	Actual
2001-2002	146.9	136.6

The program to register firearms in Canada is in its final year of implementation, with the vast majority of guns expected to be registered by the legislated deadline of January 1, 2003. Amendments were made to the regulations to make the process easier, including a temporary waiver of the registration fees to encourage gun owners to register their firearms well in advance of January 2003. Registration forms were simplified, reduced to one personalized and user-friendly form that was sent to all licensed firearm owners. A secure on-line service was also provided, allowing licensed firearm owners to apply for the registration of their firearms over the Internet. This was a successful process with more than 10% of licensed firearms owners choosing to apply on the Internet in the first few months.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
All firearms owned by Canadians registered	• A simplified registration form • On-line registration service • Information campaign to encourage early registration • Community outreach efforts	• New registration forms distributed in all provinces and territories • Free on-line registration implemented	• As of July 2002: 2/3 of all firearms licence holders have participated in gun registration; more than 1.1 million owners have registered their guns; more than 860,000 owners used new, simplified forms; 166,987 registration applications were filed on-line
Fewer accidents and gun-related crimes by keeping guns away from those who should not have access to them	• Screening of all firearms license applicants • Continuous screening of all firearms license holders • Checks on all firearms transfers and tracking of firearms	• More than 7,000 licenses were refused/revoked since December 1, 1998	• Continued decline in firearm spousal homicides, overall firearm deaths and robberies committed with a firearm • 50 times more licences revoked from potentially dangerous individuals, when compared to the total over five years under the old program • Program already yielding higher level of public safety – authorities get timely information, applicant screening is more stringent
Easier tracking of firearms by law enforcement agencies	• Improvements to Canadian Firearms Registry On-Line (CFRO), providing police with specific information on firearms	• Higher level of public safety achieved by providing more information to law enforcement agencies and facilitating their work	• Routine use of CFRO by law enforcement in conducting investigations and evaluating potential public safety risks (1,500 queries per day)
Effective and fair legislation in place to govern firearm registration	• Litigation cases to defend legislation	• Department successfully defended constitutionality of legislation in Supreme Court	• Greater level of comfort with legislation among Canadians

LESSONS LEARNED / CHALLENGES
• A simpler registration process is facilitating compliance with the law.

2.3.2.6 Victims of Crime

Fiscal Year	Spending ($million)	
	Planned	Actual
2001-2002	3.8	2.7

The Victims of Crime Initiative (VCI) is the Department's response to concerns of victims of crime in Canada. These concerns were articulated in the 1998 Standing Committee on Justice and Human Rights report entitled "Victims' Rights – A Voice Not a Veto". The goal of the VCI is to increase the confidence of victims of crime in the criminal justice system by responding to their needs and concerns. The Department has done this through consultation, policy development, research, legislative reform, public legal education, and through project funding (the Victims Fund). The activities of the VCI are coordinated and implemented by the Policy Centre for Victim Issues (PCVI). Established in 1999, the centre's role is to develop and coordinate federal initiatives to strengthen the role of victims in the criminal justice system and ensure that the perspective of victims of crime is considered in the development of federal policies and legislation. The PCVI also encourages and supports joint initiatives with the provinces and territories and acts as a central point of contact for provinces, territories, federal departments, and other agencies. It is evolving into a centre of expertise on emerging national and international issues and trends in victim advocacy, legislation and services. More information about victims' issues, the PCVI, the Victims of Crime Initiative and the Victims Fund is available on-line at: http://canada.justice.gc.ca/victim.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Victims of crime and their families are aware of their role in the criminal justice system and the services and assistance available to them	• Research and policy development • Consultations and support to, and from the provinces • Support to victim organizations and the victims they serve • Victims Fund • Enhanced existing communications plan and public legal education materials	• Electronic directory of victim services is being developed • New fact sheets on restorative justice, impaired driving, Victims Fund and Conditional Sentences. • Enhanced internet site • Multi-functional display kit/kiosk to display literature and promote VCI • Consultations on Corrections and Conditional Release Act (CCRA) with provinces, focus groups with victims • Information sharing (conferences, displays) • Funding conferences on victim issues and funding to non-governmental organizations to develop public information	• Improved knowledge of the criminal justice system • Increased awareness and knowledge of victims' rights • Increased awareness of victim services
Department has capacity to develop policy, legislation and initiatives taking victims' perspectives into consideration	• Research reports • Consultations • Inter-departmental linkages • Victims Fund	• National Consultations on CCRA with Victims of Crime • Research focus groups (attended by academics, victim service providers, advocates, criminal justice personnel)	• More integrated approach to victims' policy issues
Increased awareness of the needs of victims of crime, legislative provisions designed to protect them, and services available to support them	• Enhanced communications plan and public legal education materials • Consultations • Victims Fund	• Victims guide developed • New fact sheets on restorative justice, impaired driving, conditional sentences, Victims Fund • Regional consultations, focus groups with victims • Information shared with stakeholders and at conferences • Support to conferences on victim issues • Support to NGOs to develop public legal education	• Improved knowledge of the criminal justice system • Increased awareness and knowledge of victims' rights • Increased awareness of victim services

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Information provided on effective approaches within Canada and internationally that respond to victims' needs	• Research • Victims Fund • Monitoring of private members' bills related to victims • Case law reviews for possible future reform • Implementation of sections of *Youth Criminal Justice Act* affecting victims • International law reform	• Research papers on victims' concerns and issues • Case law reviews on victim legislation and their use • Federal/provincial/territorial Working Group on Victims of Crime supported and met regularly to share information • Participation in the UN Restorative Justice Resolution	• Innovative approaches identified and developed to help victims of crime • Enhanced capacity among victim services

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- The greatest need of victims of crime is for information about the criminal justice system, their role in the system, and their rights.
- Program funding is bound by time limitations. This adversely affects the ability of non-governmental organizations to build capacity and gain momentum in their efforts to assist victims of crime.
- The federal, provincial and territorial network is an invaluable resource for the Department as well as for provincial and territorial victim service providers.

2.3.2.7 National Crime Prevention Strategy

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	45.6	46.2

Main Strategy priorities:
- *Children and youth*
- *Women's personal safety*
- *Safety in Aboriginal communities*
- *Safety for persons with disabilities*

The cost of crime in Canada is estimated at $46 billion each year. The National Crime Prevention Strategy (sponsored in partnership between the Department of Justice and the Department of Solicitor General Canada) focuses on educating and supporting communities in their efforts to develop innovative, effective ways to reduce local crime and victimization. The overall strategy focuses mainly on crime prevention through social development. This approach recognizes the complex social, economic and cultural factors that contribute to crime and victimization by working with communities to identify and address the root causes of crime, such as family violence, poor school performance and inadequate housing. To date, the Strategy has collaborated with more than 900 communities in Canada, supported more than 2400 projects, and gained and transferred tremendous knowledge on what works best in various communities and on a diverse range of crime and victimization issues.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Enhanced articulation of the federal government's role in crime prevention	• Participation in a host of federal intergovernmental committees • Coordination of a federal, provincial and territorial committee and collaboration with municipal stakeholders on issues of mutual concern	• Development of policy frameworks identifying the role of the federal government in responding to the Strategy priority issues • Federal government expansion of the National Crime Prevention Strategy in 2002	• Changes in the political and cultural environment with respect to crime prevention • Sustainable federal government commitment and investment in crime prevention
Increase public and stakeholder awareness of the federal government's role in crime prevention	• Production of press releases identifying federal government's role in sponsoring and support to community crime prevention efforts • Establishment of partnerships and joint ventures with key stakeholders in Canadian communities • Hosted and sponsored public awareness campaigns on relevant federal government crime prevention activities	• Approximately 50 news releases perpared • Nearly 700 Letters of Intent submitted in response to a recent call for letters of intent • Increase in web site traffic • Broader partner participation in funded project activities • Increased support from and participation of the business community and professional associations in local federal government-sponsored crime prevention initiatives	• Level of public awareness of government's role in crime prevention - public opinion polls • Press coverage of Strategy projects and issues • Web site traffic • Letters of interest submitted in response to published call • Nature of stakeholder networks involved in federal government- supported or driven crime prevention initiatives
Increased knowledge of effective models and approaches to crime prevention	• Conducted evaluations of multi-year projects, addressing the complexity of the root causes of crime and victimization • Carried-out research projects on existing and emerging best practices in crime prevention in Canada and internationally	• Improved understanding of what is required to respond effectively to crime, victimization (root causes of crime; definition of high-risk issues; effective models and approaches in crime prevention; crime prevention through social development and feasibility of successfully implementing best practice approaches in communities across Canada)	• Results and lessons learned from interim and final project evaluation reports • Extent to which lessons learned are used in future funding decisions and in the overall strategic direction of the National Crime Prevention Strategy

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Increased public and stakeholder awareness and understanding of crime prevention through social development and effective approaches to crime prevention	• Hosted/ sponsored local workshops and conferences on crime prevention • Highlighted a variety of effective approaches to crime prevention through publicly accessible reports, fact sheets, presentations • Sponsored and participated in public awareness campaigns to identify various elements of crime prevention through social development and effective approaches to crime prevention	• Improved public and stakeholder access to information about crime prevention through social development and effective approaches to crime prevention • Increased number of letters of interest and project proposals, more adequately reflecting complexity of crime prevention through social development and an effective, concerted crime prevention effort • Broader participation of stakeholder groups in projects and initiatives (schools, health officials, private sector, police)	• Level of stakeholder and general public understanding • Nature and number of public and stakeholder requests for information on crime prevention through social development and effective approaches to crime prevention
Improved integration of crime prevention activities among all three levels of government, the private sector, and non-profit sector partners	• Ongoing review and strengthening of key partnerships with various levels of government and private and non-profit sectors • Participating in intergovernmental committees focusing on highlighting areas of common interest and possible partnerships	• Ongoing working relationship with municipal officials and organizations (e.g. Federation of Canadian Municipalities) • Strong collaboration with the business sector and professional associations (Business Network on Crime Prevention established in 1999) • New information management system piloted to identify existing and new partnerships at the project level • Established funding to encourage and support partnerships with other government organizations	• Number of national, provincial and regional crime prevention information sharing networks and mechanisms established • Nature of the sectors/ partners involved in these information-sharing networks • Extent of the gaps and overlaps in crime prevention activities within and between the three levels of government
Adoption of effective and more sustainable crime prevention practices	• Identify lessons learned in short-term projects for further exploration in more comprehensive, multi-year projects • Facilitated development of sustainable crime prevention practices evaluation plans	• In 2002, about two-thirds of projects funded under the Community Mobilization Program, the Crime Prevention Partnership Program, and the Business Action Program have continued beyond funding provided by the National Crime Prevention Strategy • A number of projects funded under the strategy replicated in additional sites throughout Canada	• Number of "new" crime prevention practices implemented across Canada • Extent to which the strategy's information and resources are cited and used to develop new or improved crime prevention practices • Best practice models replicated in Canadian communities and established for First nations communities

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- In the fall of 2001, the results of the mid-term evaluation of the National Crime Prevention Strategy identified a number of key lessons learned and challenges facing the strategy. Among the findings were the need to:
  - Strengthen the strategy's overall delivery structure to facilitate its ability to effectively reach its primary targets (i.e. high risk, high need, rural, remote and Aboriginal communities) and provide support and resources that go beyond funding;
  - Expand the strategy's focus on public education and promotion to better engage and sustain community involvement in local efforts to reduce crime and victimization;
  - Sustain and further enhance partnerships with the provinces and territories in an effort to facilitate the Strategy's ability to meet its overall objectives; and
  - Focus more intently on the development and implementation of systems and structures to effectively capture and integrate project results and lessons learned.

2.3.2.8 Legal Aid Program

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	101.5	101.4

With increasing pressures on the legal aid program, both in criminal and civil law matters, the government is contributing an additional $20 million per year for legal aid in 2001-2002 and 2002–2003. Annual contributions of $101.9 million to provincial and territorial governments enable them to assist low-income Canadians and young persons accused of serious criminal offences, to meet their legal needs. The Department is undertaking, in collaboration with its provincial and territorial partners, extensive research to identify and address factors that affect legal aid, such as high-cost, complex criminal cases and unmet criminal and civil legal aid needs. The research will facilitate the development of a long-term legal aid strategy and the negotiation of long-term contribution agreements by the federal-provincial-territorial Permanent Working Group (PWG) on legal aid.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Development of a long-term legal aid strategy	• Pilot projects with federal funding to explore innovative service delivery models • Research activities • Policy consultations	• Major PWG initiative to identify research topics, implement pilot projects, undertake 40 research projects, and develop strategic objectives through the PWG	• Number of provinces and territories directly participating in pilot projects • Implementation of legal aid policy with provincial and territorial partners
Enhanced federal, provincial and territorial commitment to legal aid	• Re-negotiated legal aid agreements • Consultations • Increased information sharing	• Successful negotiation of interim funding agreements to March 31, 2003 • Provincial and territorial partners actively involved in legal aid policy development	• Federal, provincial and territorial meetings, high level of participation • Number of policy studies conducted • Number of interim and long-term funding agreements negotiated

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Addressing the complex nature of legal aid issues requires a sustained level of participation and cooperation by federal, provincial and territorial partners.
- Ongoing research is needed to keep pace with the changing legal aid environment and to support informed decision-making.
- There is an ongoing need to conduct pilot projects to explore innovative service delivery models and improve quality and cost-effectiveness of criminal and civil legal aid services, using both traditional and non-traditional delivery methods.

2.3.2.9 Aboriginal Justice Strategy

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	25.8	26.1

Canada spends almost $1.4 billion on correctional services each year. The proportion of Aboriginal persons in conflict with the law is considerably higher than that for other segments of our society. The aim of the Aboriginal Justice strategy is to reduce, within one generation, the number of Aboriginal people experiencing contact with the justice system to the national average, support communities as they take greater responsibility for the administration of justice at the local level, and foster improvements in the justice system to respond to the needs of the Aboriginal people. This is being accomplished in partnership with federal, provincial, territorial agencies and Aboriginal communities. We are particularly focusing on finding alternatives to the traditional court system (for example, community sentencing, family mediation) to help offenders and give everyone equal and fair treatment in the justice system. This will also provide opportunities for Aboriginal communities to gain greater control of the administration of justice. The strategy is also guided by the Social Union Framework Agreement.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Aboriginal people's contact with the law reduced to national average	• Implementation of community-based justice programs	• 90 programs serving 290 communities	• Quarterly reports by programs on number of cases handled • Monitoring of reduction in crime and incarceration in Aboriginal communities
Strengthened partnerships with provinces/ territories and Aboriginal communities	• Consistent and cooperative communication strategy for programs in various jurisdictions • Tri-partite financial agreements to provide funding	• All agreements are cost-shared • An effective process is in place to negotiate memoranda of understanding (MOUs)	• A number of 50/50 cost-shared agreements implemented • A number of MOUs negotiated
Strong working relationship between Aboriginal people and professionals working in the justice system	• Networking opportunities and information- sharing events • Training sessions with justice professionals	• Aboriginal Justice Learning Network (AJLN) established (including elders, community workers, justice professionals) • Increased AJLN Advisory Committee participation in decision-making • Trainers assisting with programs and helping to create new ones	• Enhanced relationships between departmental officials and Aboriginal communities in negotiations on existing and new programs • Greater autonomy and capacity of communities to take greater responsibility for the administration of justice

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Information available on Aboriginal people on the justice system is often insufficient.
- Successful outcomes require collaboration with communities, provincial governments and other partners in the federal government.

2.3.2.10 Criminal Code Amendments: Omnibus Legislation

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned (*)	Actual (*)
2001-2002	n/a	n/a

(*) Several areas in the Department dedicated resources to this effort, making it difficult to track accurate amounts under this activity.

In March 2001, the Minister of Justice introduced Bill C-15, the *Criminal Law Amendments Act*, an omnibus package of legislative measures covering a range of criminal justice system improvements, with a clear focus on increasing public safety, as well as on making the operation of the justice system more effective. In October 2001, the House of Commons divided the bill into Bills C-15A and C-15B.

Bill C-15A, which received Royal Assent on June 4, 2002, contains a number of public protection measures, designed in particular to protect children against those who would prey upon them, due to their vulnerability. The bill addresses Internet luring and child pornography. It allows courts to order the deletion of child pornography from computer systems, and seize materials used to commit such offences; and it makes it simpler to prosecute Canadians who sexually exploit children abroad; the maximum sentence for criminal harassment has been doubled from 5 to 10 years; home invasion has been labeled as an aggravating circumstance to be considered in sentencing; it is now an offence to disarm or attempt to disarm a police officer. Bill C-15A also streamlines the criminal justice system and helps the provinces in their role in the administration of justice with new provisions relating to disclosure of expert evidence; improves the process for reviewing convictions on allegations of wrongful conviction and includes important reforms to preliminary inquiries that will help to limit negative impacts of preliminary inquiries on victims and witnesses, while retaining the right of the accused to this type of inquiry.

Bill C-15B contains important amendments dealing with cruelty to animals and the administration of the firearms program.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Successful prosecutions and reduction in numbers of certain violent crimes	• Criminal Code amendments in Bills C-15A and C-15B	• Bill C-15A measures target important areas of offending (e.g. pornography, luring children, disarming police officers, criminal harassment)	• Passage of C-15 bills • Demonstrated responsiveness to and support from stakeholders and, vulnerable groups
Improved access to justice, cost reductions in justice system	• Criminal procedure and other Bill C-15 amendments	• Bill C-15 package has responded to provincial and other stakeholders	• Amendments received support in Parliament and from stakeholders • Bill C-15A package contributes to goal of "modernizing the justice system" through streamlining and use of new technologies

LESSONS LEARNED / CHALLENGES
• The omnibus legislation meets a number of departmental commitments to stakeholders, including provinces. • It advances key departmental goals, such as protecting vulnerable groups, streamlining criminal justice processes, improving access to justice and modernizing justice processes.

2.3.2.11 Governance

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned(*)	Actual (*)
2001-2002	0.23	0.24

(*) Resources shown above represent planned and actual spending in the Policy Sector of the Department, only; a number of other areas in the Department are involved in this activity.

The Department of Justice plays a key role in maintaining both transparency and respect for personal privacy throughout the government. As part of this function, the Minister of Justice is responsible for ensuring that the government's access to information and privacy legislation remains up to date. In 2000, the Minister of Justice and the President of the Treasury Board announced the establishment of the Access to Information Review Task Force. The task force conducted a comprehensive review of the access to information regime and submitted its final report in June 2002. The Department of Justice and the Treasury Board are currently reviewing the report and plan to respond to it in the fall of 2002. The Department is also involved in an ongoing review of the federal privacy regime. The review focuses on whether current laws are adequate to protect the privacy of Canadians as new issues arise, such as lawful access, government on-line, information technology, genetic privacy, and the coming into force of the Personal Information Protection and Electronic Documents Act.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Enhanced transparency in government	• Completed review of the federal access to information regime	• Access to Information Review Task Force submitted final report	• Modernization of federal access to information regime
Continued protection of personal privacy rights through a balanced approach	• Ongoing review of federal privacy regime • Balancing transparency, privacy and security	• Continuing review and management of new issues as they arise • Amendments to the access and privacy regimes to provide for Attorney-General Certificates in very limited circumstances	• Continued protection of personal privacy rights • Continued protection of transparency, privacy and the security of all Canadians

LESSONS LEARNED / CHALLENGES
• The government will respond to the final report of the Access to Information Review Task Force in the fall of 2002. • Federal government will conduct ongoing review of its privacy regime.

2.3.2.12 Reform of the Canadian Human Rights Act

Fiscal Year	Spending ($million)	
	Planned	Actual
2001-2002	0.46	0.32

In April 1999, the Minister of Justice announced the establishment of an independent panel chaired by former Supreme Court of Canada Justice Gérard La Forest, to conduct a review of the *Canadian Human Rights Act* - the first comprehensive review since 1977. The Review Panel made its report, entitled Promoting Equality: A New Vision, public in June 2000. The report, a product of extensive consultations with both public and private stakeholders, contains 165 recommendations on making structural and process changes, as well as adding new grounds of discrimination and exemptions. Canadians expect the Government to address the key issues raised by the Review Panel. The Department will do this in a balanced, practical and humanitarian manner, in close collaboration with other federal departments and key stakeholders.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Develop options for an effective and efficient human rights system, including introducing new grounds of discrimination & exemptions in the Canadian Human Rights Act.	• Consultations with federal government departments on key issues of potential CHRA reform. • Analysis and consideration of the Review Panel recommendations associated with structural reform. • Costing of structural options • Analysis and consideration of La Forest Review Panel recommendations associated with new grounds and exemptions	• Identification of key governmental stakeholders, and their issues of interest with regard to the Review Panel's recommendations. • Research and development of structural options • Consideration of costs associated with various options of structural reform. • Research and development of options for new grounds and exemptions	• Increased understanding and awareness among federal government departments of the Review Panel's recommendations and involvement of departments in the policy development process • Identification of possible structural reform options • Identification of costs associated with various options of structural reform • Identification of options relating to new grounds and exemptions

LESSONS LEARNED / CHALLENGES
• Moving ahead with a reform package consisting of structural modifications, and new grounds and exemptions.

2.3.3 Providing High Value and Making Choices

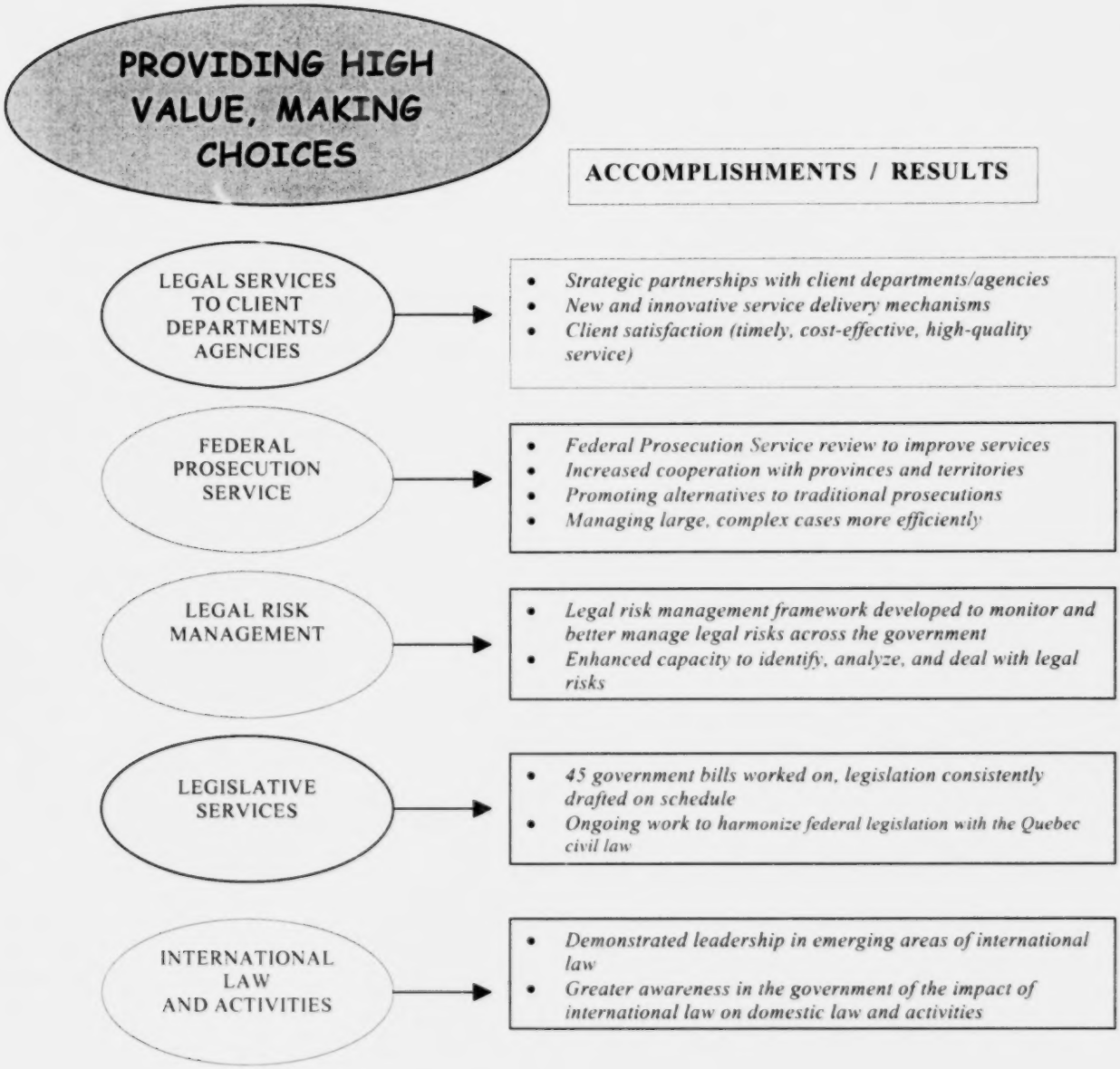

2.3.3.1 Legal Services to Client Departments and Agencies

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	201.4	182.6

As one of its core functions, the Department of Justice works closely with all government departments and agencies, including the Privy Council Office and other central agencies, in defending a broad range of court challenges and actions. These include issues of national security, Privacy and Access to Information, international trade, and the *Charter* and Constitutional issues. To do this, the Department employs legal counsel across Canada, including in the northern territories. The legal counsels are responsible for a broad range of functions, including advisory work and litigation. The Department continues to refine the management of its legal services to address the increasing complexity and volume of activities tied to the legal process. In this regard, it has developed and promoted strategies to ensure uniform practices in defending increasing number of class actions and the management of horizontal issues associated with complex litigation. The Department has improved the role of the National Litigation Committee and the regional litigation committees through an expanded network that allows for integrated and continuous flow of information between litigation coordinators across the country. In addition, the Department promotes the use of non-litigation techniques to assist in resolving disputes (such as Dispute Resolution) and has dedicated staff to efficient management of Crown agents in litigation. Legal advisors are also co-located with client departments and agencies in their departmental legal services units (DLSUs) to provide ongoing legal advisory services and to participate fully on their senior departmental committees. The Department has developed client service standards in a number of areas. Client satisfaction with the Department's service is monitored regularly to identify improvements and to respond to client needs.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Strategic partnerships with client departments and agencies	• Introduce joint planning processes • Develop policies and guidelines to increase cost-effectiveness of service • Measure client satisfaction	• Client service policies are in place including a Legal Services Policy Framework • Clients are more directly involved in activity planning and litigation strategy from the start • Client satisfaction measures are in place	• Greater client awareness of significant litigation and legal challenges nationally • More focus on communication issues with clients • Improvements to planning and resource management • Improved client satisfaction
High-quality legal services to client departments and to Canadians	• Create Class Actions Coordination Unit • Integrated management of litigation • Develop strategy for timely briefing of senior officials • Increased use of Dispute Resolution • Participation in outreach and partnership initiatives • Enhancements to the management of	• Develop and promote strategies to ensure uniform practices and tactics in defending class actions and management of horizontal issues associated with class litigation and mass litigation • Improved role of the National Litigation Committee and the regional litigation committees (monthly video conferences, weekly meetings of litigation coordinators across Canada) • Timely briefing of senior government officials on litigation and advisory services • Development of non-litigation techniques to assist in resolving	• Greater integration of national practice • More communication between counsel across Canada • 'Hands on' handling of motions and cases and advice on strategy • Improved horizontal management of class proceedings • Better and more timely briefings to senior officials • Senior officials are provided with timely information for decision-making

	Crown agents in litigation • Ongoing advisory service delivery in Legal Service Units of client departments	disputes • Senior litigators participate in judicial committees to reform rules of Court • Staff dedicated to management of Crown agents in litigation • Legal advisors co-located with clients in departmental legal services units to provide ongoing legal advisory services • Client satisfaction survey • Development of service standards • Orientation sessions for employees of LSUs in client departments	• Enhanced partnership with Dispute Resolution services • The Attorney General of Canada participates on judicial committees to reform and streamline rules of Court • Streamlined management of civil agent appointment process; improved capacity to analyze trends • Legal advisory services provided on-site for client departments and participate in clients' executive committees • Improved client satisfaction with advisory services
Electronic legal counseling workload monitoring	• Increased use of technology to track work and legal risk management information • Increased use of web-based technology for integrated communications within the Department	• Timely collection of data on time spent on the provision of advisory and litigation services by lawyers and paralegal staff. • Timely collection of data on almost 13,000 active advisory and litigation matters • Work to make Justice Intranet site available to all Legal Services Units employees	• Increased client awareness of the volume of advisory and litigation matters and time devoted to these matters • Greater awareness and increased use of technology tools and services by legal advisors and litigators nationally

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Major litigation against the government often involves several client departments. There is a need for a funding mechanism for major (or potential major) litigation that does not reduce the Department's ability to mount an effective defence.
- The Department's ability to effectively and proactively respond to emerging legal issues and litigation rests on its ability to maintain internal mechanisms and to allocate resources in support of an integrated approach to management of the law.

2.3.3.2 Federal Prosecution Service

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	47.0	69.1

In response to changes in the legal environment and significant workload increases, as well as the increasing complexity of many of the legal issues, the Department has undertaken a review of its federal prosecution function to identify the pressures and ways to address them. The aim of the review is to ensure a modern, strategic and sustainable prosecution function. Steps are being taken to increase cooperation with the provinces and territories, strengthen relationships with partners in the criminal justice systems, respond more effectively to northern communities, promote the use of alternatives to prosecution and manage large complex cases more effectively.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Increased cooperation with the provinces and territories	• Collaboration among federal, provincial and territorial heads of prosecution • Joint training, sharing expertise between jurisdictions and cooperation on individual cases	• Streamlining, duplication of efforts avoided • More effective deployment of prosecution resources • Collaboration on information technology	• Value of collaboration is recognized and resulting in effective working relationships • Smoother implementation of new legislation • New shared technology tools under development
Alternatives to prosecution in place	• Drug treatment courts • Piloting of deferred prosecution and new models of diversion • Research • Consultation with regulatory departments • Workshops to raise awareness, identify tools	• Development of innovative alternatives to prosecution • Better identification of barriers in the use of alternatives to prosecution • New partnerships created with regulatory departments	• Increased understanding of the need for alternatives • Increased collaboration to develop alternatives to prosecution
Strengthened partnerships	• Memorandum of Understanding with the RCMP • Regulatory Prosecution Practice Group • Integrated Justice Information Initiative • Outreach to public	• Clear roles and responsibilities • New partnerships within/ outside Department • Joint work on information technology • Better appreciation of public awareness and confidence in prosecution function	• Memorandum of Understanding with RCMP in place • Roles and responsibilities documented, regular meetings held • New information technology initiatives under development in partnership with others
Unique needs of the North are managed	• Creation of new Northern Region • Identification of prosecution needs of northern communities • Development of integrated approach to programs, policy and service in the North	• Senior regional director appointed • Resource needs identified • Steps taken to integrate programs, policy and service	• Structures in place • Consultation with staff under way and discussions with territorial government officials

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Complex cases are managed efficiently and effectively	• Lessons learned from previous complex cases • Collaboration with provincial colleagues • Development of best practice guides/handbooks • Liaison with police • Pilots to better manage disclosure	• Working groups of experts formed • Guides and handbooks being drafted • Initial discussions with RCMP • Implementation and evaluation of pilots to better manage disclosure	• Lessons learned incorporated in current practice • Good basis for federal-provincial collaboration • Improved understanding of roles of police and prosecutors • Effective models of disclosure management developed
Management approaches are improved	• Human resource strategy • Management Framework • Caseview tracking system • Scanning • Information technology initiatives	• Retention, recruitment and development strategies in place • Improved business planning and understanding of the workload and trends that affect it • Use of information technology tools for more effective prosecution	• New human resource development measures in evidence • Business and strategic plans • Improved use of workload measurement • New tools developed and in use

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Prosecution is increasingly complex, with growing cross-jurisdictional and transnational challenges.
- The Federal Prosecution Service must continue to provide leadership at a national level to support streamlining and better use of prosecution resources to address serious criminal threats and security concerns.
- Modern approaches, effective planning and legal excellence must be maintained.

2.3.3.3 Legal Risk Management

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned (*)	Actual (*)
2001-2002	2.7	2.4

* The above planned and actual spending represents direct project costs, only. Most areas of the Department are engaged in legal risk management activities

In recent years, the federal government has experienced a large growth in the volume, complexity, cost and risk of its civil litigation. Contingent liabilities also continue to grow (a six-fold increase in three years, from $7.3 billion in 1997-98 to $44.5 billion in 2000-01). As a result, effective management of government finances, legislation, policies, programs and practices is under intense pressure. To respond to this pressure, the Department, together with the Treasury Board Secretariat, launched a Legal Risk Management initiative (LRM). This initiative, which is linked to the Department's Strategic Plan, provides a systematic approach to managing legal risks across the government to protect the interests of the Crown and to minimize overall costs. LRM is giving government officials and Justice counsel new approaches and tools needed to handle legal risks. It also promotes taking intelligent risks and the idea that risk management is everyone's business. As part of the initiative, the LRM framework was developed to provide structure for monitoring and measuring actions taken to manage legal risks. The LRM strategy is simple: detect legal risks early, avoid problems where possible and mitigate or manage the remaining risks strategically and effectively. As the initiative involves new approaches to the way business is being conducted across the federal government, it will take time to reach its ultimate outcomes such as dealing with the rate of growth in litigation and reducing contingent liabilities. The strategy is currently aiming to achieve a range of mid-term outcomes, as described below.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Enhanced capacity to identify and assess legal risks	• Develop legal risk identification process in all departments, in partnership between legal services units and client departments • Share best practices through workshops and resource materials • Provide risk-assessment training	• Risk identification is conducted in most departments, regular reports on high-impact cases and trends are provided • Risk Management Committees established in 12 departments, with 5 in development • Risk assessment training provided to Justice employees • The Departmental case and time management system (Caseview) includes a risk assessment component • Knowledge of legal trends and issues is shared with Justice counsel (workshops, a monthly newsletter)	• Systems and processes implemented in departments to identify and assess legal risks • Officials trained in legal risk assessment • Legal risks identified earlier • The level of legal risk is assessed
Greater awareness of instrument choices	• Appoint senior counsel to research and develop strategies to choose instruments to achieve policy objectives and implement government programs	• Senior counsel appointed and completed a number of activities: national conference on instrument choice, research undertaken on risks and instrument choice and study on obstacles to instrument choice	• Greater awareness of the range and variety of instruments and suitability for achieving particular policy or program objectives
Enhanced capacity to avoid legal risks	• Assign Dispute Resolution (DR) specialists in two pilot sites	• DR specialists assigned (Ottawa and Montréal pilot sites) • Evaluation conducted of the DR fund as a source of funding and support for DR initiatives in federal government organizations	• Enhanced capacity to avoid legal risks

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Enhanced capacity to manage legal risks strategically and effectively	• Initiate series of projects to facilitate the work of Justice counsel and client departments	• Toolkit on roles and responsibilities developed for counsel and clients, preparatory work undertaken to launch a litigation support system pilot project.	• Increased awareness of roles and responsibilities in LRM among counsel and clients • Litigation support system readied for piloting

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- A combination of dedicated staff and departmental champions helps to ensure that project activities are completed and results are disseminated in a timely fashion.
- Employee commitment to adopting new practices and client acceptance of new roles and responsibilities are keys to the successful integration of LRM.
- Developing an overall program logic model for the initiative is key to guiding project activities.
- Financial pressures facing government departments and agencies affect project activities.

2.3.3.4 Legislative Services

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	18.0	18.0

The Department of Justice is responsible for the drafting of all government Bills and the drafting of regulations in both official languages. On behalf of the Minister of Justice, the Department is responsible for the examination of all legislative and regulatory texts to ensure that they are consistent with existing laws, including the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and the *Canadian Bill of Rights*. The Department also ensures the recognition of the bijural nature of the Canadian legal system in bills and regulations, and administers the Program to Harmonize Federal Legislation with the civil law of the Province of Quebec. The Department is currently developing the Legislative Information Management System (LIMS), which will substantially improve Canadians' access to statutes and regulations on the Internet. In addition, the Department publishes the only official version of the Statutes of Canada and maintains a consolidated version of the statutes and regulations of Canada.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Drafting of quality legislative and regulatory texts	• Drafting of all government Bills, drafting of regulations, and examination of regulations drafted by client departments • Provision of legal advice on technical and policy issues relating to legislation and regulations • Publishing of the Statutes of Canada and the related reference Tables	• 34 Government Bills in the House of Commons and 11 Government Bills in the Senate given Royal Assent, including new anti-terrorism legislation • 552 regulations registered in 2001-2002, including the new Immigration Regulations package and the Regulations Amending the United Nations Suppression of Terrorism Regulations	• Bills and regulations drafted in a timely manner • Resources quickly reassigned to permit the drafting of urgent, priority projects such as anti-terrorism legislation and Immigration regulations
Develop bijural tools and policies to ensure that legislation and regulations are reflective of Canada's two legal systems; harmonize federal legislation with the civil law of the Province of Quebec	• Revision of draft bills and existing statutes with respect to bijuralism • Research and development of bijural tools and seminars for support to drafters • Promotion of bijuralism in collaboration with the Bureau de la francophonie	• Four new bills drafted containing provisions relating to harmonization • Bijural terminology records database created • Collection of studies on the drafting of bijural legislation published • Provision of 32 legal opinions on the application of federal legislation in the civil law environment	• Bills S-4, C-22 and S-23 received Royal Assent during reporting period • Positive feedback from public service, private practitioners and judiciary on seminars on bijuralism, bijural terminology records, and academic research on bijuralism • Revision of government bills in a timely manner
Creation of a prototype version of the LIMS Intranet site; conversion of statutes to XML format; development of authoring tools for the use of legislation and regulations drafters	• Technical design and development of LIMS application • Consultations to assess client needs for possible expansion of the application to include regulations • Testing of authoring application in drafting environment • First conversion of all statutes to XML completed	• Simplified project structure and development of an integrated project plan • Launched prototype Intranet site for demos of application	• Project is progressing on schedule

LESSONS LEARNED / CHALLENGES
• The response to the events of September 11, 2001 required a major shift in priorities and reassignment of resources to allow for urgent drafting of legislative/regulatory texts on public safety and anti-terrorism.

2.3.3.5 International Law and Activities

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned(*)	Actual (*)
2001-2002	1.4	1.3

(*) Planned and actual spending only includes work of two Departmental units (Public Law Policy and Public Law); a number of other organizational units are engaged in many other international activities related to justice.

The Department is working to provide better support to the government in dealing with new challenges and issues in international law. By dedicating resources to identify and anticipate issues that may affect Canadians and their government, the Department will be able to act quickly and more effectively in support of the government on international law issues.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Department has full capacity to assess and help the government meet new challenges in international law	• Facilitate work through better long-term planning • Identify international law issues affecting Canadian government • Develop expertise to address needs	• Increased continuing legal education activities	• Increased awareness in the government of the impact of international law on domestic law and activities
Strengthened liaison and partnerships with other countries	• Exhibit on Justice Serving Democracy at Summit of the Americas in Quebec City, April 2001 • Strong presence in international meetings and negotiations • Work with Department of Foreign Affairs and International Trade and other departments on parental abduction issues	• Work with UN, OECD, G-8 to address human rights and international criminal justice issues • Work with UNCITRAL, Hague conference on Private International Law, Unidroit, CIDIP-VI of the Organization of American States on the negotiations of international commercial, procedural and family law instruments • Department became partner to the "Our missing children" program	• Improved coordination of international work between various international organizations • Improved coordination of policy and operational work between federal departments and partners to 'Our missing children program' on matters relating to missing and abducted children in Canada and internationally
Full capacity to meet new challenges in international law	• Active participant in negotiating international instruments in commercial, procedural and family law • Worked with Uniform Law Conference (ULCC) to assist provinces in implementing the two uniform acts • Work on resolving international adoption issues	• Finalized the negotiations on the Unidroit Convention on International Interests in Mobile Equipment and Related Aircraft Equipment Protocol • Finalized the UNCITRAL Convention on Assignment of Receivables in International Trade	• Finalized important international commercial law instruments which are consistent with the Canadian legal framework • Commitment by majority of provinces to implementing the International Center for the Settlement of Investment Disputes

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Harmonization of international private law	• Ongoing work on the negotiation and implementation of international commercial law, judicial co-operation, enforcement of judgments, family law, protection of property, etc. • Work with the ULCC to draft implementing legislation	• Uniform acts adopted to implement the 2000 Hague convention on international protection of adults, the 1996 convention on parental responsibility and measures for the protection of children and the Unidroit convention on international interests in mobile equipment and related aircraft equipment protocol	• Strong interest by the provinces and territories to implement these conventions in the near future

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- There are challenges in managing the increased workload.
- Resource constraints reduce the ability to effectively negotiate and implement international instruments.
- Need to provide more robust leadership nationally on international law, working with the Department of Foreign Affairs and International Trade.

2.3.4 Capitalizing on Our Strengths

2.3.4.1 Human Resource Management

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	8.2	10.1

The Department's strategic human resource plan will help address many of the key issues facing most federal government organizations. These include the recruitment and retention of skilled employees to maintain and improve service to the public, succession planning in anticipation of retirement of a large portion of government management, and providing tools and a positive working environment to employees. The Human Resources Plan 2000-04: 'Investing in People' outlines a strategic plan to address the key human resource issues facing the Department during its critical time of growth as a result of funding obtained through a Reference Level Review in 1999. As a result of this review, the Department hired additional staff to respond to organizational needs, began to address the high percentage of term employment contracts, and handled workload issues by restructuring the organization. The strategy to address challenges in human resources management includes better planning and forecasting tools, changing the resource mix within the Department, and creating and pursuing projects, policies and initiatives to help recruit and manage these additional resources.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Ensure the renewal of the work force	• Legal Excellence Program (LEP) • Recruitment strategy • Senior resource council • Leadership file • Mentoring program • Legal training	• LEP launched on a national level • Targeted recruitment campaign completed (branding exercise, strategic hiring plan, outreach, on-line recruitment) • Senior Resource Council created to develop potential leaders • More senior lawyer positions created to support work force renewal/knowledge retention • National Mentoring Program launched	• Increase in the number and quality of applicants for jobs in the Department • Increase in the number of participants in Mentoring Program from 86 in March 2000 to 135 in March 2002 • Successful recruitment of targeted lawyers group (LA) resources
Department of Justice recognized as a workplace of choice	• Managing the workload, creating flexible work environment • Providing five days of professional development to staff • Awards and recognition • Compensation for lawyers • Employment equity • Official languages • Term strategy	• Policy on alternative work arrangements (AWA) revised, AWA promoted • Minimum five days professional development promoted • Policy on awards and recognition revised and better recognition achieved at all employee levels • New compensation package for lawyers in place • Full compliance with *Employment Equity (EE) Act*; a new EE Program developed; all designated groups represented in the Department • Official languages strategy for 2000-2002 implemented; part-time language training offered • Conversion of term positions to indeterminate and quarterly monitoring	• Increase in the number of employees using AWA • Full compliance with *EE Act* • Increase in awareness of official languages in the Department (80-100 employees took part-time language training) • More competitive salaries for lawyers • Departmental separation rate is stable at 6.1% (excluding Canadian Firearms Centre) • EE designated group separation rates equivalent to or less than the Department's overall rate • Term positions at 15.6% remained close to public service average

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
The Department is a harassment-free workplace	• Harassment-free workplace corporate objective	• Policy on prevention of conflict and harassment revised • Awareness training sessions held across Canada • Managers more at ease in addressing conflicts	• 3000 employees received awareness training • Number of formal and informal harassment cases decreased by 12%, from 40 in 2000-01 to 35 in 2001-02

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Managing significant growth within the Department has been challenging.
- Shifting staff within the LA group and between other occupational categories to better meet demands and needs has been slow; a more proactive approach is needed.
- Recruitment and Retention:
  - Continuing to be an employer of choice in a highly competitive labour market has been challenging.
  - Greater use of technology and new recruitment and retention strategies are required to attract and retain the highest quality professionals in the technologically savvy and innovative work force.
- Employment Equity:
  - Meeting the embracing change benchmarks has been a challenge for the Department. All policies, programs and initiatives need to support a culture of diversity that goes beyond achieving numbers to meet the EE requirements.
- Harassment-free Workplace:
  - Employees are increasingly capable of managing conflict situations on their own, when they are provided with the means to do so and are given the appropriate information. Employees and managers must continue to be vigilant in identifying and properly addressing any situations of abuse of authority and loss of control.
- Budget restraints have resulted in challenges in meeting awareness-training needs, especially in the Department's regional offices.

2.3.4.2 Communications

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	4.9	5.0

Over the past year, the Communications Branch has continued to meet many of the key challenges, set out in the Department's corporate plans and priorities. The recently established network of communications advisors across the Department's five regions has helped to better monitor local media and public environments and identify regional issues more effectively and efficiently. The Communications Branch, including regional communications advisors, continues to provide advice and guidance to the Department on internal communications needs and through enhanced outreach programs and electronic communications. The Branch also provides more information on legal issues and on the justice system in general to the public and organizations seeking the Department's legal advice and timely and accurate information from the Department of Justice. One departmental communications highlight was the nation-wide celebration of the 20th anniversary of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* in the spring of 2002, in partnership with other government departments and the Canadian Bar Association. During the fall of 2001, the Communications Branch played an instrumental role in the introduction of anti-terrorism legislation (Bill C-36).

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Increased and improved provision of strategic communications services	• Implemented model for high-profile cases • Piloted communications training course for managers • Provided quick, informed support for Bill C-36	• Contributed to increased public understanding of various issues • Laid foundation for improved strategic communications skills among managers • Contributed to public understanding/support of anti-terrorism legislation	• Balanced media coverage, particularly on high-profile issues such as Bills C-36 and C-23 • Improved internal and external stakeholder support • Congruence with the new Government of Canada Communications Policy • Public opinion polling
Strengthened relationships within the Department and across government	• Integrate communications dimensions into litigation strategies/policy development	• Sustained meeting of demand for strategic communications advice from Department's managers • Exemplary team-building and integration behaviors under pressure in development of Bill C-36	• Client demand and feedback • Employee feedback • Feedback from Justice communications community • Government-wide and departmental awards and recognition
Enhanced alignment of activities with the strategic plan	• Change agenda linked to the Internet/Intranet strategies	• New Justice Internet and Law Cluster sites reflect and promote strategic directions	• Qualitative feedback indicating client, stakeholder and employee awareness of strategic plan
Improved promotional capacity in support of Justice's business and recruitment strategies	• Publish quarterly magazine, Justice Canada, for legal/ academic readers • Exhibit programs to recruit new lawyers • Implemented Speakers Outreach program • Continued sponsorship of Justicia Award	• Broad implementation of DOJ visual identity • Coherent, coordinated and visible external communications and outreach initiatives • Sustained commitment to inform Canadians about Canada's justice system	• Reader uptake, expressions of approval & interest in DOJ publications • Positive reaction to visual identity and exhibits from external/internal audiences • Greater/more positive expressions of interest by potential recruits • Greater visibility in legal community, among law students

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Increased public awareness of and access to the Department of Justice	• Implemented Inet strategy • Piloted Canadian Public Affairs Channel (CPAC) program on Justice issues • Provided publishing services, advised clients on planning and document preparation • Led government-wide campaign to promote 20th anniversary celebration of the *Canadian Charter of Rights & Freedoms*	• Increased interaction with youth audiences • Contributed to growing public recognition, nationally and abroad, of Canada as a world leader in justice issues • Contributed to growing recognition across the legal community and government, of Justice's contribution to Canada's legal system	• Greater number of inquiries on Justice web sites (6 million/month) • Number of entries doubled for Justicia 2002 • Total number of viewers and interactive participants in CPAC broadcast and in Charter Anniversary events and requests for Charter Anniversary materials and information kits distributed

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Availability of funding initiated and sustained resource-dependent initiatives such as Outreach and Web-modernization programs, publications and broadcasts, and the support infrastructure set into place to help promote the Department's change agenda.
- The collective impact of multiple communications media and initiatives designed to increase public awareness of, and access to, Canada's justice system was greatly enhanced by the synergies realized in coordinated timing and approach.
- Innovative partnerships, such as those it has initiated with the Canadian Bar Association, Law Commission, and other government departments, are effective in extending the reach of the Department toward shared goals.

2.3.4.3 Information Management

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	23.0	22.8

The three priorities for information management and information technology (IM/IT) efforts in 2001-2002 were to continue to develop a governance framework for IM/IT, to expand communications, and facilitate sharing of knowledge. The Department established a long-term strategic IM/IT plan and governance and project review committees for IM/IT. It expanded communications through development of the Justice On-Line project, which supports the wider Government On-Line initiative. In addition, secure connectivity to the departmental network and applications was improved, along with communications between employees and external partners through Internet technology. The Department facilitated the sharing of knowledge by establishing a number of projects: testing a prototype for electronic document management, developing a single national case management system, initiating a pilot project to establish a national standard for litigation management software and hardware, and starting a project to pilot information-sharing within and outside the Department.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Develop a comprehensive IM/IT framework and governance model	• Establish a long-term vision and strategy for departmental IM/IT	• Chief Information Officer position created • Strategic IM/IT plan developed • Senior management IT Governance Committee established to set directions and establish departmental priorities, supported by a middle management and a project review committee to monitor technology enhancements at all stages • National Informatics Committee for IM/IT Governance continues its work • General IT policy drafted for the Department • Extensive consultations undertaken throughout the Department	• Agreement reached by the departmental executive council on the three key priorities for IM/IT • Departmental governance structure is in place to review and approve IM/IT related decisions
Provision of improved communication tools and easy access to information	• Develop Justice and Law Cluster Web site (Phase 1) • Make more systems connections available for employees working outside the departmental network	• A series of public consultations held across Canada to determine how best to provide seamless, citizen-centred access to justice-related information from all levels of government • Introduced *Justice and The Law Cluster* Web site: **www.jl-jd.gc.ca**. • Pilot project to make legal opinions available to Justice lawyers in client departments • Some 700 employees able to access the Justice network remotely from client departments and elsewhere	• Redirects from Canada Site increased 64% since March 18, 2002. • The site was visited 41,000 times since its launch on March 28, 2002. • The number of available links will double to 700 in the fall of 2002, offering Canadians and legal professionals more complete resource of justice-related information

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Facilitation the sharing of knowledge	• Implement an electronic document management system (EDMS) to facilitate creation, receipt, sharing and storage of information • Increase efficiency in the use and management of information	• Development of EDMS is under way • "Communities of Interest" project implemented to provide secure information sharing within/outside the Department in a secure environment • iCase project being developed to establish national case management, timekeeping, document-management and reporting system using internet technology. • Barrister's Briefcase project (aimed at establishing national standards for litigation software and hardware tools to manage and share documents throughout the litigation process)	• Successful pilot project in introducing the shared private network concept in the Department.

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- The events of September 11, 2001, caused a reassessment of priorities. A number of projects were put on hold, while additional security requirements were applied in other cases. Security awareness continues to be an issue.
- The establishment of a project management process requires time to evolve and set in place, but is of great benefit to the organization.
- The success of projects requires a good understanding of client and technology requirements, as well as client support.
- Effective information-sharing is a challenge: there is a need to address the issues of lack of central record of all crimes and offenders, absence of common data standards; different organizations have different capacities to store information electronically, causing duplication and incompatibility of information.
- Currently, IM/IT funding is decentralized in the Department; a study is planned in the fall of 2002 to determine the actual spending on IM/IT related activities in all areas of the Department and to recommend future streamlining and better management of IM/IT resources.

2.3.4.4 Finance Management and Administration

Fiscal Year	Spending ($ million)	
	Planned	Actual
2001-2002	18.8	19.4

The Department has implemented the first phase of a new financial framework designed to enhance financial planning, budgetary control and accountability for financial resources. This was supported, in parallel, by the implementation of the government-wide Financial Information Strategy. A number of measures to enhance effective resource allocation to all program areas in the Department have been introduced and continue to be improved. Continuing efforts are also being invested in identifying and developing performance information to allow for better planning and forecasting of future resource needs in the Department. Work continues on improving the efficient use of the departmental facilities, while providing greater safety and security to its employees across Canada.

EXPECTED RESULTS	ACTIVITIES	ACCOMPLISHMENTS	MEASURES OF SUCCESS
Enhanced financial management capacity	• Development of a new financial framework for the Department	• Implementation of Phase I of the new financial framework	• Clear accountability for financial management decisions • Greater control over financial resources
Effective resource allocation in the Department	• Development of new budget allocation guidelines as part of Phase I of the financial framework	• Budgets allocated prior to the start of the new fiscal year	• Financial resources are assigned to support departmental priorities • Timely allocation and reallocation of financial resources • Resources are linked to program results
Solid performance measures in place	• Development of Results-Based Measurement Accountability Frameworks (RMAFs) • Review of PRAS (Planning, Reporting and Accountability Structure)	• Six RMAFs completed for a number of major departmental initiatives with specific measures identified to monitor progress	• Solid performance measures will be available once data is collected for the measures identified in the RMAFs

LESSONS LEARNED / CHALLENGES

- Overall growth of the Department-mandated workload will require ongoing attention to prudent and effective resource management.
- Strong partnerships with central agencies are essential to implementing long-term solutions to financial and administration management challenges.
- Managing limited facilities to accommodate the Department's growth in the past years remains an ongoing challenge.

3.0 Consolidated Reporting

3.1 Horizontal, Government-wide Initiatives

Initiative	Goal	Justice Lead	Partners	Department of Justice Achievements
Public Security and Anti-Terrorism	Build personal and economic safety for Canadians		RCMP, Health, Transport, Solicitor General, ISSA	• Instrumental in enacting new anti-terrorism legislation • Enhanced information-sharing to assist law enforcement agencies
National Crime Prevention Strategy	Reduce crime and increase safety for Canadians and their communities	✓	RCMP, Solicitor General	• Hundreds of projects to assist communities in fighting and preventing crime
Family Violence	Address root causes and reduce family violence in Canadian homes		Health Canada lead	• Policy advice provided to other key players • Family violence addressed in a number of key departmental strategies (Firearms, Victims of Crime, Aboriginal Justice)
Youth Justice	Enhance support for young Canadians in conflict with the law	✓	RCMP, HRDC, Solicitor General	• New legislation introduced, focused on rehabilitation and re-integration of youth in conflict with the law
Firearms Program	Ensure safe and responsible use of firearms in Canada	✓	RCMP, HRDC, CCRA, Solicitor General, National Parole Board, and DFAIT	• Enhanced and simplified gun registration process • Awareness campaign to encourage all gun owners to register their firearms
Government On Line (GOL)	Deliver government service on-line by 2005		All departments and agencies	• Legislative Information Management System (LIMS) being developed to provide Canadians with current and historical versions of federal statutes and regulations on the Internet; it is ranked sixth overall on TBS's list of GOL priorities • Justice web site was visited more than 6 million times per month last year
Law Cluster	Create a library of legal services for the entire government	✓	All departments and agencies	• Web site on consolidated statutes and regulations is visited over a million times each month
Modern Comptrollership (MC)	Implement initiative in the Department		All departments and agencies	• Dedicated project office established • Analysis of scope of implementation of MC in Justice is under way
Workplace of Choice	Make Justice a Department of choice for new and current employees		All departments and agencies	• Human resource strategy in place to increase awareness of Department's work and recruit and retain high-quality professionals • Professional development opportunities offered to all staff
National Children's Agenda	Promote the well-being of Canadian children		HRDC, Health Canada	• Initiatives under Child-Centred Family Law to protect children from abuse and to protect their interests when families break up

Initiative	Goal	Justice Lead	Partners	Department of Justice Achievements
Organized Crime	Enhance public safety and security through disruption, deterrence and incapacitation of criminal organizations and individuals associated with them		RCMP, Solicitor General, Correctional Services of Canada	• Instrumental in enacting new anti-organized crime legislation (Bill C-24) • Development of Organized Crime Strategy to promote effective and flexible response to challenges of prosecuting organized crime • Legislative training on Bill C-24
Aboriginal Justice	Reduce the number of Aboriginal people in contact with the justice system and support communities in taking greater responsibility for administration of justice		DIAND, Health Canada	• 90 program in place, serving 290 communities • New agreements in place with provinces, territories and Aboriginal communities
Legal Risk Management	Government-wide approach to identifying, avoiding, mitigating and managing legal risks to the Crown		TBS, Client Departments/Agencies	• Series of projects to achieve more effective, sustainable approach to legal risk management
War Crimes	Identify and prosecute war criminals and prevent them from seeking refuge in Canada		RCMP, Citizenship and Immigration, Solicitor General	• 18 citizenships were revoked to war criminals • 445 individuals, accused of modern-day war crimes were prevented from entering Canada • 46 individuals were removed from Canada

3.2 Sustainable Development Strategy (SDS)

Highlights for the period ending March 31, 2002

The Department of Justice has revised its sustainable development strategy (SDS) to focus on more specific goals and targets for measuring of its success. The Department is concentrating on areas where it can make the most difference in its offices across Canada. The results have been demonstrated in:

- An increase in the number of litigation cases diverted to dispute resolution, giving Canadians greater satisfaction with federal dispute resolution services;
- Establishment of a new Northern Region to provide a full range of services to respond to the special needs of the largely Aboriginal population and to enhance capacity to reach out to First Nations governments and Aboriginal and other non-governmental organizations;
- Implementation of a legal risk framework, designed to identify early any major legal risks facing the government and allow the Department to be more proactive and efficient in resolving them; and
- 80% rate of paper and other solid waste recycling in two of the national headquarters offices.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY (SDS)		
OBJECTIVE	**INITIATIVE**	**ACHIEVEMENTS**
Support to sustainable development across government through the delivery of high-quality legal services and the development of legal infrastructure	• Develop continuing legal education on sustainable development • Enhance capacity to help client departments remove existing barriers to sustainable development • Develop new and enhanced legal instruments • Continue to develop capacity to deliver high quality legal services • Enhance legal training for clients • Promote dispute resolution and more efficient litigation • Enhance capacity to serve Canadians in the regions	• Dispute resolution mechanisms implemented and promoted as an alternative to traditional court and prosecution proceedings.
Exploration the implications of social and cultural factors for sustainable development in the context of the justice policy mandate	• Promote sustainable development principles through the sustainable communities initiatives • Pursue the Aboriginal Justice Strategy in accordance with the principles of sustainable development • Pursue crime prevention activity to further sustainable development principles	• Participate on interdepartmental committee to address sustainable development issues • More than 2400 crime prevention projects in 900 communities across Canada to increase the safety and security of Canadians • Support to Aboriginal communities to have greater control of the administration of justice
Reduction in the direct environmental impact of the Department of Justice's physical operations	• Stabilize level of paper consumption and decrease solid waste • Increase environmental awareness	• Strategy to optimize building occupancy by the Department • Increased use of electronic systems to capture and distribute information to replace hard copy documents • Consulting firm hired to assess Department's capacity for SDS, and provide baseline for reporting and achievement measurement, with focus on policy improvements

4.0 Financial Performance

4.1 Financial Performance Overview

Operating Expenditures:

The increase of $86.4 million between 2001-02 Operating planned spending and the 2001-2002 actual expenditures comprises the following:

Increased resources through Supplementary Estimates	***($000)***
• Collective Bargaining and Other Salary Related Items	18,491
• De Trang et al.	14,920
• Transfer from Grants and Contributions	14,129
• Tobacco Smuggling	11,199
• Community Safety and Crime Prevention	9,834
• Organized Crime	6,275
• Integrated Proceeds of Crime	5,157
• Carry Forward 2000-2001	4,765
• War Crimes	4,592
• Métis Litigation	4,369
• Anti-Terrorism	3,784
• Legal Aid Development and Research	2,745
• CCRA – all Submissions	1,815
• Legal Risk Management and Federal Prosecution Services Review	1,769
• Tobacco Control Strategy	1,654
• Government On-Line – LIMS and Law Cluster	1,327
• Other	2,691
Decreased resources through Supplementary Estimates	
• Firearms	15,600
• Firearms Temporary Waiver of Registration Fees	10,000
• Dispute Resolution Fund	2,300
• Firearms Transfer Fee Waiver	1,066
• Other	4,450
Other adjustments	
• Lapse per the Public Accounts	20,152

Non-Respendable Revenues:

The decrease of $1.7 million difference between 2001-02 planned revenue and the 2001-02 actual revenues is due primarily to a reduction in the amount of service fees collected for Firearms as a result of fee waiver incentive.

Transfer Payments

The $33.7 million difference between 2001-02 planned spending and the 2001-02 actual expenditures comprises the following:

Increased resources through Supplementary Estimates	***($000)***
• Legal Aid Transition	20,000
• Firearms	15,600
• Community Safety and Crime Prevention	11,045
• Air India	8,238
• Aboriginal Justice Strategy	4,200
• Legal Aid Development and Research	1,000
• Others	482
Decreased resources through Supplementary Estimates	
• Transfer to Operating	14,129
Other adjustments	
• Lapse per the Public Accounts	12,748

Note: Reprofiling is a process by which the current year funds of an initiative are allocated to future years for spending. These are approved by the Treasury Board.

Financial Summary Tables

4.2 Financial Table 1: Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority (millions of dollars)

Vote		2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 Actual
	Administration of Justice Program			
1	Operating expenditures	424.3	*500.4*	**480.2**
5	Grants and Contributions	380.9	*427.4*	**414.6**
(S)	Minister of Justice - Salary and motor car allowance	0.1	*0.1*	**0.1**
(S)	Contributions to Employee benefit plans	43.7	*37.1*	**37.1**
(S)	Refunds of amounts credited to revenues in previous years	-	*3.3*	**3.3**
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	-	-	**-**
	Total Department	849.0	*968.3*	**935.4**

Note: Total Authorities are main estimates plus supplementary estimates plus other authorities. Due to rounding, figures may not add to totals shown.

4.3 Financial Table 2: Comparison of Total Planned to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (millions of dollars)

Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants & Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Government Client Services									
(total authorities)	*2,154.4*	*266.5*	-	-	*266.5*	-	*266.5*	-	*266.5*
(Actuals)	**2,673.3**	**269.8**	-	-	**269.8**	-	**269.8**	-	**269.8**
Law and Policy									
(total authorities)	*316.0*	*199.5*	-	*427.4*	*626.9*	-	*626.9*	-	*626.9*
(Actuals)	**593.9**	**180.9**	-	**414.6**	**595.6**	-	**595.6**	-	**595.6**
Administration									
(total authorities)	*385.0*	*75.0*	-	-	*75.0*	-	*75.0*	-	*75.0*
(Actuals)	**548.7**	**70.0**	-	-	**70.0**	-	**70.0**	-	**70.0**
Total									
(total authorities)	*2,855.4*	*540.9*	-	*427.4*	*968.3*	-	*968.3*	-	*968.3*
(Actuals)	**3,851.9**	**520.7**	-	**414.6**	**935.4**	-	**935.4**	-	**935.4**

Other Revenues and Expenditures	
Non-Respendable Revenues	
(total authorities)	*25.1*
(Actuals)	**23.4**
Cost of services provided by other departments	
(total authorities)	*30.8*
(Actuals)	**40.9**
Net Cost of the Program	
(total authorities)	*974.0*
(Actuals)	**952.9**

Note: *Numbers in italics denote Total Authorities for 2001-02 (main and supplementary estimates and other authorities).* **Bolded numbers denote actual expenditures and revenues in 2001-02.** Due to rounding, figures may not add to totals shown. Operating numbers include contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

4.4 Financial Table 3: Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (millions of dollars)

Business Lines	Actual 1999-2000	Actual 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	*Total Authorities 2001-2002*	Actual Expenditures 2001-2002
Government Client Services	195.5	240.3	215.6	*266.5*	**269.8**
Law and Policy	472.7	587.9	571.1	*626.9*	**595.6**
Administration	48.0	60.4	62.3	*75.0*	**70.0**
Total	716.2	888.6	849.0	*968.3*	**935.4**

Note: Total Authorities are main estimates plus supplementary estimates and other authorities. Due to rounding, figures may

4.5 Financial Table 5: Revenues

Non-Respendable Revenues (millions of dollars)

Business Lines	Actual 1999-2000	Actual 2000-2001	Planned 2001-2002	*Total Authorities 2001-2002*	Actual Expend. 2001-2002
Government Client Services	-	-	-	-	-
Law and Policy	16.1	35.5	24.4	*24.4*	**20.3**
Administration	0.8	4.7	0.7	*0.7*	**3.1**
Total Revenues Credited to the CRF	16.9	40.2	25.1	***25.1***	**23.4**

Note: Includes services and service fees for Firearms, Family Order and Agreements Enforcement Assistance, Central Divorce Registry, Court Costs and miscellaneous revenue outside government, as well as revenue generated from fines and forfeitures, rent for dwelling and utilities and others.

4.6 Financial Table 6: Statutory Payments

Statutory Payments by Business Line (millions of dollars)

Business Lines	Actual 1999-2000	Actual 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	*Total Authorities 2001-2002*	Actual Expend. 2001-2002
Government Client Services	21.3	24.5	23.0	*25.0*	**25.0**
Law and Policy	8.6	11.8	7.9	*10.3*	**10.3**
Administration	3.4	4.2	4.8	*5.2*	**5.2**
Total Statutory Payments	33.3	40.5	35.7	***40.5***	**40.5**

Note: Includes contributions to Employee Benefits Plan, Minister's Salary and Car Allowance, refunds of amounts credited to revenues in previous years and spending of proceeds from the disposal of Surplus Crown Assets.

4.7 Financial Table 7: Transfer Payments

Transfer Payments by Business Line (millions of dollars)

Business Lines	Actual 1999-2000	Actual 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	*Total Authorities 2001-2002*	Actual Expend. 2001-2002
GRANTS					
Government Client Services	-	-	-	-	-
Law and Policy	22.5	24.2	31.2	*33.6*	**30.5**
Administration	-	-	-	-	-
Total Grants	22.5	24.2	31.2	***33.6***	**30.5**
CONTRIBUTIONS					
Government Client Services	-	-	-	-	-
Law and Policy	300.5	338.2	349.7	*393.8*	**384.1**
Administration	-	-	-	-	-
Total Contributions	300.5	338.2	349.7	***393.8***	**384.1**
Total Transfer Payments	323.0	362.4	380.9	*427.4*	**414.6**

4.8 Financial Table 9: Contingent Liabilities

Contingent Liabilities (dollars)

List of Contingent Liabilities	Current Amount of Contingent Liability
Anderson, D.	500,000
Bedirian, H.	200,000
Bellamy, B.	25,000
Burko, M. & K.	200,000
Doe, J.	1,500,000
Donalco Inc. & Group	30,000
Froom	25,000
Schreiber	1,000,000
Skandarajah	25,000
Tucker & Baldasaro, Rev. W.	3,000
Total Contingent Liabilities	**3,508,000**

Note: Contingent liabilities are potential liabilities which may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur.

5.0 Other Information

5.1 Contacts for Further Information

The Hon. Martin Cauchon, Minister of Justice and Attorney General of Canada, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-992-4621

Morris Rosenberg, Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-957-4998

Rachelle Larabie-LeSieur, Director General, Communications Branch, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-957-4221, Fax: (613)-941-2329

Wendy Sailman, Director, Public Affairs Division, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-957-4211, Fax: (613)-948-2983

John Sims, QC, Associate Deputy Minister, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-957-4955, Fax: (613)-957-2546

Mario Dion, Associate Deputy Minister, St. Andrew's Tower, 275 Sparks Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-941-4073, Fax: (613)-941-4074

Mary Dawson, Associate Deputy Minister, St, Andrew's Tower, 275 Sparks Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613)-957-4898, Fax: (613)-952-4279

Web site: The Department of Justice web site is at http://canada.justice.gc.ca

5.2 Legislation Administered and Associated Regulations

The Minister of Justice has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Annulment of Marriages (Ontario)	*R.S.C. 1970, c. A-14*
Canada Evidence	*R.S., c. C-5*
Canada-United Kingdom Civil and Commercial Judgments Convention	*R.S., c. C-30*
Canadian Bill of Rights	*1960, c. 44*
Civil Law Harmonization Act	*2001, c.4*
Commercial Arbitration	*R.S., c. 17 (2nd Supp.)*
Contraventions	*1992, c. 47*
Crown Liability and Proceedings	*R.S., c. C-50*
Divorce	*R.S., c. 3 (2nd Supp.)*
Escheats	*R.S., c. E-13*
Extradition	*R.S., c. E-23*
Family Orders and Agreements Enforcement Assistance	*R.S., c. 4 (2nd Supp.)*
Federal Court	*R.S., c. F-7*
Firearms	*1995, c. 39*
Foreign Enlistment	*R.S., c. F-28*
Foreign Extraterritorial Measures	*R.S., c. F-29*
Human Rights, Canadian	*R.S., c. H-6*
Identification of Criminals	*R.S., c. I-1*
International Sale of Goods Contracts Convention	*1991, c. 13*
Interpretation	*R.S., c. I-21*
Judges	*R.S., c. J-1*
Justice, Department of	*R.S., c. J-2*
Law Commission of Canada	*1996, c. 9*
Marriage (Prohibited Degrees)	*1990, c. 46*
Mutual Legal Assistance in Criminal Matters	*R.S., c. 30 (4th Supp.)*
Official Languages	*R.S., c. 31 (4th Supp.)*
Security of Information Act	*R.S., c. O-5*
Postal Services Interruption Relief	*R.S., c. P-16*
Prize, Canada	*R.S.C. 1970, c. P-24*
Revised Statutes of Canada, 1985	*R.S., c. 40 (3rd Supp.)*
Security Offences	*R.S., c. S-7*
State Immunity	*R.S., c. S-18*
Statute Revision	*R.S., c. S-20*
Statutory Instruments	*R.S., c. S-22*
Supreme Court	*R.S., c. S-26*
Tax Court of Canada	*R.S., c. T-2*
United Nations Foreign Arbitral Awards Convention	*R.S., c. 16 (2nd Supp.)*
Young Offenders Act	*R.S, c. Y-1*

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts:

Access to Information	*R.S., c. A-1 (President of the Treasury Board)*
Bills of Lading	*R.S., c. B-5 (Minister of Transport)*
Criminal Code	*R.S., c. C-46 (Solicitor General of Canada and Minister of Agriculture and Agri-Food)*
Garnishment, Attachment and Pension Diversion	*R.S., c. G-2 (Minister of National Defence, Minister of Finance and Minister of Public Works and Government Services)*
Modernization of Benefits and Obligations Act	*2000, c. 12*
Privacy	*R.S., c. P-21 (President of the Treasury Board)*

5.3 Listing of Statutory and Departmental Reports

	Available Format H = hard copy I = internet
1998-1999 Status Report and Action Plan 1999-2002 for the Implementation of Part VII of the *Official Languages Act*	I
A Guide to the Making of Federal Acts and Regulations	I
A Quick Look at Canada's Firearms Law - (Mini Guide) Questions and Answers about the Firearms Act, Regulations and Support Material	H ,I
A Survey of the Preliminary Inquiry in Canada (April 1993)	I
Abuse Is Wrong In Any Language (JUS-P-677E) For immigrant women who are suffering from abuse in a relationship or in a family.	H.I
An Introduction to Canada's Firearms Law For the Aboriginal Peoples of Canada (Questions & Answers)	H.I
Canada's Court System (JUS-P-703) For students and others interested in learning about Canada's court system.	H.I
Canada's Department of Justice (brochure)	H.I
Canada's System of Justice (JUS-P-645) For students and others interested in learning about Canada's justice system.	H.I
Canada's War Crimes Program – Annual Report 2000- 2001	I
Canada's Youth Criminal Justice Act – A New Law, A New Approach	I
Canadian Charter of Rights and Freedoms	I
Canadian Charter of Rights Decision Digest (August 1999)	I
Canadian Custody and Access Provisions: A Legislative Comparison	I
Child Custody and Access in Foreign Jurisdictions: A Legislative Comparison of the United Kingdom, Florida, Indiana, Washington, Minnesota, California, Australia, and New Zealand.	I
Child Support – A Workbook for Parents (February 1998) Helps parents calculate monthly child support payments.	I
Child Support – The Complete Workbook (November 1997) Helps the professional community estimate child support amounts using the Federal Child Support Guidelines.	I
Child Support Initiative: Research Framework (March 1999)	I
Complaint and Redress Mechanisms Relating to Racial Discrimination in Canada and Abroad	I
Constitution Acts 1967 to 1982	I
Current Police Activity, January 2000	I
Estimates, Part III 2001-2002 Report on Plans and Priorities; 2000-2001 Report on Plans and Priorities	I
Federal Child Support Guidelines Simplified Tables: Five or More Children	I
Federal Child Support Guidelines Simplified Tables: One to Four Children	I
Federal Child Support Guidelines: A Guide to the New Approach (JUS-P-725)	H
Firearms Act Regulation - March 1998	H, I

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère de la Justice Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/39-2002
ISBN 0-660-62109-6

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Ministère de la Justice

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2002

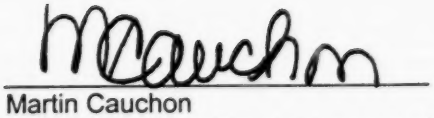

Martin Cauchon
Ministre de la Justice et procureur général
du Canada

1.0 MESSAGE DU MINISTRE 1

2.0 RENDEMENT DU MINISTÈRE 3

2.1 LE MINISTÈRE ET SON RÔLE 3
2.2 BILAN 5
2.3 NOS RÉALISATIONS EN 2001–2002 7
2.3.1 Faits saillants et ressources utilisées 7
2.3.2 Au service des Canadiens 8
2.3.2.1 Sécurité publique et lutte contre le terrorisme 9
2.3.2.2 Renouvellement de la justice pour les jeunes 11
2.3.2.3 Droit familial axé sur les enfants 13
2.3.2.4 Crime organisé 15
2.3.2.5 Programme d'enregistrement des armes à feu 16
2.3.2.6 Victimes d'actes criminels 17
2.3.2.7 Stratégie nationale pour la prévention du crime 19
2.3.2.8 Programme d'aide juridique 22
2.3.2.9 Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones 23
2.3.2.10 Modification du *Code criminel* : loi omnibus 24
2.3.2.11 Gouvernance 25
2.3.2.12 Examen de la Loi canadienne sur les droits de la personne 26
2.3.3 Fournir des services de grande valeur et faire des choix 27
2.3.3.1 Services juridiques aux ministères et organismes clients 28
2.3.3.2 Service fédéral des poursuites 30
2.3.3.3 Gestion des risques juridiques 32
2.3.3.4 Services législatifs 34
2.3.3.5 Droit et travaux internationaux 36
2.3.4 Tirer parti de nos atouts 38
2.3.4.1 Gestion des ressources humaines 39
2.3.4.2 Communications 41
2.3.4.3 Gestion de l'information 43
2.3.4.4 Gestion financière et administration 45

3.0 GROUPEMENT DES RAPPORTS 46

3.1 INITIATIVES HORIZONTALES, À L'ÉCHELLE DU GOUVERNEMENT 46
3.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD) 47

4.0 RENDEMENT FINANCIER 49

4.1 APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER 49
4.2 TABLEAU FINANCIER 1: SOMMAIRE DES CRÉDITS APPROUVÉS 50
4.3 TABLEAU FINANCIER 2 : COMPARAISON DES DÉPENSES TOTALES PRÉVUES ET DES DÉPENSES RÉELLES 51
4.4 TABLEAU FINANCIER 3 : COMPARAISON HISTORIQUE DES DÉPENSES PRÉVUES ET RÉELLES TOTALES 52
4.5 TABLEAU FINANCIER 5 : RECETTES 52
4.6 TABLEAU FINANCIER 6 : PAIEMENTS LÉGISLATIFS 52
4.7 TABLEAU FINANCIER 7 : PAIEMENTS DE TRANSFERT 53
4.8 TABLEAU FINANCIER 9 : PASSIF ÉVENTUEL 53

5.0 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 54

5.1 PERSONNES-RESSOURCES 54
5.2 LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES 55
5.3 RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS 57

1.0 Message du ministre

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport sur le rendement de 2001-2002 du ministère de la Justice.

Le Ministère a connu une année fort stimulante, devant les nouveaux enjeux auxquels étaient confrontés le Canada et le monde entier en matière de sécurité. Nos efforts se sont essentiellement concentrés sur la réponse à fournir aux événements survenus le 11 septembre aux États-Unis et leurs répercussions, alors que nous recherchions les moyens législatifs qui convenaient. C'est ainsi que nous avons élaboré le projet de loi C-36, mesure législative antiterroriste prise par le gouvernement du Canada, qui fournit aux organismes d'application de la loi et de sécurité nationale les outils dont ils ont besoin pour protéger la population canadienne contre les activités terroristes tout en lui garantissant ses droits et libertés.

Cette année, le Ministère a poursuivi ses efforts auprès des autres paliers de gouvernement, des organisations non gouvernementales ainsi que diverses parties intéressées, afin de renforcer et d'élargir les partenariats en matière de justice. Ces partenariats permettront d'accroître l'efficacité de l'appareil judiciaire dans des domaines comme la prévention du crime dans nos collectivités, les réponses aux nouvelles préoccupations de la population en matière de justice, la protection des Canadiennes et des Canadiens contre les nouvelles formes de criminalité, notamment celles visant les nouvelles technologies.

Par exemple, deux nouvelles lois particulièrement importantes ont été déposées l'an dernier : le projet de loi C-15A en octobre et le projet de loi C-24 en juin. Ces lois protégeront nos enfants contre l'exploitation par le truchement de l'Internet et donneront aux organismes d'application de la loi de nouveaux moyens pour combattre le crime organisé. Le Parlement a également adopté cette année une nouvelle loi très importante émanant du ministère de la Justice, notamment la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Cette loi constitue la pierre angulaire de l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes, dont la mise en œuvre est en cours et à laquelle participent des collectivités dans l'ensemble du pays en vue de créer un système de justice qui soit plus équitable et plus efficace pour les jeunes.

Au cours de l'année 2001-2002, le procureur général du Canada s'est occupé de nombreuses affaires ayant une incidence considérable et touchant de grandes questions telles que l'immigration, les impôts et les droits fondamentaux de la personne.

Par ailleurs, la priorité demeure pour le Ministère de rechercher les moyens d'adapter le système de justice aux besoins des Canadiennes et des Canadiens d'origine autochtone. Ainsi, la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones vise à réduire les taux de criminalité et d'incarcération chez les Autochtones et à rendre le système de justice plus sensible à la culture de ces derniers. La Stratégie vient aussi appuyer la résolution des problèmes juridiques complexes liés au triste héritage des pensionnats indiens, en poursuivant les efforts de collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans ce dossier.

Le Ministère continue de répondre à une conjoncture nationale et internationale en évolution constante par l'innovation et la créativité ainsi que sa détermination renouvelée de mettre en commun le savoir et l'information, au sein comme à l'extérieur de l'administration fédérale. Il procède à la concrétisation d'une nouvelle stratégie relative aux ressources humaines qui mise, à l'échelle du Canada, sur la diversité de ses employés en matière de compétences et de connaissances, et vise à élargir ces dernières. D'autres initiatives viennent appuyer l'apprentissage continu, l'innovation et la créativité en ce qui concerne les activités du Ministère, et elles favorisent la poursuite de l'excellence dans la prestation des services.

En 2001-2002, le ministère de la Justice a mis en place les premiers éléments de son Plan stratégique quinquennal, lequel définit la manière dont il entend remplir le mandat qui lui est confié de gérer avec efficacité le système de justice et de protéger les droits, les libertés et la sécurité des Canadiennes, des Canadiens et de leurs collectivités.

Le Ministère continue de s'appliquer à gérer et à améliorer le système de justice canadien, à faire participer le public au processus ainsi qu'à maintenir une norme d'excellence au niveau du service qu'il assure au gouvernement du Canada et à la population canadienne.

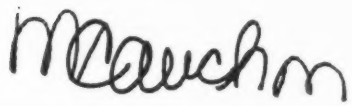

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada,
Martin Cauchon

2.0 Rendement du Ministère

2.1 Le Ministère et son rôle

Le Ministère de la Justice s'articule autour de deux grands rôles au sein du système de justice canadien, celui de procureur général du Canada et celui de ministre de la Justice.

Le *procureur général* est l'avocat de l'État fédéral et il s'acquitte de ses responsabilités en accord avec l'intérêt public et dans le cadre des lois en vigueur. Il est appelé :

- à fournir des conseils et des services juridiques aux ministères et organismes fédéraux, notamment en ce qui a trait à la réglementation et à la conduite des litiges;
- à intenter des poursuites pour des infractions à l'ensemble des lois fédérales, exclusion faite du *Code criminel* dans les provinces et inclusion faite du *Code criminel* dans les territoires.

Le *ministre de la Justice* tient surtout compte des considérations générales qui sous-tendent les lois dont l'application relève directement de lui, notamment en matière :

- *de justice pénale*
- *de droits de la personne*
- *de droit de la famille et des jeunes*
- *de droit administratif*
- *de justice autochtone*
- *d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels*
- *de politique générale régissant le droit public*
- *de langues officielles*
- *de mandat gouvernemental en ce qui a trait aux tribunaux et aux juges*
- *de participation du Canada aux travaux des organisations internationales œuvrant au développement du droit international privé.*

Le *ministre* est également chargé :

- *de la réalisation des objectifs visés par les politiques en matière de justice administrative au moyen de programmes et services;*
- *de questions touchant l'accessibilité, l'impartialité et l'équité du système de justice;*
- *des instruments juridiques dont se servent les ministères et organismes pour atteindre les objectifs globaux du gouvernement;*
- *de la rédaction de projets de loi et de règlements pour le compte du gouvernement;*
- *de la conformité des lois et des règlements fédéraux à la* Charte canadienne des droits et libertés *et aux autres politiques et lois du gouvernement.*

Les obligations et les responsabilités du Ministère sont définies par la *Loi sur le ministère de la Justice*. Le Ministère fournit une gamme complète de services juridiques au gouvernement du Canada, dont la prestation de conseils juridiques, la production de documents juridiques, la rédaction de projets de loi et règlements, ainsi que la conduite des litiges. Le Ministère est chargé de veiller à ce que l'administration des affaires publiques s'effectue en conformité avec la Loi.

Outre la *Loi sur le ministère de la Justice*, les principales lois qui régissent les activités du Ministère comprennent la *Déclaration canadienne des droits*, la *Loi sur les textes réglementaires* et la *Loi sur la révision des lois*. Le Ministère examine tous les projets de loi déposés par les ministres au Parlement, de

même que tous les règlements soumis pour enregistrement au greffier du Conseil privé, afin de s'assurer que toutes leurs dispositions sont conformes à l'objet et aux dispositions de la *Déclaration canadienne des droits* et de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Dans un cas comme dans l'autre, le ministre doit signaler toute incohérence au Parlement. La *Loi sur les textes réglementaires* exige que les règlements soient examinés selon les critères énoncés dans cette loi. Quant à la *Loi sur la révision des lois*, elle prévoit la révision et la codification périodiques des lois publiques du Canada ainsi que des règlements afférents.

Structure organisationnelle

Le diagramme qui suit présente les postes de gestion liés aux trois secteurs d'activité du Ministère de la Justice.

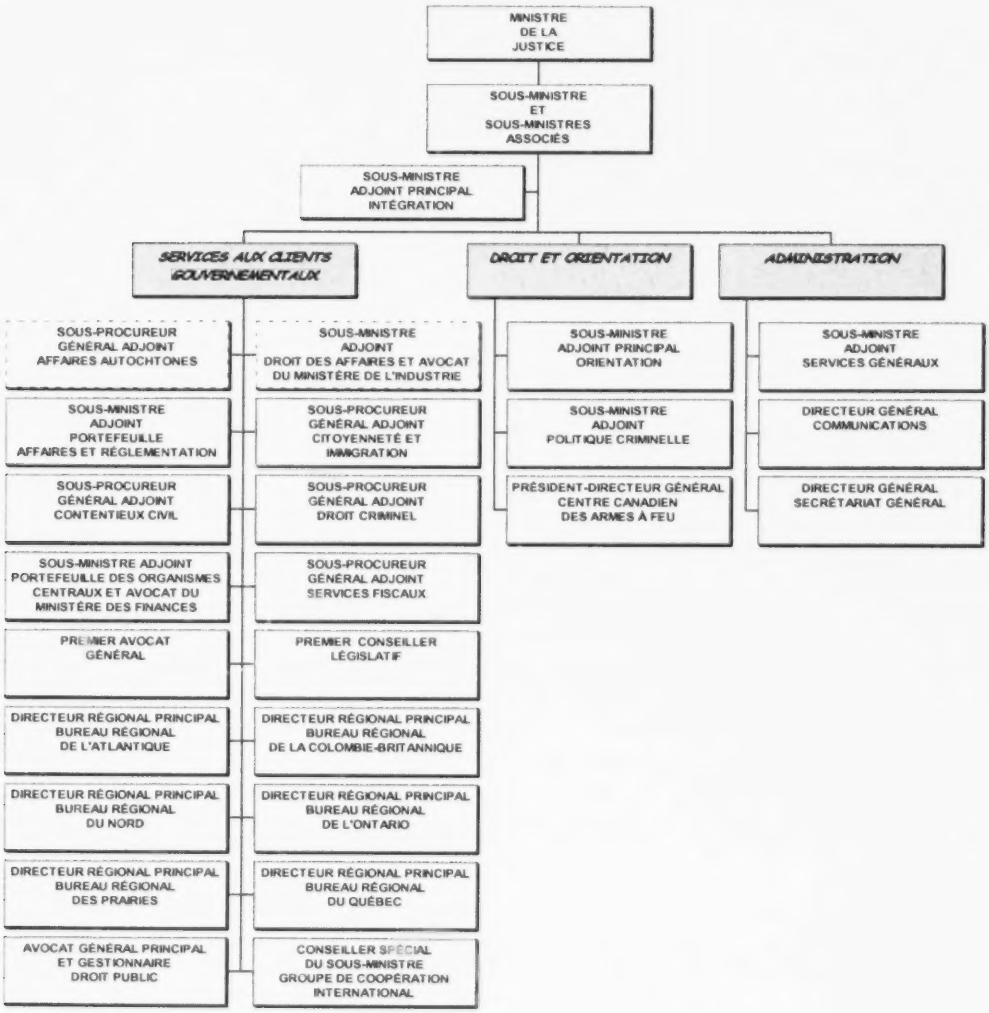

2.2 Bilan

Environnement de travail

Le système de justice canadien a subi des pressions tout au long de l'année qui vient de s'écouler. Plusieurs événements ont ébranlé les fondations de la démocratie occidentale et exigé une réaction immédiate du Ministère de la Justice et de ses divers partenaires. Ces événements se sont déroulés sur fond de mondialisation accrue, dans laquelle maintes questions de justice devaient être abordées conjointement par diverses nations et au sein d'instances internationales telles que les Nations Unies. L'augmentation du crime transnational, incluant le terrorisme, la contrebande de drogues et la « cyber-criminalité », a confirmé la pertinence de ces efforts.

Pour être à la hauteur des circonstances, le Ministère a structuré son action autour des principes suivants : travail d'équipe et intégration, autonomisation et responsabilité des cadres supérieurs, bonne gestion des affaires publiques. Le Ministère a poursuivi la mise en oeuvre de son Plan stratégique quinquennal (sur le Web à http://canada.justice.gc.ca/fr/dept/pub/just/strat_plan), qui confirme la nécessité d'établir des mesures du rendement efficaces pour surveiller et signaler les réalisations du Ministère par rapport à ses objectifs stratégiques. Les unités organisationnelles ont uni leurs efforts pour s'attaquer aux maintes priorités et tâches. La plupart des réalisations soulignées dans le présent rapport sont le fruit de cette collaboration dans les régions et à l'Administration centrale.

Dans le cadre de la première orientation stratégique, *Servir les Canadiens,* le Ministère a investi dans de multiples initiatives en cours et nouvelles afin de maintenir un système de justice juste, efficace et accessible. Plusieurs de ces initiatives sont réalisées en collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux ou internationaux, des organisations non gouvernementales et des associations bénévoles et à but non lucratif. Un partenariat solide est à la base d'un grand nombre des initiatives en cours particulièrement importantes, dont : la sécurité publique et lutte contre le terrorisme, le Programme canadien des armes à feu, la Stratégie nationale pour la prévention du crime, la Stratégie d'aide à la famille axée sur l'enfant, l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes. En outre, le Ministère étudie la participation des citoyens dans la gestion du système de justice canadien, en vue d'élargir leur rôle dans les initiatives publiques concernant la sûreté et la sécurité. L'an dernier, nous avons favorisé la participation de la population dans de multiples dossiers, dont la justice pour les jeunes, les pensions alimentaires, le droit de garde et de visite des enfants, les victimes d'actes criminels, la lutte contre le terrorisme, et l'élaboration d'un programme de la vulgarisation et d'information juridique.

La deuxième orientation stratégique du Ministère, *Fournir des services de valeur supérieure et faire des choix,* fait suite à sa responsabilité en tant que dispensateur de services juridiques et législatifs aux ministres et à leur ministère, ainsi qu'à la plupart des organismes fédéraux. Le Ministère a vu son rôle évoluer en fonction des nouveaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux au Canada et dans le monde, et il a intensifié ses efforts pour être à la hauteur de la tâche qui l'attend. Le Ministère a connu une croissance notable au cours des cinq dernières années pour s'adapter à tous ces changements. Il est également présent et actif sur la scène internationale; il collabore avec ses partenaires, participe aux tribunes, et contribue à la jurisprudence en plus d'apporter son concours aux pays qui réaménagent leur système de justice.

Conformément à sa troisième orientation stratégique, *Tirer parti de nos atouts,* le Ministère s'emploie à améliorer sa gestion et son administration et à se doter de personnels compétents, professionnels et réceptifs, en mesure d'offrir un service de qualité supérieure aux organisations clientes et aux citoyens.

D'importants progrès ont été accomplis à cet égard, allant de l'élaboration d'un solide plan stratégique pour les ressources humaines (misant sur le recrutement et la rétention), de la formation continue et de la promotion du Ministère en tant qu'environnement de travail attrayant, aux améliorations déterminantes apportées aux technologies de l'information. Il s'agit entre autres de nouveaux outils conviviaux qui permettent au public d'accéder à l'information sur le système de justice canadien, des améliorations apportées aux bases de données à l'appui de nos efforts avec nos partenaires, ainsi que des outils internes visant à accroître l'efficacité de nos services aux clients.

Tout en apportant ces changements, le Ministère doit s'occuper des questions liées aux installations et aux aménagements et renforcer la sécurité de ses employés. De plus, pour aider les Canadiens à mieux comprendre leur système de justice et à y jouer un rôle utile, le Ministère continue d'investir dans le Programme de vulgarisation et d'information juridique et dans les consultations publiques sur le droit et les réformes d'orientation.

Le Ministère a entrepris un examen systématique de sa capacité à s'occuper d'un volume de travail accru. Il s'affaire à investir les nouvelles ressources obtenues par suite de cet examen pour accroître son efficacité et sa productivité. Il faut augmenter sa capacité à fournir des conseils juridiques de qualité au gouvernement, à produire et mettre en oeuvre des politiques, des programmes et des services de premier ordre aux Canadiens tout en incluant les citoyens dans les concertations et la formulation des politiques, et à renforcer l'infrastructure administrative essentielle à ces activités.

2.3 Nos réalisations en 2001–2002

2.3.1 Faits saillants et ressources utilisées

L'an dernier, en accord avec les priorités gouvernementales, le Ministère a continué de consacrer ses efforts au leadership de pointe et à l'excellence au chapitre du droit et des politiques. De multiples modifications ont été apportées aux lois, et de nouvelles politiques ainsi que de nouveaux programmes étaient axés sur la sûreté et la sécurité, la famille, les enfants et la jeunesse, les Autochtones, les victimes d'actes criminels et la prévention du crime ont été instaurés.

Les bilans qui suivent mettent en valeur l'engagement de tous les instants du Ministère à l'égard d'un système de justice qui prend en compte les valeurs canadiennes de justice, d'égalité, de respect et de responsabilité, tout en répondant aux nouveaux besoins d'une société diversifiée.

Le Ministère a géré ses services et programmes juridiques en s'appuyant d'une part sur un réseau intégré de bureaux régionaux qui s'occupent de la prestation des programmes et services et participent de plus en plus à l'élaboration des politiques ministérielles et, d'autre part, sur un réseau d'unités organisationnelles à l'Administration centrale. La majorité de ces réalisations sont le fruit des efforts concertés de maintes équipes ministérielles.

Dépenses par secteur d'activité en 2001–2002

	(en millions de dollars) 2001–2002		
Secteur d'activité	**Dépenses prévues**	***Autorisations totales***	**Dépenses réelles**
Services aux clients gouvernementaux	215,6	*266,5*	**269,8**
Droit et orientation	571,1	*626,9*	**595,6**
Administration	62,3	*75,0*	**70,0**
Total pour le Ministère	**849,0**	***968,3***	**935,4**

Les dépenses prévues comprennent les montants approuvés dans le budget principal et les ajustements au titre des éléments approuvés dans le budget fédéral.
Les chiffres des *autorisations totales* comprennent ceux des budgets principal et supplémentaire des dépenses et d'autres autorisations. Les dépenses réelles d'un secteur d'activité peuvent dépasser les autorisations accordées tant et dans la mesure où elles n'excèdent pas le total applicable au Ministère.
Du fait de l'arrondissement des nombres, il se peut que les montants ne correspondent pas aux totaux affichés.

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus et dans la Partie IV du présent rapport sont fondés sur le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère et sur les Comptes publics du Canada pour l'exercice financier 2001-2002.

Les montants précités ne comprennent pas les frais de logement; cependant, ces frais sont inclus dans les dépenses de 2001-2002 et présentées pour chaque initiative rapportée plus loin dans le présent rapport.

2.3.2 Au service des Canadiens

AUX SERVICE DES CANADIENS	RÉALISATIONS ET RÉSULTATS
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LUTTE ANTITERRORISTE	• Élaboration et mise en oeuvre rapides d'une loi antiterroriste. • Loi conforme aux normes des Nations Unies.
RENOUVELLEMENT DE LA JUSTICE DES JEUNES	• Nouvelle loi promulguée en février 2002 pour réduire la délinquance juvénile.
DROIT FAMILIAL AXÉ SUR LES ENFANTS	• Aide au Programme national d'action pour les enfants. • Examen et rapport sur les Lignes directrices sur les pensions alimentaires pour les enfants.
CRIME ORGANISÉ	• Introduction de mesures dynamiques en janvier 2002 pour lutter contre le crime organisé. • Formation d'équipes spéciales de procureurs.
PROGRAMME SUR LES ARMES À FEU	• Amélioration du mécanisme de demandes d'enregistrement. • Lancement fructueux de l'initiative d'enregistrement. • Individus dangereux = interdiction de posséder une arme à feu.
VICTIMES D'ACTES CRIMINELS	• Donner suite aux besoins et préoccupations des victimes. • Information accrue sur les services aux victimes.
STRATÉGIE NATIONALE SUR LA PRÉVENTION DU CRIME	• Tribunaux de traitement de la toxicomanie mis sur pied à Vancouver et Toronto. • Innover dans la lutte contre le crime.
AIDE JURIDIQUE	• Investissement supplémentaire de 20 millions $/an par le gouvernement fédéral. • Étude sur les besoins en matière d'aide juridique au pays.
STRATÉGIE SUR LA JUSTICE APPLICABLE AUX AUTOCHTONES	• Partenariats renforcés avec les groupes autochtones. • Solutions de rechange au système judiciaire pour aider les délinquants.
MODIFICATION DU DROIT PÉNAL	• Adoption d'une loi qui renforce la sécurité publique. • Nouvelles dispositions pour protéger les enfants. • Peines plus sévères pour les auteurs de harcèlement criminel
GOUVERNANCE	• Examen de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*, pour en assurer l'actualité et la pertinence
EXAMEN DE LA LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE	• Examen de la loi a entraîné 165 recommandations, y compris de nouvelles dispositions visant la discrimination et les exemptions

2.3.2.1 Sécurité publique et lutte contre le terrorisme

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues (*)	Réelles (*)
2001-2002	n.d.	4,8

(*) Aucune dépense n'était prévue pour cette initiative au début de l'exercice 2001-2002; les dépenses réelles représentent les fonds obtenus au titre de ce projet après les événements du 11 septembre 2001.

Pleins feux sur la Loi antiterroriste (C-36) :
- *Définition et désignation de groupes terroristes*
- *Criminalisation de l'hébergement d'un terroriste connu*
- *Suspension de l'aide financière aux terroristes*
- *Facilitation de la surveillance électronique des terroristes soupçonnés*
- *Élimination de la propagande haineuse sur Internet et renforcement des lois contre les crimes haineux*

Le 15 octobre 2001, le ministre de la Justice a déposé le projet de loi C-36 modifiant le *Code criminel* et d'autres lois en conséquence afin de créer un train de mesures pour identifier, poursuivre, faire condamner et punir les groupes terroristes. Un certain nombre d'infractions et de procédures distinctes ont été créées pour permettre au gouvernement de dresser une *liste* des entités terroristes. De nouveaux pouvoirs d'investigation ont été conférés aux corps policiers, aux organismes de sécurité nationale et aux tribunaux, tout en veillant au respect des droits prévus par la *Charte canadienne des droits et libertés*, surtout ceux qui ont trait à la protection des renseignements personnels et de la vie privée des Canadiens.

La loi C-36 prévoit un examen parlementaire complet trois ans après son entrée en vigueur, ainsi que la production de rapports annuels sur les pouvoirs d'investigation conférés par la loi. La loi C-36 est entrée en vigueur, à quelques exceptions près, le 24 décembre 2001. Le Ministère s'affaire à mettre en oeuvre la nouvelle loi et à renforcer sa capacité de s'occuper des litiges découlant de son application. Des équipes spéciales chargées des litiges ont été créées pour traiter rapidement et efficacement toutes les affaires qui mettent en péril la sécurité du public ou celles qui remettent en cause la légitimité des mesures législatives.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Mise en place d'une mesure législative efficace qui renforce la sécurité publique et vient à bout des menaces terroristes	• Projet de loi C-36 modifiant le *Code criminel* et d'autres lois en conséquence et mise en oeuvre des conventions finales de l'ONU • Séances de formation pour les policiers, les procureurs et les avocats de droit civil • Rencontres avec des communautés ethniques et culturelles et le milieu juridique	• Loi présentée le 15 octobre 2001, en vigueur en décembre • Bon nombre de policiers et procureurs sont formés au sujet de la nouvelle loi • Des intervenants clés prennent part aux discussions • Mise en place de la capacité de faire face aux litiges civils et pénaux	• Loi complète mise en oeuvre quatre mois après sa présentation • Le Canada se conforme aux 10 conventions antiterroristes de l'ONU • Les intervenants clés du système de justice comprennent mieux les mesures créées par la loi C-36 • Les parties intéressées sont heureuses qu'on donne suite à leurs préoccupations
Accomplissement de la mission de conseiller juridique du Ministère en matière de droit pénal, de droits de la personne et de contentieux	• Avis distribués après le 11 septembre sur une foule de questions juridiques par : Contentieux des affaires civiles, Service fédéral des poursuites, Politique en matière de droit pénal et des Droits de la personne	• Production d'opinions pour assurer que les projets de loi C-36 et C-15 tiennent compte des principes juridiques solides et respectent la Charte • Mise en place de la capacité de fournir une expertise juridique continue sur le terrorisme	• Avis sur le terrorisme fournis rapidement au sein du Ministère et d'autres ministères fédéraux • Respect des exigences en matière de rapports aux termes de la loi C-36 • Le Ministère peut répondre aux requêtes concernant la loi C-36, et s'occuper des litiges

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Appui à la lutte internationale contre le terrorisme	• Le projet de loi C-36 tient compte des obligations aux termes des conventions antiterroristes de l'ONU • Participation aux efforts du Commonwealth, du G8, de l'Organisation des États américains, du Conseil de l'Europe	• Le projet de loi C-36 veille au respect de la résolution 1373 des Nations Unies et de diverses conventions • Le Ministère offre son expertise à d'autres pays	• La loi canadienne répond aux normes internationales • Le Premier ministre s'engage à travailler avec d'autres pays sur les lois antiterroristes • Des groupes sont identifiés et inscrits sur la liste des organisations terroristes

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Le Ministère a élaboré une loi antiterroriste complète et efficace aux lendemains des attentats du 11 septembre. Il a développé, maintenu et renforcé sa capacité de prestation d'avis juridiques au gouvernement à ce sujet, en élaborant une stratégie en matière de litiges pour traiter toutes les affaires relatives au terrorisme et à la sécurité publique et en assurant un programme complet de formation pour les conseillers juridiques et les autres intervenants qui jouent un rôle dans la résolution de ces affaires
- Le Ministère doit continuer de former des partenariats solides avec d'autres ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, et avec des administrations étrangères, pour mieux lutter contre les menaces terroristes.
- Le Ministère doit se préparer à l'examen de la loi C-36 qui aura lieu dans trois ans.

2.3.2.2 Renouvellement de la justice pour les jeunes

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	221,5	209,6

« Le Ministère de la Justice a consacré de l'argent et du temps, par l'intermédiaire de ses cadres, ce qui montre bien les réalisations possibles lorsque les divers paliers de gouvernement, le système judiciaire et scolaire et les organismes communautaires unissent leurs efforts. »
Forum national sur les projets pilotes novateurs, Alberta

En 2000, les jeunes de 12 à 17 ans représentaient environ 8 % de la population canadienne, mais ils étaient impliqués dans près de 21 % des incidents criminels signalés (exclusion fait du trafic de drogues et des infractions connexes). La nouvelle loi (*Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents – LSJPA)* vise à instaurer un système de justice plus juste et plus efficace pour les adolescents. Elle a reçu la sanction royale le 19 février 2002 et entrera en vigueur le 1er avril 2003. Outre cette loi, l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes fait intervenir un large éventail de mesures pour lutter contre la délinquance chez les jeunes. Elle sollicite les autres ministères fédéraux, les administrations provinciales et territoriales et divers organismes qui s'intéressent au développement des questions de la justice pour les jeunes. L'initiative vise à réduire le taux d'emprisonnement et de condamnation chez les jeunes au fil du temps et à faire appliquer davantage de peines purgées dans la collectivité, de mesures extrajudiciaires et de mesures ciblées pour les jeunes plus violents. De nouvelles ententes ont été conclues avec les provinces et territoires pour promouvoir les objectifs du renouvellement de la justice pour les jeunes.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Système de justice pour les jeunes plus équitable, plus efficace et fondé sur les connaissances	• Appuyer la mise en oeuvre du projet de loi C-7 • Promouvoir les solutions novatrices aux problèmes du système de justice pour les jeunes • Approfondir et partager les connaissances sur la justice pour les adolescents	• Financement de projets novateurs à l'appui de la mise en oeuvre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents • Forum national sur les projets pilotes novateurs • Création et distribution d'un document vidéo sur les approches novatrices • Animation d'un forum de chercheurs pour étudier des projets de recherche sur la justice pour les jeunes; lancement de projets de recherche • Réaménagement du site Web de la justice pour les jeunes	• Promulgation de la nouvelle loi sur le système de justice pour les adolescents • Choix et élaboration d'approches novatrices • Amélioration des connaissances sur le système de justice pour les jeunes
Renouvellement de la justice pour les jeunes en partenariat avec les provinces et territoires et les autres intervenants clés	• Élaborer, négocier et suivre les accords de financement avec les provinces et territoires • Réunions fédérales-provinciales-territoriales • Travailler avec les intervenants clés à la préparation de la nouvelle loi (policiers, juges, avocats, Services correctionnels)	• Ententes avec toutes les provinces et territoires, sauf le Québec • Élaboration et négociation d'accords de financement concernant l'ordonnance de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation • Financement et participation à la Conférence de rétablissement, l'atelier sur le calcul des peines, etc. • Remise du 2e prix annuel national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes du ministère de la Justice • Discussions sur les enjeux de la justice des jeunes : toxicomanie, infractions aux lois sur les stupéfiants, exploitation sexuelle des jeunes et des enfants, jeunes	• Les provinces et territoires mettent en place les structures et mécanismes de mise en oeuvre de la LSJPA • Partage d'information avec les autres parties, pour mieux gérer le nouveau système • Connaissance approfondie du système de justice pour les adolescents • Approche mieux intégrée de la justice

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
		Autochtones aux prises avec la loi • Survol de la LSJPA à l'intention du milieu de l'aide juridique, des policiers, des avocats de la défense, des procureurs et autres	pour les jeunes • Les prix nationaux de la justice pour les jeunes encouragent les interventions novatrices par les corps policiers

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Le domaine de compétence partagé entre l'État fédéral et les provinces et territoires pose des problèmes.
- Répertorier, contacter et informer les partenaires traditionnels et non traditionnels au sujet de la nouvelle loi et de l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes nécessite un effort soutenu.
- Pour amener un changement à long terme, il faut d'abord isoler et combattre les mythes sur la délinquance juvénile.

2.3.2.3 Droit familial axé sur les enfants

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	22,8	25,5

Plus de deux millions d'enfants sont touchés par la séparation ou le divorce de leurs parents. Ce nombre augmente sans cesse et les enfants vivent ces ruptures familiales de plus en plus jeunes. L'éclatement de la famille chamboule complètement la vie familiale et a des répercussions économiques et émotionnelles sur les enfants. Le problème est aggravé lorsque les parents s'entre-déchirent au sujet des modalités de la séparation. Le gouvernement ne peut pas empêcher ou éliminer ces conflits, mais il peut aider à résoudre les problèmes et à respecter les intérêts des enfants concernés, par le jeu de la réforme du droit familial et de l'aide aux programmes de justice familiale. Outre son travail à l'appui du Programme d'action national pour les enfants (PANE), le Ministère collabore avec d'autres ministères afin d'assurer sa participation dans les dossiers liés au PANE et susceptibles de jouer sur le système de justice.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Offrir une aide plus juste et uniforme au profit des enfants	• Examiner les dispositions et l'application des Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants	• Examen complété et préparation du *Rapport au Parlement concernant les dispositions et l'application des Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants*	• La plupart des parents et professionnels interrogés pensent que les lignes directrices sont justes • Les montants des pensions alimentaires concordent davantage avec les nouvelles lignes directrices – les montants des tables sont utilisés dans 95 % des cas pour déterminer le montant de base de la pension alimentaire
Aider les familles à prendre les meilleures dispositions pour leurs enfants durant et après la séparation ou le divorce	• Consultations sur le droit de garde, le droit de visite et les pensions alimentaires pour enfants	• Publication du rapport « Les enfants d'abord » • Tenue de séances publiques avec les gouvernements provinciaux et territoriaux	• Distribution de 1 000 exemplaires du rapport sommaire sur les consultations fédérales, provinciales et territoriales sur le droit de garde et de visite et les pensions alimentaires pour enfants • 46 séances en personne à l'échelle du pays
Améliorer les services aux familles en instance de séparation ou de divorce	• Administrer les ententes contribution fédérales, provinciales et territoriale	• De 1996-1997 à 2001-2002, 50 % des fonds de contribution fédéraux allaient à des services de justice familiale novateurs, et 22 % de l'aide fédérale additionnelle appuyait des améliorations aux services de justice familiale en place	• Des solutions de rechange efficaces au système judiciaire traditionnel ont été fournies • Les 13 juridictions ont conclu des ententes de contribution avec le Ministère

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Veiller au paiement intégral et ponctuel des pensions alimentaires, et appuyer financièrement les enfants de parents séparés ou divorcés	• Coordonner les activités fédérales, provinciales et territoriales sur le partage de l'information, la réciprocité multipartite et internationale et la recherche et la mise en œuvre des politiques	• Élaboration des modifications à la *Loi sur les banques*, pour faciliter la distribution aux banques des documents nécessaires au respect des obligations en matière de pensions alimentaires • Achèvement du document sur le fonctionnement, les principes et les objectifs à l'intention des ministres de la Justice • Protocole inter - juridictionnel d'exécution des ordonnances de pensions alimentaires • Achèvement d'une étude de faisabilité sur le Programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs au Canada	• Les modifications de la *Loi sur les banques* sont entrées en vigueur le 24 octobre 2001 • Mise en place du nouveau programme de déclaration des nouveaux employés, en partenariat avec Développement des ressources humaines Canada
Sensibiliser la population aux responsabilités des parents en instance de séparation ou de divorce	• Gestion d'un service téléphonique d'information sans frais • Distribution de publications	• Préparation de multiples documents à l'intention des familles, partenaires et autres : brochure, cahier d'application pour les parents, cahier d'application détaillé, guide d'information, brochure sur le divorce, guide des nouvelles lignes directrices, fiches d'information, divers rapports de recherche	• 11 000 appels reçus l'an dernier au numéro sans frais • Documents distribués aux parties intéressées en 2001-2002 : 2 300 brochures; 1 100 cahiers d'application pour les parents; 5 100 brochures sur le divorce; 19 000 copies du guides des nouvelles lignes directrices; 15 000 fiches d'information; 800 rapports de recherche

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- La participation utile de tous les bénéficiaires (provinces et territoires) est indispensable pour établir les priorités en matière d'aide fédérale.
- La création d'un consensus exige beaucoup de temps, de patience et de coopération pour ce qui est de la préparation de documents conjoints fédéraux, provinciaux et territoriaux.

2.3.2.4 Crime organisé

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	17,6	14,0

À elle seule, le crime économique, qui englobe les fraudes en valeurs mobilières et le télémarketing frauduleux, coûte plus de 5 milliards de dollars aux Canadiens chaque année. Il existerait 64 grandes organisations de crime organisé au Canada. En janvier 2002, le Ministère a présenté une série de mesures musclées pour lutter contre le crime organisé et qui comprennent entre autres la protection des personnes qui participent au processus judiciaire. De plus, en vue de lutter contre le crime organisé, on a créé une liste de nouvelles infractions et durci les peines. Le Ministère est également en train de former des équipes spéciales de procureurs fédéraux qui s'attaqueront exclusivement au crime organisé, de même que des équipes spéciales chargées des litiges, en vue d'assurer la défense au chapitre des contestations portant sur la constitutionalité des mesures législatives visant à lutter contre le crime organisé. Ces mesures donnent suite aux promesses faites dans le Discours du Trône de 2001, qui plaçait le crime organisé en tête du programme canadien en matière de sécurité publique.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Renforcer la capacité de poursuivre efficacement en justice les affaires du crime organisé et les organisations criminelles	• Création d'équipes spéciales de procureurs chargées de fournir des avis et de poursuivre les individus impliqués dans le crime organisé • Mise en œuvre du projet de loi C-24 • Formation sur le projet de loi C-24	• Élaboration de la Stratégie sur le crime organisé, dont le déploiement dans les bureaux régionaux est échelonné sur cinq ans • Proclamation du projet de loi C-24 • Formation offerte à la GRC et autres corps policiers, pour désigner les membres visés par les dispositions d'immunité • Formation sur les dispositions d'immunité à l'intention de la GRC, d'autres corps policiers et des procureurs fédéraux et provinciaux	• Intégration accrue de l'enquête et de la poursuite judiciaire • Les enquêteurs comprennent mieux les besoins des procureurs • Satisfaction accrue des procureurs (dossiers de la Couronne et qualité de la préparation au procès) • Les corps policiers se prévalent des dispositions d'immunité; les procureurs utilisent les dispositions sur les infractions et les peines liées au crime organisé

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Les activités et les enquêtes liées au crime organisé sont de plus en plus complexes et élaborées.
- L'insuffisance des ressources et les problèmes d'instance entraînent souvent des problèmes de santé chez les procureurs qui participent aux procès des organisations criminelles et aux méga-procès.
- Il est difficile de satisfaire aux exigences en matière de divulgation, notamment en ce qui concerne la compréhension des responsabilités des policiers et de l'interprétation judiciaire expansive des obligations, et les coûts qui y sont reliés.

2.3.2.5 Programme d'enregistrement des armes à feu

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	146,9	136,6

Le programme canadien d'enregistrement des armes à feu en est à sa dernière année de mise en œuvre. La très grande majorité des armes à feu sera enregistrée avant le 1er janvier 2003 – le délai fixé par la loi. On a apporté certaines modifications au règlement pour faciliter le processus, y compris une exonération temporaire des droits d'enregistrement pour inciter les propriétaires à enregistrer leurs armes à feu bien avant janvier 2003. Les formulaires d'enregistrement ont été simplifiés et regroupés en un seul formulaire personnalisé et convivial, qui a été envoyé à tous les propriétaires d'armes à feu possédant un permis. On a mis sur pied un service en ligne sécurisé qui permet à ces propriétaires de faire leur demande d'enregistrement sur Internet. Le processus a été couronné de succès : plus de 10 % des propriétaires d'armes à feu possédant un permis ont fait leur demande d'enregistrement sur Internet au cours des premiers mois.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Enregistrement de toutes les armes à feu détenues par des Canadiens	• Formulaire d'enregistrement simplifié • Service d'enregistrement en ligne • Campagne d'information pour encourager l'enregistrement précoce • Efforts de sensibilisation dans les collectivités	• Nouveaux formulaires d'enregistrement en ligne distribués dans les provinces et territoires • Enregistrement gratuit en ligne	• En juillet 2002 : 2/3 des propriétaires possédant un permis avaient enregistré leurs armes à feu, plus de 1,1 million de propriétaires avaient enregistré leurs armes à feu, plus de 860 000 propriétaires avaient utilisé les nouveaux formulaires simplifiés, 166 987 demandes d'enregistrement en ligne avaient été reçues
Réduction du nombre d'accidents et de crimes impliquant des armes à feu, en mettant ces armes hors de la portée des gens qui ne devraient pas y avoir accès	• Examen de tous les demandeurs de permis d'arme à feu • Examen continu de tous les propriétaires d'armes à feu possédant un permis • Vérification de tous les transferts d'armes à feu et suivi des armes à feu	• Plus de 7 000 permis ont été refusés ou révoqués depuis le 1er décembre 1998	• Baisse continue des homicides entre conjoints, des décès et des vols impliquant des armes à feu • En cinq ans, 50 fois plus de permis ont été refusés à des individus dangereux en puissance par rapport à l'ancien programme • Grâce au programme, la confiance a déjà augmenté chez la population – les autorités obtiennent l'information rapidement, le processus d'évaluation des demandeurs est plus rigoureux
Faciliter le suivi des armes à feu par les corps policiers	• Améliorations apportées au Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFD), qui fournit de l'information sur les armes à feu aux corps policiers	• Sentiment de sécurité accru – les organismes d'exécution de la loi ont accès à davantage d'information, ce qui facilite leur travail	• Utilisation courante du RCAFD par les policiers dans les enquêtes et l'évaluation des risques éventuels pour la sécurité publique (1 500 interrogations par jour)
Mise en place de mesures législatives justes et efficaces pour gérer l'enregistrement des armes à feu	• Actions en justice pour défendre les mesures législatives	• Le Ministère a défendu avec succès la constitutionalité des mesures législatives devant la Cour suprême	• Niveau de confiance marqué des Canadiens à l'égard des mesures législatives

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX
• Un mécanisme d'enregistrement simplifié favorise le respect de la loi.

2.3.2.6 Victimes d'actes criminels

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	3,8	2,7

L'Initiative sur les victimes d'actes criminels (IVAC) a été mise en œuvre par le ministère pour donner suite aux préoccupations des victimes d'actes criminels au Canada. Ces préoccupations avaient été énoncées dans un rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne intitulé « Les droits de la victime: participer sans entraver ». L'IVAC vise à accroître la confiance des victimes dans le système de justice pénale en tentant de répondre à leurs besoins et leurs préoccupations. À cette fin, le Ministère utilise divers moyens : consultations, élaboration de politiques, recherche, réforme législative, vulgarisation juridique et financement de projets (Fonds d'aide aux victimes). L'IVAC est coordonnée et mise en œuvre par le Centre de la politique concernant les victimes. Ce centre, créé en 1999, a pour but d'élaborer et de coordonner les initiatives fédérales visant à élargir le rôle des victimes dans le système de justice pénale et de veiller à ce que leur point de vue soit pris en compte dans l'élaboration des politiques et des lois fédérales. De plus, le CPCV encourage et appuie des initiatives mixtes avec les provinces et territoires, et sert de pôle entre les provinces, les territoires, les ministères fédéraux et d'autres organismes. Il est en train de devenir un centre d'expertise sur les questions et les tendances nationales et internationales en matière de défense des droits des victimes, de droit et de services. Pour tout complément d'information sur les questions ayant trait aux victimes d'actes criminels, le CPCV, l'Initiative sur les victimes d'actes criminels et le Fonds d'aide aux victimes, veuillez visiter le site Web à l'adresse http://canada.justice.gc.ca/victime.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Les victimes d'actes criminels et leur famille sont conscientes de leur rôle dans le système de justice pénale, et des services et l'aide à leur disposition	• Recherche et élaboration de politiques • Consultation et aide réciproque des provinces • Aide aux organisations vouées aux victimes et aux personnes qu'elles aident • Fonds d'aide aux victimes • Amélioration du plan de communication existant, documents de vulgarisation juridique	• Un répertoire électronique des services d'aide aux victimes est en cours d'élaboration • Nouvelles fiches d'information sur la justice réparatrice, la conduite avec facultés affaiblies, le Fonds d'aide aux victimes et les condamnations avec sursis • Site Internet étoffé • Trousse et kiosque polyvalents pour présenter la documentation sur l'IVAC et faire connaître cette initiative • Consultations sur la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) et les provinces, groupes de discussion avec des victimes • Mise en commun de l'information (conférences, présentoirs) • Conférences visant le financement sur les questions des victimes et financement aux organisations non gouvernementales pour l'élaboration d'information publique	• Meilleure connaissance du système de justice pénale • Sensibilisation accrue aux droits des victimes • Meilleure connaissance des services d'aide aux victimes
Le Ministère peut élaborer des politiques, des lois et d'autres mesures qui tiennent compte du point de vue des victimes	• Rapports de recherche • Consultations • Maillage interministériel • Fonds d'aide aux victimes	• Consultations nationales avec les victimes d'actes criminels sur la LSCMLC • Groupes de discussion (avec universitaires, fournisseurs d'aide aux victimes, défenseurs des droits, personnel du système de justice pénale)	• Démarche mieux intégrée face aux questions de politiques sur les victimes

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Meilleure connaissance des besoins des victimes de crime, des dispositions législatives visant à les protéger et des services disponibles	• Amélioration du plan de communication, documents de vulgarisation juridique • Consultations • Fonds d'aide aux victimes	• Élaboration du guide à l'intention des victimes • Nouvelles fiches d'information sur la justice réparatrice, la conduite avec facultés affaiblies, les condamnations avec sursis, le Fonds d'aide aux victimes • Consultations régionales et groupes de discussion avec des victimes • Partage d'information entre les intervenants et lors de conférences • Financement de conférences sur les questions relatives aux victimes • Financement aux ONG pour le développement de la vulgarisation juridique	• Meilleure connaissance du système de justice pénale • Sensibilisation accrue aux droits des victimes • Meilleure connaissance des services d'aide aux victimes
Diffusion d'information sur les approches efficaces, au Canada et à l'étranger, qui répondent aux besoins des victimes	• Recherche • Fonds d'aide aux victimes • Suivi des projets de loi émanant des députés relativement aux victimes • Examen de la jurisprudence en vue d'une éventuelle réforme • Mise en œuvre des articles de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents qui concernent les victimes • Réforme du droit international	• Rapports de recherche sur les préoccupations et problèmes des victimes • Examen de la jurisprudence sur le droit des victimes et son utilisation • Aide au Groupe de travail fédéral, provincial, territorial sur les victimes d'actes criminels, lequel s'est réuni régulièrement pour partager de l'information • Participation à la résolution des Nations Unies sur la justice réparatrice	• Définition et élaboration d'approche novatrices pour aider les victimes • Renforcement des capacités des services d'aide aux victimes

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Les victimes d'actes criminels ont surtout besoin d'information sur le système de justice pénal, leur rôle au sein du système et sur leurs droits.
- Le financement des programmes est assujetti à des délais, ce qui affecte négativement l'aptitude des organisations non gouvernementales à renforcer leur capacité et à intensifier leur aide aux victimes.
- Le réseau fédéral-provincial-territorial est une ressource inestimable pour le Ministère et pour les fournisseurs provinciaux et territoriaux d'aide aux victimes.

2.3.2.7 Stratégie nationale pour la prévention du crime

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	45,6	46,2

Les grandes priorités:
- *Enfance et jeunesse*
- *Sécurité des femmes*
- *Sécurité dans les collectivités autochtones*
- *Sécurité des personnes atteintes d'une incapacité*

Au Canada, le coût de la criminalité s'élève à environ 46 milliards de dollars par année. La Stratégie nationale pour la prévention du crime (fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Justice et le ministère du Solliciteur général du Canada) s'attache à éduquer et à aider les collectivités à développer des solutions novatrices et efficaces pour réduire la délinquance et la victimisation locales. La stratégie d'ensemble mise sur la prévention du crime par le développement social. Cette approche reconnaît les facteurs sociaux, économiques et culturels fort complexes qui mènent au crime et à la victimisation, sollicite les collectivités afin de cerner et d'attaquer les causes profondes du crime, dont la violence familiale, le faible rendement scolaire et l'insuffisance des logements. Jusqu'à maintenant, dans le cadre de la Stratégie, on a collaboré avec plus de 900 collectivités canadiennes et financé plus de 2 400 projets. En outre, on a recueilli et partagé une mine d'informations sur les solutions les plus utiles dans diverses collectivités et pour toute une série de questions relatives au crime et à la victimisation.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Articulation plus claire du rôle de l'État fédéral dans la prévention du crime	• Participation à une foule de comités interministériels fédéraux • Coordination d'un comité fédéral, provincial et territorial et collaboration avec des intervenants municipaux sur des questions d'intérêt commun	• Élaboration de cadres stratégiques qui cernent le rôle de l'État fédéral en réponse aux questions prioritaires de la Stratégie • Expansion de la Stratégie nationale pour la prévention du crime en 2002 du côté du gouvernement fédéral	• Évolution du cadre politique et culturel en ce qui concerne la prévention du crime • Engagement et investissement de longue durée par l'État fédéral dans la prévention du crime
Sensibilisation accrue du public et des intervenants au rôle de l'État fédéral dans la prévention du crime	• Publication de communiqués de presse décrivant le rôle de l'État fédéral dans l'organisation et le financement des efforts locaux de prévention du crime • Formation de partenariats et de projets communs dans les collectivités canadiennes clés • Animation et organisation de campagnes d'information sur les activités fédérales de prévention du crime	• Rédaction d'environ 50 communiqués • Réception de près de 700 lettres d'intérêt en réponse à un appel public • Hausse du nombre de visiteurs sur le site Web • Participation élargie des partenaires aux activités de financement de projets • Augmentation de l'appui et de la participation du milieu des affaires et des associations professionnelles aux initiatives fédérales de prévention du crime à l'échelle locale	• Connaissance du rôle du gouvernement dans la prévention du crime – sondages d'opinion • Couverture médiatique des projets et dossiers liés à la Stratégie • Visites sur le site Web • Lettres d'intérêt en réponse à un appel public • Nature des réseaux d'intervenants qui participent aux initiatives de prévention du crime financées ou appuyées par le gouvernement fédéral
Meilleure connaissance des modèles et des approches utiles en matière de prévention du crime	• Évaluations de projets pluriannuels qui s'attaquent à la complexité des causes profondes de la criminalité et de la victimisation • Projets de recherche sur les pratiques exemplaires	• Meilleure compréhension et appréciation des éléments nécessaires pour lutter contre le crime et la victimisation (causes profondes de la criminalité identification des problèmes à risque élevé, modèles et approches utiles en prévention du crime,	• Résultats et leçons apprises – rapports provisoires et définitifs d'évaluation de projet • Utilisation des leçons apprises dans les décisions de financement futures et dans l'orientation

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
	existantes et nouvelles en matière de prévention du crime au pays et ailleurs • Rédaction et publication de fiches d'information sur les leçons apprises quant aux modèles et approches utiles en matière de prévention du crime	prévention du crime par le développement social, faisabilité de la mise en œuvre des « pratiques exemplaires » dans les collectivités canadiennes)	stratégique globale de la Stratégie nationale pour la prévention du crime
Meilleure connaissance, par le public et les intervenants, de la prévention du crime par les méthodes sociales et efficaces	• Animer/parrainer des ateliers et conférences sur la prévention du crime à l'échelle locale • Souligner diverses approches utiles en prévention du crime par des rapports publics, des fiches d'information et des présentations • Organiser/participer à des campagnes d'information sur les divers éléments de la prévention du crime par le développement social et par les approches utiles	• Le public et les intervenants ont davantage accès à l'information sur la prévention du crime par le développement social et sur les méthodes de prévention utiles • Augmentation du nombre de lettres d'intention et de propositions de projets qui expriment mieux la complexité de la prévention du crime par le développement social et l'effort préventif concerté et utile • Participation élargie d'une foule d'intervenants dans les projets et initiatives (écoles, autorités sanitaires, secteur privé, corps policiers)	• Niveau de compréhension du sujet par le public et les intervenants • Nature et nombre de demandes de renseignements sur la prévention du crime par le développement social et les approches préventives utiles présentées par le public et les intervenants
Intégration accrue des activités préventives entre les trois paliers de pouvoirs publics, le privé et les partenaires sans but lucratif	• Étudier et renforcer les principaux partenariats entre divers paliers de gouvernement, le privé et les groupes sans but lucratif • Participer aux comités intergouvernementaux axés sur les domaines d'intérêt commun et d'éventuels partenariats	• Relation de travail en cours avec des autorités et organisations municipales, comme la Fédération canadienne des municipalités • Collaboration étroite avec le secteur privé et les associations professionnelles (création du Réseau d'entreprises en prévention du crime en 1999) • Nouveau système de gestion de l'information visant à répertorier les partenariats existants et nouveaux dans le cadre des projets • Financement visant à favoriser et appuyer les partenariats avec d'autres organisations gouvernementales	• Création de plusieurs réseaux et de mécanismes nationaux, provinciaux et régionaux de partage d'information sur la prévention du crime • Nature des secteurs et des partenaires participant à ces réseaux de partage d'information • Importance des écarts et des dédoublements dans les activités de prévention du crime au sein ou entre les trois paliers de pouvoirs publics
Adoption de pratiques de prévention du crime plus efficaces et durables	• Cerner les leçons apprises dans les projets à court terme – explorer des projets plus vastes et pluriannuels • Faciliter l'élaboration de plans d'évaluation des pratiques durables de prévention du crime	• En 2002, près des deux tiers des projets financés par le Programme de mobilisation des collectivités, le Programme de partenariat en prévention du crime et le Programme d'intervention des entreprises pour la prévention du crime ont poursuivi leurs activités à l'expiration du financement fourni par la Stratégie nationale pour la prévention du crime. • Divers projets financés dans le cadre de la Stratégie sont reproduits ailleurs au Canada	• Nombre de « nouvelles » pratiques de prévention du crime mises en place au Canada • Utilisation de l'information et des ressources de la Stratégie dans l'élaboration ou l'amélioration de mesures de prévention du crime • Pratiques exemplaires reproduites dans des villes canadiennes et dans des collectivités des Premières nations

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- À l'automne 2001, les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie nationale pour la prévention du crime ont mis en lumière diverses leçons apprises et les défis à venir. Selon ces conclusions, il faut :
  - renforcer la structure de prestation de la stratégie pour favoriser l'atteinte de ses cibles principales (c.-à-d. les collectivités démunies, à risque élevé, rurales ou éloignées et les collectivités autochtones) et l'aider dans la prestation de l'aide et des ressources cruciales, au-delà du financement;
  - élargir l'action de la stratégie au niveau de l'éducation auprès du public et de la promotion pour favoriser une participation plus importante et soutenue des collectivités dans les efforts locaux de réduction du crime et de la victimisation;
  - maintenir et renforcer les partenariats avec les provinces et territoires pour aider la stratégie à atteindre ses objectifs globaux;
  - s'attacher plus intensivement à l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes et structures nécessaires à l'obtention et l'intégration des résultats et des leçons apprises.

2.3.2.8 Programme d'aide juridique

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	101,5	101,4

Compte tenu de l'augmentation des demandes reçues par le programme d'aide juridique, tant au niveau des affaires civiles que pénales, le gouvernement accorde une enveloppe supplémentaire de 20 millions de dollars par année au titre de l'aide juridique pour 2001-2002 et 2002–2003. Grâce aux contributions annuelles de 101,9 millions de dollars, les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent répondre aux besoins juridiques des Canadiens démunis et des jeunes gens accusés d'infractions graves. De plus, en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, le Ministère vient d'entreprendre une vaste étude visant à circonscrire et éliminer les problèmes affectant l'aide juridique: coûts élevés, affaires criminelles complexes, besoins non satisfaits en matière d'aide juridique (affaires pénales et civiles), entre autres. Cette recherche favorisera l'élaboration d'une stratégie d'aide juridique et la négociation d'ententes de contribution à long terme par le Groupe de travail permanent (GTP) du ressort fédéral-provincial-territorial (FPT).

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Élaboration d'une stratégie d'aide juridique à long terme	• Projets pilotes visant à explorer les modèles novateurs de prestation des services (financement fédéral) • Activités de recherche • Concertations	• Initiative importante du GTP en vue de cerner les sujets de recherche, de déployer des projets pilotes, de lancer 40 projets de recherche et de fixer des objectifs stratégiques par le biais du GTP	• Nombre de provinces et de territoires qui participent directement aux projets pilotes • Mise en œuvre d'une politique d'aide juridique avec l'aide des partenaires provinciaux et territoriaux
Engagement plus intense des pouvoirs publics fédéraux, provinciaux, territoriaux à l'égard de l'aide juridique	• Renégocier les ententes sur l'aide juridique • Consultations • Améliorer le partage d'information	• Négociation fructueuse des ententes de financement provisoires jusqu'au 31 mars 2003 • Les partenaires provinciaux et territoriaux jouent un rôle actif dans l'élaboration de la politique sur l'aide juridique	• Réunions fédérales, provinciales, territoriales – participation élevée • Nombre d'examens des politiques effectués • Nombre d'ententes de financement négociées (à court et à moyen terme)

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- L'étude des problèmes complexes de l'aide juridique exige une participation et une coopération soutenues de la part des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- Des recherches suivies sont nécessaires pour progresser au rythme de l'environnement de l'aide juridique et favoriser la prise de décision éclairée.
- Il faut entreprendre des projets de démonstration pour étudier des modèles novateurs de prestation des services et améliorer la qualité et l'efficacité des services d'aide juridique (droit pénal et civil) au moyen de méthodes de prestation traditionnelles et non traditionnelles.

2.3.2.9 Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	25,8	26,1

Le Canada consacre près de 1,4 milliard de dollars par année aux services correctionnels. La proportion d'Autochtones aux prises avec la loi est beaucoup plus élevée que dans les autres segments de la société. La Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones vise donc à ramener le nombre d'Autochtones ayant des démêlés avec la justice à la moyenne nationale (en une génération), à aider les collectivités qui assument davantage de responsabilités quant à l'administration de la justice à l'échelle locale et à favoriser l'amélioration du système de justice afin de répondre aux besoins des Autochtones. Pour ce faire, on a formé des partenariats avec des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et des collectivités autochtones. Nous nous intéressons particulièrement aux solutions de rechange au système judiciaire traditionnel (par exemple, détermination communautaire de la peine, médiation familiale), afin d'aider les délinquants et de veiller à ce que tous soient traités également et équitablement devant la justice. En outre, cela donne aux collectivités autochtones un contrôle accru sur l'administration de la justice. Enfin, la stratégie s'en rapporte à l'Entente-cadre sur l'union sociale.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Judiciarisation des Autochtones ramenée à la moyenne nationale	• Mettre en œuvre des programmes de justice communautaires	• 90 programmes dans 290 collectivités	• Rapports trimestriels des programmes (nombre de cas traités) • Suivi de la réduction de la délinquance et de l'emprisonnement dans les collectivités autochtones
Renforcement des partenariats avec les provinces et territoires et les collectivités autochtones	• Stratégie de communication uniforme et axée sur la coopération concernant les programmes dans divers territoires • Entente de financement tripartite	• Toutes les ententes prévoient un financement paritaire • Mise en place d'un mécanisme efficace de négociation d'un protocole d'entente (PE)	• Diverses ententes de financement paritaire ont été mises en œuvre • Un certain nombre de PE a été négocié
Solide relation de travail entre les Autochtones et les professionnels du système de justice	• Création de réseaux et activités de partage d'information • Séances de formation avec des professionnels de la justice	• Création du Réseau de la justice autochtone (RJA) (regroupant des Anciens, des travailleurs communautaires, des professionnels de la justice) • Participation accrue du Comité consultatif du RJA dans la prise de décision • Les formateurs apportent leur concours aux programmes et favorisent la création de nouveaux programmes	• Amélioration des relations entre les représentants ministériels et les collectivités autochtones dans la négociation des programmes nouveaux et existants • Accroissement de l'autonomie et de la capacité des collectivités à assurer davantage de responsabilités dans l'administration de la justice

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX
• L'information sur les Autochtones dans le système de justice est souvent incomplète. • Les retombées positives reposent sur la collaboration des communautés, des gouvernements provinciaux et des autres partenaires au sein du gouvernement fédéral.

2.3.2.10 Modification du *Code criminel* : loi omnibus

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues*	Réelles*
2001-2002	n.d.	n.d.

(*) Puisque plusieurs secteurs du Ministère ont consacré des ressources à cet effort, il est difficile de présenter des montants précis dans le cadre de cette activité.

En mars 2001, le ministère de la Justice a présenté le projet de loi C-15 modifiant le *Code criminel*. Ce projet de loi omnibus comprend un train de mesures législatives visant à apporter de multiples améliorations au système de justice pénale. Il s'intéresse particulièrement à renforcer la sécurité publique ainsi qu'à rendre le fonctionnement du système de justice plus efficace. En octobre 2001, la Chambre des communes a divisé ce projet en deux: projets de loi C-15A et C-15B.

Le projet de loi C-15A renferme diverses mesures de protection publique visant notamment à protéger les enfants contre ceux qui misent sur leur vulnérabilité. Le texte de loi s'intéresse à la séduction d'enfants et la pornographie infantile sur Internet. Il permet aux juges d'ordonner la suppression de matériel pornographique mettant en vedette des enfants dans les systèmes informatiques et la saisie du matériel utilisé dans ces infractions. Il simplifie la poursuite judiciaire des Canadiens qui ont exploité sexuellement des enfants à l'étranger. En outre, la peine punissant le harcèlement criminel passe de 5 à 10 ans. L'invasion de domicile devient une circonstance aggravante aux fins de détermination de la peine, et quiconque tente de désarmer un policier commet dorénavant une infraction. Le projet de loi C-15A réaménage le système de justice pénale et aide les provinces au niveau de l'administration de la justice, grâce à de nouvelles dispositions sur la divulgation des témoignages d'experts et à l'amélioration du processus de révision des condamnations sur allégation d'erreur judiciaire. Enfin, on a apporté d'importantes réformes aux demandes d'informations préliminaires, ce qui aide à limiter les conséquences néfastes de ces examens sur les victimes et les témoins, tout en préservant le droit des accusés à jouir de cet examen.

Le projet de loi C-15B comprend des modifications importantes qui portent sur la cruauté envers les animaux et l'administration du programme d'enregistrement des armes à feu.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Poursuites judiciaires fructueuses et réduction du nombre de certains crimes violents	• Modification du *Code criminel* (projets de loi C-15A et C-15B)	• Le projet de loi C-15A s'attaque à des infractions graves (pornographie, séduction d'enfants, désarmement des policiers, harcèlement criminel)	• Adoption des projets de loi C-15 A et B • Démonstration de notre disposition et notre appui envers les intervenants et les groupes vulnérables
Meilleur accès à la justice, réduction des coûts de la justice	• Modification de la procédure pénale et autres (projets de loi C-15)	• Le projet de loi omnibus C-15 a donné suite aux besoins des intervenants provinciaux et autres	• Les modifications ont reçu l'appui du Parlement et des parties intéressées. • Le projet de loi C-15A contribue à la modernisation du système de justice, grâce aux réaménagements et à l'utilisation des nouvelles technologies.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX
• La loi omnibus donne suite à de multiples promesses faites par des comités ministériels aux parties intéressées, dont les provinces. • Elle fait la promotion des objectifs clés du Ministère, dont la protection des groupes vulnérables, la rationalisation du système de justice pénale, l'amélioration de l'accès à la justice et la modernisation des mécanismes de la justice.

2.3.2.11 Gouvernance

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues*	Réelles*
2001-2002	0,23	0,24

(*) Les montants présentés ci-dessus représentent les dépenses prévues et réelles du Secteur des politiques du Ministère seulement; un certain nombre d'autres secteurs du Ministère prennent part à cette activité.

Le ministère de la Justice joue un rôle décisif dans le maintien de la transparence et du respect de la vie privée à l'échelle de l'administration fédérale. Dans le cadre de cette responsabilité, le ministre de la Justice doit faire en sorte que le régime fédéral d'accès à l'information et de protection de la vie privée demeure actuel. En 2000, le ministre de la Justice et le président du Conseil du Trésor ont annoncé la création du Groupe de travail sur la réforme de la *Loi sur l'accès à l'information*. Le Groupe de travail a procédé à un examen approfondi du régime d'accès à l'information, et il a déposé son rapport final en juin 2002. Le ministère de la Justice et le Conseil du Trésor étudient présentement le rapport et prévoient d'y répondre à l'automne 2002. En outre, le Ministère participe à l'examen du régime fédéral de protection de la vie privée. Cet examen cherche à déterminer si les lois actuelles protègent efficacement la vie privée des Canadiens malgré les nouveaux enjeux: accès licite, gouvernement en direct, technologie de l'information, confidentialité en génétique médicale, entrée en vigueur de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Transparence accrue du gouvernement	• Examen du régime fédéral d'accès à l'information (terminé)	• Le Groupe de travail sur la réforme de la *Loi sur l'accès à l'information* a déposé son rapport final	• Modernisation du régime fédéral d'accès à l'information
Protection ininterrompue du droit à la protection de la vie privée par le jeu d'une démarche équilibrée	• Examen du régime fédéral de protection de la vie privée (en cours) • Concilier transparence, respect de la vie privée et sécurité	• Études et gestion continues des nouveaux enjeux • Les modifications apportées au régime d'accès à l'information et de protection de la vie privée prévoient des certificats du procureur général dans certaines circonstances très précises	• Protection continue des droits à la protection de la vie privée et des renseignements personnels • Protection continue de la transparence, de la vie privée et de la sécurité de tous les Canadiens

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Le gouvernement commentera le rapport final du Groupe de travail sur la réforme de la *Loi sur l'accès à l'information* à l'automne 2002.
- Le gouvernement fédéral procédera à un examen suivi de son régime de protection de la vie privée.

2.3.2.12 Examen de la Loi canadienne sur les droits de la personne

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	0,46	0,32

En avril 1999, la ministre de la Justice a annoncé la création d'un comité indépendant, présidé par Gérard La Forest, ancien juge de la Cour suprême du Canada, pour procéder à l'examen de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, le premier examen complet depuis 1977. En juin 2000, le Comité d'examen a publié son rapport intitulé *La promotion de l'égalité: une nouvelle vision*. Ce rapport est le fruit de vastes consultations avec des intervenants des secteurs public et privé. Les auteurs ont formulé 165 recommandations sur des modifications à la structure et aux processus, et ajouté deux motifs de discrimination et des exemptions. Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement donne suite aux grandes questions soulevées par le Comité d'examen. Le Ministère le fera d'une manière équilibrée, pratique et humanitaire, en étroite collaboration avec les autres ministères fédéraux et les intervenants clés.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Élaborer des options pour favoriser l'efficacité et l'efficience du système des droits de la personne, y compris l'ajout de motifs de discrimination et d'exceptions dans la Loi canadienne sur les droits de la personne	• Consultations avec les ministères fédéraux au sujet des enjeux clés de la réforme éventuelle de la LCDP • Analyse et étude des recommandations du Comité d'examen sur la réforme de la structure • Détermination du coût des options structurelles • Analyse et étude des recommandations du Comité d'examen La Forest sur l'ajout de motifs de discrimination et d'exemptions.	• Recensement des intervenants gouvernementaux clés et des questions qui les intéressent, relativement aux recommandations du Comité d'examen • Recherche et développement sur les options structurelles • Étude des coûts associés aux diverses options de réforme structurelle • Recherche et développement sur les options relatives à l'ajout de motifs de discrimination et d'exemptions	• Connaissance approfondie des recommandations du Comité d'examen par les ministères fédéraux, participation des ministères à l'élaboration des politiques • Choix des options de réforme possibles • Détermination des coûts associés aux diverses options de réforme structurelle • Choix des options relatives à l'ajout des motifs de discrimination et exemptions

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX
• Faire progresser le train de réformes qui fait intervenir des modifications à la structure et qui prévoit l'ajout de motifs de discrimination et d'exemptions.

2.3.3 Fournir des services de grande valeur et faire des choix

FOURNIR DES SERVICES DE GRANDE VALEUR, FAIRE DES CHOIX

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

SERVICES JURIDIQUES AUX MINISTÈRES ET ORGANISMES CLIENTS	• *Partenariats stratégiques avec les ministères/organismes clients* • *Mécanismes nouveaux/novateurs de prestation des services* • *Satisfaction du client (service rapide, de qualité, avantageux)*
SERVICE FÉDÉRAL DES POURSUITES	• *Examen du Service fédéral des poursuites pour améliorer les services* • *Collaboration accrue avec les provinces/territoires* • *Promotion de solutions de rechange aux poursuites judiciaires* • *Gestion plus efficace des gros dossiers complexes*
GESTION DES RISQUES JURIDIQUES	• *Mise au point du cadre de gestion du risque juridique, pour surveiller et mieux gérer les risques juridiques à l'échelle du gouvernement* • *Renforcement de la capacité de cerner, d'analyser et de s'occuper des risques juridiques*
SERVICES LÉGISLATIFS	• *45 projets de loi sont en chantier; la rédaction des lois se fait toujours dans les délais impartis* • *Travaux en cours en vue d'harmoniser la législation fédérale sur le droit civil du Québec*
DROIT INTERNATIONAL ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES	• *Leadership démontré dans les domaines du droit international* • *Sensibilisation accrue du gouvernement à l'incidence du droit international sur les lois et les activités nationales*

2.3.3.1 Services juridiques aux ministères et organismes clients

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	201,4	182,6

L'une des fonctions de base du ministère de la Justice est d'œuvrer en étroite collaboration avec tous les ministères et organismes fédéraux, notamment le Bureau du conseil privé et les autres organismes centraux, pour assurer la défense d'une vaste gamme de contestations et poursuites devant les tribunaux, qui touchent, par exemple, les questions de sécurité nationale, de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information, le commerce international et la *Charte*, ainsi que les questions constitutionnelles. Pour y parvenir, le Ministère a recours aux services d'avocats partout au Canada, y compris dans les Territoires du Nord. Les avocats ont la responsabilité d'une vaste gamme de questions, notamment le contentieux et les tâches consultatives. Le Ministère continue à perfectionner la gestion de ses Services juridiques pour répondre à la complexité et au volume croissant d'activités liées au processus juridique. À ce propos, le ministère a préparé et fait valoir des stratégies visant à garantir des pratiques uniformes de défense touchant un nombre croissant de recours collectifs, ainsi que la gestion des enjeux horizontaux liés aux litiges complexes. Le Ministère a rehaussé le rôle du Comité national de traitement des litiges et de ses comités régionaux par un réseau élargi qui autorise la circulation intégrée et constante de l'information entre les coordonnateurs des litiges partout au pays. De plus, le Ministère privilégie les techniques non judiciaires pour faciliter le règlement des litiges, (par exemple les règlements extrajudiciaires) et a affecté du personnel à la gestion efficace des agents de l'État en litige. Les conseillers juridiques sont de plus logés avec les ministères et organismes clients dans leurs services du contentieux, de façon à pouvoir, constamment, offrir des conseils juridiques et participer pleinement aux travaux des comités de la haute direction. Le Ministère a élaboré des normes de service à la clientèle dans de nombreux secteurs. Le Ministère se tient au courant du niveau de satisfaction des clients afin de dégager les améliorations à apporter et de répondre à leurs besoins.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Partenariats stratégiques avec les ministères et organismes clients	• Présentation de processus conjoints de planification • Élaborer des politiques et lignes directrices pour accroître la rentabilité des services • Évaluer la satisfaction des clients	• Des politiques sur le service aux clients, notamment un Cadre de politique pour les Services juridiques sont en place • Les clients participent, dès le début, et plus directement, à la planification des activités et à l 'élaboration de la stratégie en matière de litiges • Mesures d'évaluation de la satisfaction des clients	• Plus grande sensibilisation des clients à la question des litiges et des contestations judiciaires au plan national • Se concentre davantage sur les questions concernant les communications avec les clients • Amélioration de la gestion des ressources et de la planification • Amélioration du service à la clientèle
Prestation de services juridiques de premier ordre aux ministères et organismes clients et aux Canadiens	• Créer une unité de coordination des recours collectifs • Gestion intégrée des litiges • Élaborer une stratégie pour mettre sur pied des séances d'information destinées aux cadres supérieurs dans des délais impartis	• Préparer et faire valoir des stratégies visant à garantir des pratiques et des tactiques uniformes de défense touchant les recours collectifs, ainsi que la gestion des enjeux horizontaux liés aux recours collectifs et aux litiges complexes • Rehausser le rôle du Comité national de traitement des litiges et de ses comités régionaux (vidéoconférences mensuelles et	• Intégration plus poussée des pratiques nationales • Amélioration des communications entre les avocats à l'échelle nationale • Gestion pratique des requêtes et des dossiers, y compris les conseils sur es stratégies • Gestion horizontale améliorée des recours collectifs

	• Recours accru aux règlements des litiges • Participation à des initiatives d'intervention directe ou de partenariat • Amélioration en ce qui a trait à la gestion des agents de l'État en litige • Offrir un service consultatif permanent dans les services du contentieux, logés dans les ministères clients	réunions hebdomadaires des coordonnateurs des litiges partout au Canada) • Séances d'information, dans des délais impartis, destinées aux cadres supérieurs et portant sur les litiges et les services consultatifs • Mise au point de techniques non judiciaires pour faciliter le règlement des litiges • Les avocats-conseils participent aux réunions des comités judiciaires pour modifier les règles de la Cour • Affectation du personnel à la gestion des agents de l'État en litige • Les conseillers juridiques sont logés avec les ministères clients dans leurs services du contentieux, de façon à pouvoir, constamment, offrir des services de conseils juridiques • Enquête sur les niveaux de satisfaction des clients • Élaboration des normes de service • Séances d'orientation à l'intention des employés des SJM au sein des ministères clients	• Séances d'information de qualité et dans des délais impartis destinées aux cadres supérieurs • Dans le processus décisionnel, les cadres supérieurs ont accès à des renseignements opportuns • Partenariat amélioré avec les services de règlement des litiges • Le procureur général du Canada participe aux réunions des comités judiciaires et à la simplification des règles de la Cour • Gestion simplifiée des procédures de nomination des représentants et plus grande capacité d'analyse des tendances • Services de conseils juridiques sur place pour les clients des ministères et participation aux réunions des comités exécutifs des clients • Satisfaction plus grande des clients à l'égard des services consultatifs
Suivi par voie électronique de la charge de travail des conseillers juridiques	• Recours accru à la technologie pour assurer le suivi du travail et à la gestion de l'information portant sur le risque juridique • Recours accru à la technologie de l'Internet au niveau des communications intégrées au sein du Ministère	• Collecte de données dans des délais impartis sur le temps consacré, par les conseillers et les techniciens juridiques, à la prestation des services de conseils juridiques et aux services de contentieux • Collecte de données dans des délais impartis sur près de 13,000 dossiers actifs de nature consultative ou faisant l'objet d'un litige • Poursuivre les efforts afin que l'accès au Site Intranet du ministère de la Justice soit possible pour tous les employés des services juridiques	• Plus grande sensibilisation des clients en ce qui a trait au nombre et au temps consacré aux dossiers de nature consultative ou faisant l'objet d'un litige • Plus grande sensibilisation et utilisation accrue, au plan national, des outils technologiques et des services par les conseillers juridiques et les avocats-plaideurs

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Les litiges majeurs intentés contre le gouvernement impliquent très souvent de nombreux ministères clients. Il est nécessaire de mettre en œuvre un mécanisme de financement pour ces litiges majeurs (ou potentiellement majeurs) afin de ne pas réduire la capacité du Ministère à bâtir une défense efficace.
- La capacité du Ministère de faire face de façon efficace et proactive aux nouveaux défis sur le plan des enjeux juridiques et des litiges, repose sur sa compétence à maintenir des processus internes et à allouer des ressources pour le soutien d'une approche intégrée.

2.3.3.2 Service fédéral des poursuites

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	47,0	69,1

Confronté à l'évolution de l'environnement juridique, à l'alourdissement de la charge de travail et à la complexité accrue de nombreuses affaires juridiques, le Ministère a entrepris un examen de sa fonction de service fédéral des poursuites afin de circonscrire les problèmes et de trouver des solutions. Cet examen vise donc à assurer la présence d'un service des poursuites moderne, stratégique et viable. On fait en sorte de rehausser la coopération avec les provinces et territoires, de renforcer les liens avec les partenaires du système de justice pénale, de répondre plus efficacement aux besoins des collectivités nordiques, de promouvoir les solutions de rechange à la judiciarisation, de mieux gérer les affaires d'envergure et complexes.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Coopération accrue avec les provinces et territoires	• Collaboration entre les directeurs fédéraux, provinciaux et territoriaux des poursuites • Formation mixte, partage du savoir-faire entre les territoires et la collaboration dans le cadre d'affaires individuelles	• Rationalisation – élimination du double-emploi • Déploiement plus efficace des ressources en matière de poursuite • Collaboration en matière de technologie de l'information	• L'importance de la collaboration est reconnue, résultat: relations de travail plus efficaces. • Mise en œuvre plus harmonieuse des nouvelles lois • Nouveaux outils technologiques partagés en cours de développement
Solutions de rechange aux poursuites judiciaires instaurées	• Tribunaux de traitement de la toxicomanie • Mise à l'essai des poursuites suspendues et des nouveaux modèles de déjudiciarisation • Recherche • Consultation avec les ministères réglementant • Ateliers : information et détermination des outils	• Élaboration de solutions de rechange novatrices aux poursuites judiciaires • Repérage des obstacles à l'utilisation de ces solutions de rechange • Création de nouveaux partenariats avec les ministères réglementant	• Compréhension accrue de la pertinence des solutions de rechange • Collaboration plus étroite pour l'élaboration de ces solutions de rechange
Renforcement des partenariats	• Protocole d'entente avec la GRC • Groupe de pratique sur les poursuites réglementaires • Initiative sur la justice intégrée • Sensibilisation de la population	• Précision des rôles et des responsabilités • Nouveaux partenariats au sein et à l'extérieur du Ministère • Travaux conjoints sur les technologies de l'information (TI) • Meilleure connaissance du niveau d'information de la population et de sa confiance dans la fonction de poursuites	• Protocole d'entente avec la GRC instauré • Documentation des rôles et responsabilités, réunions régulières • Nouvelles initiatives en matière de technologies de l'information en voie d'élaboration dans le cadre de partenariats

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Gestion des besoins particuliers du Nord	• Création du Bureau de la région du Nord • Détermination des besoins des collectivités nordiques en matière de poursuites • Élaboration d'une démarche intégrée à l'égard des programmes, des politiques et des services dans le Nord	• Nomination d'un directeur régional principal • Détermination des ressources nécessaires • Mesures d'intégration des programmes, politiques et services	• Structures mises en place • Consultation en cours avec le personnel, et discussions avec les hauts fonctionnaires territoriaux
Gestion plus efficace et plus rationnelle des affaires complexes	• Tirer des enseignements des affaires complexes antérieures • Collaboration avec les collègues provinciaux • Élaboration de guides/manuels sur les pratiques exemplaires • Rôle de liaison avec la police • Projets pilotes pour mieux gérer la divulgation	• Formation de groupes de travail (spécialistes) • Rédaction de guides et de manuels • Discussions entamées avec la GRC • Mise en œuvre et évaluation de projets pilotes visant à mieux gérer la divulgation	• Intégration des leçons apprises dans les pratiques actuelles • Base solide de collaboration fédérale-provinciale • Meilleure connaissance du rôle de la police et des procureurs • Mise au point de modèles efficaces de gestion de la divulgation
Amélioration des méthodes de gestion	• Stratégie sur les ressources humaines • Cadre de gestion • Système de gestion des cas « Caseview » • Numérisation • Initiatives des technologies de l'information	• Programmes de fidélisation, recrutement et perfectionnement des employés • Planification améliorée, meilleure connaissance de la charge de travail et des tendances qui l'influencent • Recours aux outils TI pour accroître la réussite des poursuites	• Nouvelles mesures de perfectionnement du personnel • Plans d'affaires et stratégiques • Meilleure utilisation d'outils d'évaluation de la charge de travail • Mise au point et utilisation de nouveaux outils

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Les poursuites judiciaires deviennent de plus en plus complexes et font intervenir des problèmes de multiples et transnationales juridictions.
- Le Service fédéral des poursuites doit maintenir son commandement à l'échelle nationale afin de favoriser la rationalisation et l'utilisation plus judicieuse des ressources en matière de poursuite, pour s'attaquer aux menaces criminelles graves et aux problèmes de sécurité.
- Il faut conserver des méthodes modernes, une planification efficace et l'excellence juridique.

2.3.3.3 Gestion des risques juridiques

Exercice	Dépenses (millions de dollars)	
	Prévues (*)	Réelles (*)
2001-2002	2,7	2,4

(*) Les dépenses prévues et réelles précitées ne représentent que les coûts directs des projets. La majorité des secteurs du Ministère participent aux activités de gestion des risques juridiques.

Depuis quelques années, l'État fédéral enregistre une augmentation du volume, de la complexité, du coût et des risques des procès civils. Le passif éventuel subit la même tendance – il s'est multiplié par six en trois ans, passant de 7,3 milliards de dollars en 1997-1998 à 44,5 milliards de dollars en 2000-2001. Résultat: la gestion efficace des finances, des lois, des politiques, des programmes et des pratiques du gouvernement subit des pressions énormes. Soucieux d'alléger cette pression, le Ministère, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, a lancé l'initiative de gestion des risques juridiques (GRJ). Cette initiative, liée au Plan stratégique du Ministère, propose une méthode systématique de gestion des risques juridiques à l'échelle du gouvernement. Il s'agit de protéger les intérêts de la Couronne et de réduire les coûts globaux au minimum. L'initiative GRJ procure aux fonctionnaires et avocats du ministère de la Justice des méthodes et des outils nouveaux pour gérer les risques juridiques. Elle fait également la promotion du « risque intelligent » et de l'idée selon laquelle la gestion du risque est l'affaire de tous. Dans le cadre de cette initiative, on a mis au point le cadre GRJ afin de structurer les mesures de surveillance et d'évaluation qui interviennent dans la gestion des risques juridiques. La stratégie GRJ est simple: détecter les risques juridiques le plus tôt possible, éviter les problèmes lorsque la chose est possible, atténuer ou gérer les risques qui restent d'une manière stratégique et efficace. Puisque cette initiative fait appel à de nouvelles approches pour la gestion des activités dans l'administration fédérale, il lui faudra un peu de temps avant de donner les résultats prévus, dont freiner la croissance des procès et réduire le passif éventuel. Pour le moment, les objectifs visés et décrits ci-dessous sont à moyen terme.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Capacité accrue de cerner et d'évaluer les risques juridiques	• Mettre au point un mécanisme de détermination des risques juridiques dans tous les ministères, en partenariat avec les services juridiques et les ministères clients • Partager les pratiques exemplaires – atelier, documentation • Formation sur l'évaluation des risques	• La plupart des ministères évaluent les risques; présentation régulière de rapports sur les affaires majeures et sur les tendances • Création de comités de gestion des risques dans 12 ministères – 5 en voie de l'être • Formation en gestion des risques donnée aux employés du ministère de la Justice • Système de gestion des cas et de comptabilisation du temps (« Caseview ») comprenant un volet sur l'évaluation des risques • Mise en commun des connaissances sur les tendances et questions juridiques avec les avocats du Ministère (ateliers, bulletin mensuel)	• Mise en œuvre de systèmes et de mécanismes dans les ministères afin de déterminer et d'évaluer les risques juridiques • Des fonctionnaires ont reçu une formation sur l'évaluation des risques • Les risques juridiques sont cernés plus tôt • Évaluation du niveau de risque juridique
Connaissance accrue des meilleurs outils	• Nommer un avocat principal chargé de la recherche/du développement de stratégies permettant de choisir les bons outils par rapport aux objectifs et programmes gouvernementaux	• Avocat principal nommé; a réalisé maintes activités: conférence nationale sur la cohérence dans le choix des outils, recherche sur les risques et le choix des outils et études sur les obstacles au choix	• Meilleure connaissance de la gamme et de la variété d'outils possibles, et de leur utilité à l'égard des objectifs de politiques ou de programmes

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Capacité renforcée d'éviter les risques juridiques	• Affectation de spécialistes en règlement des différends (RD) à deux projets pilotes	• Spécialistes en RD affectés à des projets pilotes (Ottawa et Montréal) • Évaluation du Fonds de RD à titre de source de financement et d'aide aux initiatives de RD au sein des organisations fédérales	• Capacité renforcée d'éviter les risques juridiques
Capacité renforcée de gérer les risques juridiques d'une manière stratégique et efficace	• Lancer une série de projets favorisant le travail des avocats du ministère de la Justice et des ministères clients	• Mise au point d'une trousse d'outils sur les rôles et responsabilités, à l'intention des avocats et clients; préparation du lancement d'un projet pilote de soutien au contentieux	• Sensibilisation accrue des avocats et clients aux rôles et responsabilités en matière de GRJ • Préparation du système de soutien au contentieux en vue d'un essai pilote

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Une combinaison de champions ministériels et d'employés dévoués favorisent l'achèvement des activités prévues par le projet et la diffusion des résultats sans délai.
- La détermination des employés à adopter de nouvelles pratiques, conjuguée avec l'accueil favorable réservé par les clients aux rôles et responsabilités, est essentielle à l'intégration de la GRJ.
- Pour bien orienter les activités prévues par le projet, il importe de mettre au point un modèle logique de programme.
- Les pressions financières auxquelles font face les ministères et organismes fédéraux se répercutent sur les activités.

2.3.3.4 Services législatifs

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	18,0	18,0

Le ministère de la Justice est responsable de la rédaction des projets de loi du gouvernement du Canada et des règlements dans les deux langues officielles. Au nom du ministre de la Justice, il certifie la conformité des textes législatifs et réglementaires avec les lois existantes, notamment la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Déclaration canadienne des droits*. Il veille aussi à ce que les lois et règlements tiennent compte de la nature bijuridique du système juridique canadien, et est chargé de la mise en oeuvre du Programme d'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil de la province de Québec. Il s'emploie actuellement à mettre au point le projet d'Architecture de gestion de l'information législative (AGIL) dont le but est de mettre en œuvre un système fiable et souple de rédaction législative, de gestion de contenu et de publication. La réalisation de ce projet favorisera grandement l'accès du public canadien à des lois et règlements sur Internet à jour. De plus, le ministère est chargé de la publication de la seule version officielle des Lois du Canada, ainsi que de la codification des lois et des règlements fédéraux.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Rédaction de textes législatifs et réglementaires de qualité	• Rédaction de tous les projets de loi d'origine gouvernementale, rédaction de règlements et examen des règlements rédigés par les ministères clients • Prestation d'avis juridiques sur les questions d'ordre technique ou stratégique touchant la législation et la réglementation • Publication des Lois du Canada et des tableaux de référence connexes	• Ont été sanctionnés 34 projets de loi d'origine gouvernementale introduits à la Chambre des communes et 11 projets de loi d'origine gouvernementale introduits au Sénat, y compris la récente législation antiterroriste • Enregistrement de 552 règlements au cours de l'exercice, y compris la nouvelle réglementation sur l'immigration et le Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme	• Rédaction des projets de loi et des règlements dans les délais impartis • Réaffectation rapide des ressources pour faciliter la rédaction urgente des projets prioritaires tels que la législation antiterroriste et la réglementation sur l'immigration
Élaborer, en matière de bijuridisme, des outils et des politiques permettant d'assurer la conformité des lois et des règlements à la dualité juridique du Canada; harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil du Québec.	• Révision des lois existantes et des avant-projets de loi du point de vue du bijuridisme • Recherche et élaboration d'outils bijuridiques et de séances de formation à l'intention des rédacteurs • Promotion du bijuridisme en collaboration avec le Bureau de la francophonie	• Rédaction de 4 projets de loi contenant des dispositions liées à l'harmonisation • Création d'une base de données contenant les fiches terminologiques bijuridiques • Publication d'une collection d'études sur la rédaction de textes législatifs bijuridiques • Prestation de 32 avis juridiques sur l'application de la législation fédérale dans le contexte du droit civil	• Sanction des projets de loi S-4, C-22 et S-23 au cours de la période d'appréciation • Rétroaction positive de la part des secteurs public et privé et de la magistrature au sujet de la formation en bijuridisme, des fiches terminologiques bijuridiques et des travaux de recherche universitaire sur le bijuridisme • Révision des projets de loi d'initiative gouvernementale dans les délais impartis

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Création d'un prototype Internet dans le cadre du projet AGIL; conversion des lois existantes au format XML; mise au point d'un logiciel de rédaction à l'intention des légistes et réglementaristes	• Conception technique et mise au point du progiciel d'AGIL • Consultations de 6 ministères pour créer un plan d'affaires commun en ce qui concerne la réglementation • Essai du logiciel de rédaction en contexte de travail • Achèvement de la première conversion de l'ensemble des lois au format XML	• Simplification du projet et élaboration d'un plan de projet intégré • Lancement du prototype Web pour démontrer les fonctionnalités de l'outil	• Le projet avance conformément à l'échéancier prévu

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- La réaction aux événements du 11 septembre 2001 a nécessité le réagencement des priorités et la réaffectation des ressources, afin de permettre la rédaction urgente des textes législatifs et réglementaires liés à la sécurité publique et à la lutte contre le terrorisme.

2.3.3.5 Droit et travaux internationaux

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues*	Réelles*
2001-2002	1,4	1,3

(*) Les dépenses prévues et réelles ne visent que les travaux de deux unités (Politiques de droit public et Droit publics) diverses autres unités organisationnelles prennent part à de multiples activités internationales relativement à la justice.

Le Ministère s'emploie à améliorer son apport à l'État face aux nouveaux défis et problèmes du droit international. En consacrant les ressources nécessaires pour répertorier et prévoir les problèmes susceptibles d'affecter les Canadiens et leur gouvernement, le Ministère pourra offrir une aide plus rapide et judicieuse au gouvernement dans les dossiers du droit international.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Le Ministère dispose des moyens d'action nécessaires pour évaluer et aider le gouvernement à relever les défis du droit international	• Faciliter le travail grâce à une meilleure planification à long terme • Répertorier les questions de droit international qui ont une incidence sur le gouvernement canadien • Développer une expertise pour répondre aux besoins	• Accroissement des activités de formation juridique permanente	• Sensibilisation du gouvernement à l'effet du droit international sur les lois et les activités nationales
Renforcement des rapports et des partenariats avec les autres pays	• Exposition sur « La justice au service de la démocratie » au Sommet des Amériques à Québec, en avril 2001 • Présence forte dans les réunions et négociations • Oeuvre avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et d'autres ministères pour résoudre les affaires d'enlèvement d'enfant par un parent	• Action au sein des Nations Unies, de l'OCDE et du G8 – droits de la personne et droit pénal international • Action au sein de la CNUDCI, Conférence de La Haye sur le droit privé international, Unidroit, CIDIP-VI de l'OEA sur la négociation des outils de droit familial, procédural et commercial international • Le Ministère est devenu partenaire du programme « Nos enfants disparus »	• Meilleure coordination des travaux entre les diverses organisations internationales • Meilleure coordination des travaux de synthèse et d'exécution entre les ministères fédéraux et les partenaires du programme « Nos enfants disparus » sur la disparition et l'enlèvement des enfants au Canada et à l'échelle internationale
Moyens nécessaires pour relever les nouveaux défis du droit international	• Participe activement à la négociation des instruments internationaux du droit commercial, procédural et familial • A travaillé avec la Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada (CHLC) pour aider les provinces à mettre en œuvre les deux lois uniformes • Collabore aux efforts en vue de résoudre les problèmes d'adoption internationale	• Achèvement des négociations sur la Convention relative aux garanties internationales sur les matériels d'équipement mobile et le protocole aéronautique connexe, parrainés par Unidroit • Achèvement de la Convention de la CNUDCI sur la cession des créances dans le commerce international	• Achèvement d'importants instruments de droit commercial international qui sont conformes au cadre juridique canadien • Engagement par la majorité des provinces envers la mise en œuvre du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Harmonisation du droit privé international	• Travaux suivis sur la négociation et la mise en œuvre du droit international commercial, d'une coopération judiciaire, de l'exécution des jugements, du droit familiale, de la protection des biens, etc. • Oeuvre au sein de la CHLC pour rédiger une loi de mise en vigueur	• Adoption des lois uniformes portant mise en oeuvre de la Convention de La Haye sur la protection internationale des adultes (2000), de la Convention sur la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants (1996) et la Convention sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobile et le protocole aéronautique connexe parrainés par UNIDROIT	• Les provinces et territoires se sont montrées très intéressées à mettre en oeuvre ces conventions à court terme.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- La gestion de la charge de travail grandissante pose un problème.
- L'insuffisance des ressources nuit à la négociation efficace et à la mise en œuvre des instruments internationaux.
- Assurer, de concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, une direction nationale solide à l'égard du droit international.

2.3.4 Tirer parti de nos atouts

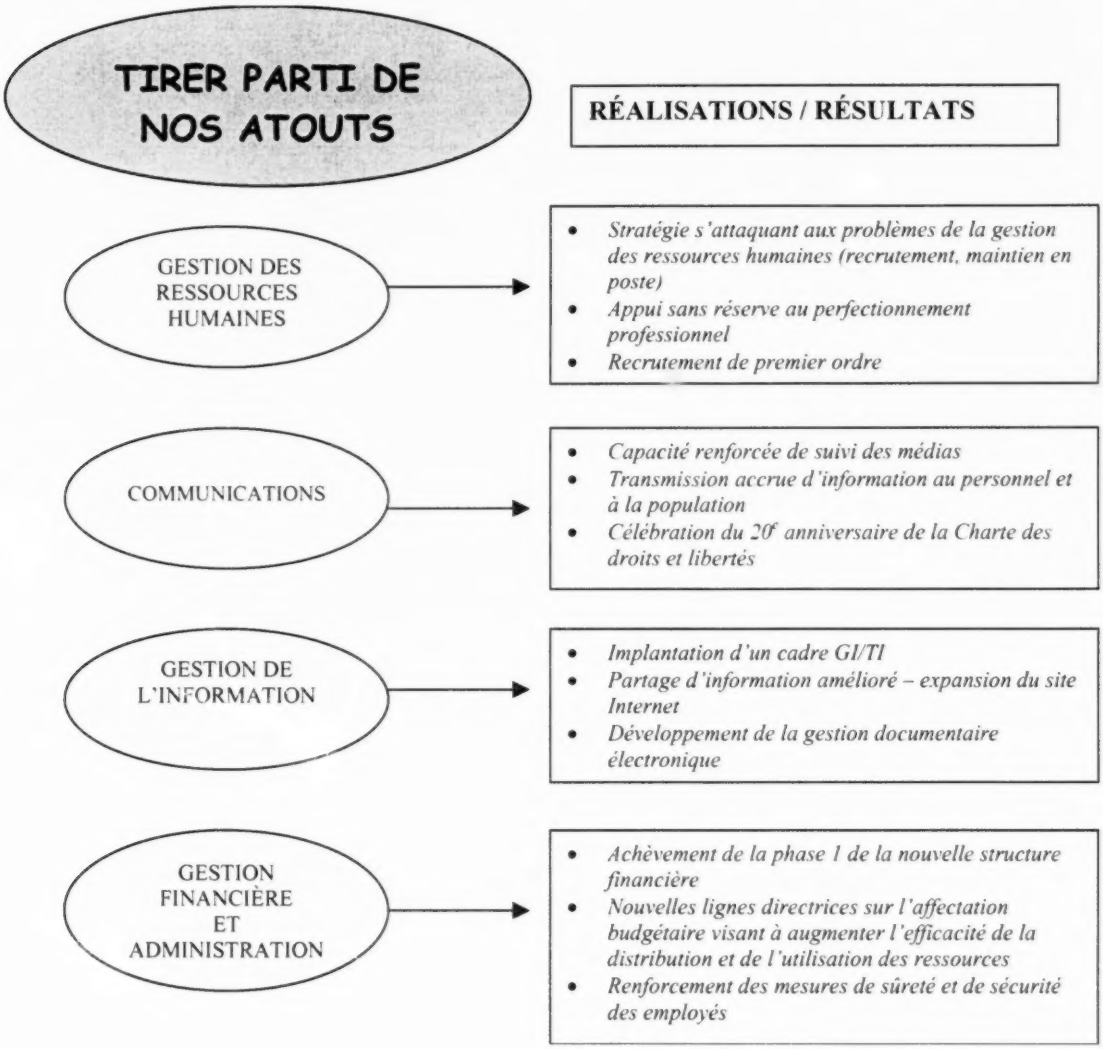

2.3.4.1 Gestion des ressources humaines

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	8,2	10,1

Grâce à son plan stratégique de gestion des ressources humaines, le Ministère va pouvoir régler nombre des grands problèmes qui affectent la plupart des organisations fédérales. Il s'agit, entre autres, du recrutement et du maintien en fonction d'employés compétents afin de maintenir et d'améliorer les services au public, de la planification de la relève en vue du départ à la retraite d'une partie importante des gestionnaires du gouvernement, de la fourniture des outils et d'un environnement de travail agréable pour les employés. Le Plan des ressources humaines 2000-2004 ('Investir dans les ressources humaines') décrit le plan stratégique visant à régler les principaux problèmes de ressources humaines que le Ministère doit affronter en cette période de croissance déterminante résultant de l'obtention de fonds au terme d'un examen des niveaux de référence en 1999. Par suite de cet examen, le Ministère a embauché des employés pour répondre aux besoins organisationnels et s'est attaqué au dossier du pourcentage élevé d'employés nommés pour une période déterminée et aux problèmes de la charge de travail en réaménageant l'organisation. Dans le cadre de sa stratégie de gestion des ressources humaines, le Ministère s'emploie à améliorer les outils de planification et de prévision, à restructurer les ressources au sein du Ministère et à fixer et poursuivre des objectifs, politiques et initiatives qui favorisent le recrutement et la gestion des nouveaux employés.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Veiller au renouvellement de la main d'œuvre	• Programme d'excellence pour les avocats (PEA) • Stratégie de recrutement • Conseil sur l'effectif supérieur • Dossier Leadership • Programme de mentorat • Formation juridique	• PEA lancé à l'échelle nationale • Campagne de recrutement ciblée (exercice d'identification, plan d'embauche stratégique, sollicitation, recrutement en ligne) • Création du Conseil sur l'effectif supérieur afin de former les dirigeants éventuels • Création d'autres postes d'avocat principal pour favoriser le renouvellement de la main d'œuvre et le maintien en fonction des talents • Lancement du programme national de mentorat	• Augmentation du nombre et de la qualité des demandes d'emploi reçues par le Ministère • Accroissement du nombre de participants au programme de mentorat: 86 en mars 2000 – 135 en mars 2002 • Recrutement fructueux de ressources ciblées au sein du groupe des avocats (LA)
Le ministère de la Justice est reconnu comme un employeur de prédilection	• Gestion de la charge de travail, création d'un environnement de travail souple • Offrir 5 jours de perfectionnement aux employés • Prix et reconnaissance • Rémunération des avocats • Équité en matière d'emploi • Langues officielles • Stratégie relative	• Révision de la Politique sur l'aménagement du temps de travail (ATT) – adoption • Adoption d'au moins 5 jours de perfectionnement • Révision de la politique sur les primes et la reconnaissance; reconnaissance accrue à tous les niveaux organisationnels • Nouveau régime de rémunération pour les avocats • Conformité avec la *Loi sur l'équité en matière d'emploi (EE)*; élaboration d'un nouveau programme d'équité en emploi; tous les groupes désignés sont	• Hausse du nombre d'employés utilisant le régime ATT • Conformité avec la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* • Sensibilisation aux langues officielles dans le Ministère: (de 80 à 100 employés ont suivi des cours à temps partiel) • Salaires plus concurrentiels pour les avocats • Le taux de départ du Ministère est stable à 6,1 % (excluant le Centre canadien des armes à feu)

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
	aux employés nommés pour une période déterminée	représentés dans le Ministère • Mise en œuvre de la Stratégie sur les langues officielles pour 2000-2002; formation linguistique à temps partiel offerte • Conversion des postes pour une durée déterminée en postes pour une durée indéterminée, et surveillance trimestrielle	• Le taux de départ des membres des groupes désignés par l'EE est égal ou inférieur au taux d'ensemble • Proportion de postes pour une durée déterminée: 15,6 %, ce qui se rapproche de la moyenne dans la fonction publique
Le Ministère est un milieu de travail exempt de harcèlement	• Objectif ministériel de milieu de travail exempt de harcèlement	• Révision de la politique sur la prévention des conflits et du harcèlement • Tenue de séances d'information et de formation à l'échelle du Canada • Les gestionnaires sont plus à l'aise avec la gestion des conflits	• 3 000 employés ont suivi la formation/sensibilisation • Baisse de 12 % du nombre de cas de harcèlement: de 40 en 2000-2001 à 35 en 2001-2002

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- La gestion de la croissance notable au sein du Ministère est difficile.
- Le déplacement des employés au sein du groupe LA et entre d'autres catégories professionnelles, pour mieux répondre aux besoins et exigences, a été laborieux. Il faut trouver une méthode plus proactive.
- Recrutement et rétention des employés: il est difficile de maintenir le statut d'employeur attrayant du Ministère car le marché du travail est très compétitif. Il faut miser davantage sur la technologie et les stratégies novatrices de recrutement et de maintien des employés pour attirer les meilleurs talents de la main d'œuvre créative et « technicisée ».
- Équité en matière d'emploi: le Ministère a eu de la difficulté à atteindre les niveaux fixés. Les politiques, programmes et initiatives doivent favoriser une culture de la diversité qui va au-delà de l'atteinte des niveaux exigés par l'EE.
- Milieu de travail exempt de harcèlement: si on leur fournit les moyens et l'information nécessaires, les employés apprennent à gérer eux-mêmes les conflits. Les employés et gestionnaires doivent demeurer vigilants pour détecter et régler comme il se doit toute situation d'abus de pouvoir et toute perte de contrôle.
- Les restrictions budgétaires ont précarisé la prestation de la formation/sensibilisation, surtout dans les bureaux régionaux du Ministère.

2.3.4.2 Communications

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	4,9	5,0

L'an dernier, la Direction générale des communications est demeurée à la hauteur de la tâche énoncée dans les plans et priorités du Ministère. Grâce au réseau de conseillers en communication mis sur pied récemment dans les cinq bureaux régionaux du Ministère, on peut surveiller plus efficacement les environnements médiatiques et publics locaux, et circonscrire les problèmes d'une manière plus efficace et plus rationnelle. La Direction générale des communications, avec l'aide des conseillers en communication régionaux, continue de fournir des avis et conseils au Ministère au sujet des communications internes, ainsi que par l'intermédiaire des programmes d'info. nation et des communications électroniques. La Direction générale fournit également des conseils sur les questions juridiques et le système de justice en général aux citoyens et aux organisations qui cherchent à obtenir des conseils juridiques et de l'information précise du Ministère de la Justice. L'un des faits saillants du Ministère en matière de communications a été la célébration nationale du 20e anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés* au printemps 2002, en partenariat avec d'autres ministères et l'Association du Barreau canadien. À l'automne 2001, la Direction générale des communications a joué un rôle déterminant dans l'introduction de la loi antiterroriste (C-36).

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Intensification et amélioration de la prestation de services de communication stratégiques	• Mise en œuvre du modèle pour les affaires très médiatisées • Démonstration de cours en communication à l'intention des gestionnaires • Soutien rapide et avisé à l'appui du projet de loi C-36	• Jouer un rôle dans la sensibilisation du public à diverses questions. • Poser les jalons de l'amélioration des qualités de communicateurs des gestionnaires • Participer à la campagne d'information du public sur le projet de loi antiterroriste/opinion favorable	• Couverture médiatique nuancée, surtout sur les affaires plus sensationnelles, comme les projets de loi C-36 et C-23 • Appui élargi des intervenants internes et externes • Concordance avec la nouvelle Politique sur les communications du gouvernement du Canada • Sondages d'opinion
Renforcement des liens au sein du Ministère et à l'échelle du gouvernement	• Intégrer les perspectives des communications dans l'élaboration des stratégies/politiques relatives au contentieux	• Satisfaction de la demande de conseils stratégiques en communication des gestionnaires du Ministère • Démonstration d'un esprit d'équipe et d'une volonté d'intégration exemplaires lors de l'élaboration, sous pression, du projet de loi C-36	• Demandes et commentaires des clients • Commentaires des employés • Commentaires du personnel affecté aux communications (ministère de la Justice) • Prix et reconnaissance à l'échelle du gouvernement et du Ministère
Alignement des activités sur le Plan stratégique	• Maillage du programme modifié avec les stratégies Internet/Intranet	• Les nouveaux sites du MdJ et « La justice et le droit » s'inspirent et font la promotion des orientations stratégiques	• Rétroaction qualitative démontrant que les clients, intervenants et employés ont assimilé le plan stratégique

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Renforcement des moyens de promotion à l'appui des activités et des stratégies de recrutement du ministère de la Justice	• Publication d'un bulletin trimestriel, Justice Canada, destiné aux juristes et universitaires • Programme de présentation visant à recruter des avocats • Mise en œuvre du programme du Bureau de conférenciers dans le cadre du Programme de sensibilisation • Programme d'allocutions et de rayonnement • Parrainage continu du Prix Justicia	• Vaste mise en œuvre de l'identité visuelle du ministère de la Justice • Communications externes uniformes, coordonnées et visibles/initiatives de sensibilisation • Engagement de tous les instants à informer les Canadiens au sujet du système de justice	• Commentaires des lecteurs, témoignages d'approbation et d'intérêt à l'égard des publications du MdJ • Réaction positive à l'identité visuelle et expositions de la part des audiences internes et externes • Intérêt plus grand de la part de candidats éventuels • Visibilité accrue dans le milieu juridique, du côté des étudiants en droit
Sensibilisation et accès du public au ministère de la Justice	• Mise en œuvre de la stratégie Inet • Pilotage du programme de la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) sur les questions de justice • Prestation de services de publication, de conseils et de préparation de documents • Direction de la campagne gouvernementale de promotion du 20e anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés*	• Interaction accrue avec les jeunes • Contribution au statut grandissant, ici et à l'étranger, du Canada en tant que chef de file mondial des questions de justice • Contribution à la reconnaissance grandissante dans le milieu juridique et public, de l'apport du ministère de la Justice dans notre système juridique	• Hausse du nombre d'interrogations sur le site Web du Ministère (6 millions par mois) • Doublement du nombre d'inscriptions pour le Prix Justicia 2002 • Nombre total de téléspectateurs et de participants interactifs pour CPAC, pour les événements entourant l'anniversaire de la Charte; demandes de renseignements et trousses documentaires distribuées

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Les fonds disponibles ont permis de lancer et de maintenir des initiatives tributaires des ressources, telles que les programmes de sensibilisation et de modernisation des sites Web, les publications et émissions, et l'infrastructure technique à l'appui du programme de renouveau du Ministère.
- L'incidence collective des multiples médias et initiatives de communication ayant pour but d'éduquer les Canadiens au sujet de leur système de justice et de favoriser leur participation a été grandement améliorée par les économies découlant de la coordination des calendriers et des démarches.
- Les partenariats novateurs, comme ceux qu'on a lancés de concert avec l'Association du Barreau canadien, la Commission du droit du Canada et d'autres ministères, permettent d'élargir l'action du Ministère en faveur d'objectifs mutuels.

2.3.4.3 Gestion de l'information

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	23,0	22,8

En 2001-2002, les trois priorités en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) visaient à poursuivre l'élaboration d'un cadre de gouvernance GI/TI, à accroître les communications et à stimuler le partage des connaissances. Le Ministère s'est doté d'un plan stratégique GI/TI à long terme et des comités d'examen du projet et de la gouvernance en matière de GI/TI. Le Ministère a étoffé les communications grâce au développement du projet « Justice en direct », qui appuie l'initiative étendue Gouvernement en direct (GED). En outre, on a amélioré la connexion sécurisée au réseau et aux applications du Ministère, ainsi que les communications entre les employés et les partenaires externes via Internet. Le Ministère a stimulé le partage des connaissances en créant divers projets: mise à l'essai d'un prototype pour la gestion électronique des documents, élaboration d'un système unique de gestion des cas, lancement d'un projet pilote visant à instaurer une norme nationale pour les logiciels et le matériel de gestion des litiges et le démarrage d'un projet de démonstration du partage de renseignements à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Élaborer une structure GI/TI complète et un modèle de gestion	• Définir une vision et une stratégie à long terme pour la GI/TI au sein du Ministère	• Création d'un poste d'agent principal de l'information • Élaboration du plan stratégique en matière de GI/TI • Un comité de gestion de la gouvernance de la TI (composé de cadres), chargé de déterminer les orientations et les priorités ministérielles, a été créé. Il est épaulé par les cadres intermédiaires et un comité d'examen du projet, qui fait le suivi des progrès technologiques à toutes les étapes • Le Comité national sur l'informatique (gouvernance de la GI/TI) poursuit ses travaux • Élaboration d'une politique générale sur la TI à l'intention du Ministère • Vastes consultations à l'échelle du Ministère	• Entente conclue par le Conseil exécutif du Ministère au sujet des trois priorités clés pour la GI/TI • Structure de gestion ministérielle en place, aux fins de l'examen et de l'approbation des décisions liées à la GI/TI
Fournir des outils de communication améliorés et faciliter l'accès à l'information	• Élaborer le site Web "La justice et le droit" (phase 1) • Accroître le nombre de connexions aux systèmes pour les employés qui travaillent à l'extérieur du réseau ministériel	• Tenue de consultations publiques aux quatre coins du Canada pour déterminer la meilleure façon d'offrir un accès transparent et axé sur le citoyen aux informations juridiques à tous les paliers de gouvernement • Lancement du site Web "La justice et le droit": www.jl-jd.gc.ca . • Projet pilote visant à mettre les opinions juridiques à la disposition des avocats du MdJ dans les ministères clients • Environ 700 employés peuvent accéder au réseau du MdJ à distance – d'un ministère client ou ailleurs	• Hausse de 64 % des réacheminements depuis le site du gouvernement du Canada depuis le 18 mars 2002 • Le site a reçu 41 000 visites depuis sont lancement, le 28 mars 2002 • Le nombre de liens disponibles va doubler pour atteindre 700 à l'automne 2002. Les Canadiens et juristes auront accès à une source plus complète d'information sur la justice.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Stimuler le partage des connaissances	• Mettre en œuvre un système de gestion électronique des documents (SGED) afin de faciliter la création, l'extraction, le partage et l'archivage d'information • Rationaliser l'utilisation et la gestion de l'information	• Le SGED est en voie d'élaboration • Mise en œuvre du projet « Communautés d'intérêts », afin de sécuriser le partage d'information à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère • Élaboration en cours du projet « iCase », qui vise à créer un système national de gestion, de comptabilisation du temps, de gestion de documents et de création de rapports basés sur Internet • Projet « Trousse de l'avocat », qui vise à instaurer des normes nationales pour les outils (logiciels et matériel) de gestion et de partage de documents tout au long du procès	• Le projet pilote a permis de présenter le concept de réseau privé partagé au Ministère

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- Les événements du 11 septembre 2001 ont donné lieu à la réévaluation des priorités. Un certain nombre de projets ont été mis sur la glace, tandis que des exigences de sécurité supplémentaires ont été appliquées à d'autres. La sensibilisation à la sécurité demeure un enjeu.
- L'instauration d'un processus de gestion de projet est un projet laborieux, mais il apporte des avantages énormes.
- Pour être fructueux, les projets exigent une bonne connaissance du client et des exigences technologiques, ainsi que le soutien du client.
- Le partage de l'information représente un défi. Il faut s'attaquer aux problèmes: absence de répertoire central des crimes et des délinquants, absence de normes communes pour les données, différence entre les méthodes d'archivage électronique des organisations, ce qui entraîne des dédoublements et des problèmes d'incompatibilité des informations.
- À l'heure actuelle, le financement de la GI/TI est décentralisé dans le Ministère; une étude sera réalisée à l'automne 2002 afin de déterminer les dépenses réelles des activités au titre de la GI/TI dans tous les secteurs du Ministère, et de recommander la rationalisation et une meilleure gestion des ressources GI/TI.

2.3.4.4 Gestion financière et administration

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)	
	Prévues	Réelles
2001-2002	18,8	19,4

Le Ministère a déployé la première phase de son nouveau cadre financier destiné à améliorer la planification financière, le contrôle budgétaire et la reddition de comptes. Cette initiative a été facilitée, en parallèle, par la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière à l'échelle gouvernementale. Diverses mesures visant à améliorer l'affectation efficace des ressources à tous les secteurs des programmes du Ministère ont été introduites et sont constamment améliorées. On s'emploie également à répertorier et étoffer l'information sur le rendement afin d'améliorer la planification et la prévision des besoins futurs du Ministère. Enfin, on préconise une utilisation plus rationnelle des installations ministérielles, tout en veillant à renforcer la sécurité des employés à l'échelle du pays.

RÉSULTATS PRÉVUS	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	INDICES DE RÉUSSITE
Renforcement de la capacité de gestion financière	• Élaboration d'un cadre financier pour le Ministère	• Mise en œuvre de la phase 1 du nouveau cadre financier	• Responsabilité claire au chapitre des décisions de gestion financière • Contrôle plus grand sur les ressources financières
Affectation judicieuse des ressources au sein du Ministère	• Élaboration de nouvelles lignes directrices sur les affectations budgétaires dans le cadre de la phase 1 du cadre financier	• Budgets alloués avant le début de l'exercice suivant	• Les ressources financières appuient les priorités ministérielles • L'affectation et réaffectation des ressources financières en temps utile • Les ressources sont associées aux résultats des programmes
Mise en place de mesures solides du rendement	• Élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) • Examen du CPRR (cadre de planification, de rapport et de responsabilisation)	• Achèvement de six CGRR pour diverses grandes initiatives ministérielles dotées de mesures précises d'évaluation des progrès	• Des mesures solides de rendement seront disponibles après la collecte des données sur les mesures cernées dans les CGRR

ENSEIGNEMENTS TIRÉS / ENJEUX

- La croissance générale de la charge de travail du Ministère nécessitera une action continue afin d'assurer une gestion sage et rationnelle des ressources.
- Il faut maintenir des partenariats solides avec les agences centrales afin d'assurer la mise en œuvre des solutions à long terme aux problèmes de gestion financière et d'administration.
- La gestion des installations insuffisantes pour la croissance du Ministère au cours des années passées constitue un problème de tous les instants.

3.0 Groupement des rapports

3.1 Initiatives horizontales, à l'échelle du gouvernement

Initiative	Objectif	Pilotée par le MdJ	Partenaires	Réalisations du Ministère de la Justice
Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	Renforcer la sécurité personnelle et économique des Canadiens		GRC, Santé Canada, Transport Canada, Solliciteur général, AISS	• Rôle déterminant dans la promulgation de la nouvelle loi antiterroriste • Renforcement du partage d'information au profit des corps policiers
Stratégie nationale de prévention du crime	Réduire la criminalité et renforcer la sécurité des citoyens et des collectivités du Canada	✓	GRC, Solliciteur général	• Centaines de projets qui aident les collectivités à lutter contre la délinquance et à prévenir les crimes
Violence familiale	S'attaquer aux causes fondamentales de la violence familiale, et réduire sa fréquence dans les foyers canadiens		Santé Canada (chef de file)	• Fourniture de conseils aux autres intervenants clés • Maintes stratégies ministérielles s'attaquent à la violence familiale (armes à feu, victimes d'actes criminels, justice applicable aux Autochtones)
Justice pour les jeunes	Augmenter l'aide aux jeunes Canadiens aux prises avec la loi	✓	GRC, DRHC, Solliciteur général	• Présentation d'une nouvelle loi qui mise sur la réadaptation et la réinsertion des jeunes délinquants
Programme d'enregistrement des armes à feu	Assurer une utilisation sûre et responsable des armes à feu au Canada	✓	GRC, DRHC, ADRC, Solliciteur général, Commission nationale des libérations conditionnelles, MAECI	• Mécanisme d'enregistrement des armes à feu simplifié et amélioré • Campagne d'information incitant les propriétaires à faire enregistrer leurs armes
Gouvernement en direct (GeD)	Offrir des services gouvernementaux en ligne à l'horizon 2005		Tous les ministères et organismes	• Élaboration en cours du Système de gestion de l'information législative (SGIL), afin d'offrir aux Canadiens les versions historiques et actuelles des textes de loi et de règlement fédéraux sur Internet; numéro six sur la liste des priorités « Gouvernement en direct » (GED) du SCT • Le site Web du MdJ a reçu plus de 6 millions de visites par mois l'an dernier
Site Web « La justice et le droit »	Créer un centre de services juridiques à l'échelle du gouvernement	✓	Tous les ministères et organismes	• Le site Web sur les lois et règlements codifiés reçoit plus d'un million de visites par mois
Fonction de contrôleur moderne (CM)	Déployer l'initiative dans le Ministère		Tous les ministères et organismes	• Mise en place d'un bureau voué à ce projet • Analyse en cours sur la portée de la mise en œuvre de la fonction moderne de contrôleur
Milieu de travail de choix	Faire du ministère de la Justice le choix numéro un des employés existants et nouveaux		Tous les ministères et organismes	• Mise en place d'une stratégie sur les ressources humaines afin de mieux faire connaître la mission du Ministère et recruter et maintenir des employés très compétents • Occasions de formation professionnelle offertes à tous les employés

Initiative	Objectif	Pilotée par le MdJ	Partenaires	Réalisations du Ministère de la Justice
Programme national d'action pour les enfants	Promouvoir le bien-être des enfants canadiens		DRHC, Santé Canada	• Initiatives dans le cadre du droit de la famille axé sur les enfants, qui visent à protéger les enfants des sévices et à protéger leurs intérêts en cas d'éclatement de la famille
Crime organisé	Renforcer la sécurité publique par le jeu de la déstabilisation, de la dissuasion et la neutralisation des organisations criminalisées et des personnes qui y sont associées		GRC, Solliciteur général, Service correctionnel du Canada	• Rôle déterminant dans la promulgation de la nouvelle loi contre le crime organisé (C-24) • Élaboration de la Stratégie sur le crime organisé pour promouvoir une action efficace et souple par rapport aux problèmes liés aux poursuites contre ces crimes • Formation sur la loi C-24
Justice applicable aux Autochtones	Réduire le nombre d'Autochtones judiciarisés et aider les collectivités qui assument davantage de responsabilités dans l'administration de la justice		MAINC, Santé Canada	• 90 programmes en place dans 290 collectivités • Nouvelles ententes entre les provinces/territoires et les collectivités autochtones
Gestion des risques juridiques	Démarche à l'échelle gouvernementale visant à cerner, éviter, atténuer et gérer les risques juridiques pour la Couronne		SCT, ministères et organismes clients	• Série de projets visant à assurer une méthode plus efficace et viable de gestion des risques juridiques
Crimes de guerre	Identifier et poursuivre les criminels de guerre et les empêcher de trouver refuge au Canada		GRC, Citoyenneté et Immigration Canada, Solliciteur général	• 18 citoyennetés ont été révoquées aux motifs de crimes de guerre • 445 personnes accusées de crimes de guerre modernes ont été refoulées à la frontière canadienne • 46 individus ont été déportés du Canada

3.2 Stratégie de développement durable (SDD)

Faits saillants de la période se terminant le 31 mars 2002

Le ministère de la Justice a modifié sa stratégie de développement durable (SDD) afin de s'attacher davantage aux objectifs et aux cibles pour mesurer son efficacité. Les efforts du Ministère portent sur les secteurs dans lesquels il peut apporter un changement véritable dans ses bureaux à l'échelle du Canada. Les résultats s'expriment dans:

- l'accroissement du nombre de cas de litiges aiguillés vers le règlement des différends, ce qui augmente la satisfaction des Canadiens à l'égard des services fédéraux de règlements des différends;
- la création du Bureau de la région du Nord, qui offre une gamme complète de services pour répondre aux besoins particuliers de cette population, composée majoritairement d'Autochtones, et de renforcer la capacité de rallier les administrations des Premières nations et des Autochtones, et d'autres ONG;

- la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques juridiques, qui permet de repérer précocement les grands risques juridiques qui attendent le gouvernement et qui aide le Ministère à réagir d'une manière plus proactive et rationnelle;
- l'atteinte, dans deux des bureaux nationaux de l'administration centrale, d'un taux de recyclage du papier et autres déchets solides de 80 %.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD)		
OBJECTIF	**INITIATIVE**	**RÉALISATIONS**
Appuyer le développement durable (DD) à l'échelle du gouvernement par le biais de la prestation de services juridiques de premier ordre et de l'élaboration d'une infrastructure juridique	• Étoffer la formation juridique permanente sur le Développement durable (DD) • Accroître la capacité d'aider les ministères clients à éliminer les obstacles au DD • Créer et améliorer des instruments juridiques • Continuer de renforcer la capacité d'offrir des services juridiques de premier ordre • Valoriser la formation juridique à l'intention des clients • Promouvoir le règlement des différends et la rationalisation des procès • Renforcer la capacité de servir les Canadiens dans les régions	• Mise en œuvre et promotion des mécanismes de règlement des différends en tant que solutions de rechange aux procès traditionnels
Étudier les conséquences des facteurs sociaux et culturels sur le DD en regard du mandat du ministère de la Justice	• Promouvoir les principes du développement durable par le biais des initiatives de collectivités durables • Appliquer la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones conformément avec les principes du développement durable • Appliquer les activités de prévention du crime afin de promouvoir les principes du développement durable	• Participation au comité interministériel sur les questions du DD • Plus de 2 400 projets de prévention du crime dans 900 collectivités du Canada, pour renforcer la sécurité des Canadiens • Aider les collectivités autochtones à contrôler davantage l'administration de la justice
Réduction concrète sur l'impact environnemental des activités du Ministère de la Justice	• Stabiliser la consommation de papier et réduire la production de déchets solides • Accroître la sensibilisation à l'environnement	• Stratégie visant à optimaliser l'occupation des édifices par le Ministère • Utilisation croissante des systèmes électroniques pour saisir et distribuer l'information, en remplacement des documents en papier • Embauche d'experts conseils pour évaluer la capacité du Ministère visant la Stratégie de développement durable; fournir une ligne de départ pour la création de rapports et la mesure des réussites, axées sur les améliorations aux politiques

4.0 Rendement financier

4.1 Aperçu du rendement financier

Dépenses de fonctionnement:

L'écart de 86,4 millions de dollars entre les dépenses prévues et réelles d'exploitation pour 2001-2002 comprend ce qui suit :

Accroissement des ressources par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses :	(En milliers de dollars)
• Négociations collectives et autres crédits liés au salaire	18,491
• De Trang et al.	14,920
• Transfert de subventions et de contributions	14,129
• Contrebande du tabac	11,199
• Sécurité communautaire et prévention du crime	9,834
• Crime organisé	6,275
• Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité	5,157
• Report de ressources de 2000-2001	4,765
• Crimes de guerre	4,592
• Traitement des litiges liés aux Métis	4,369
• Antiterrorisme	3,784
• Aide juridique – Développement et recherche	2,745
• ADRC – toutes les présentations	1,815
• Gestion des risques juridiques et examen du Service fédéral des poursuites	1,769
• Stratégie de contrôle du tabac	1,654
• Gouvernement en direct – SGIL et site Web La Justice et le droit	1,327
• Autres	2,691
Réduction des ressources par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses :	
• Armes à feu	15,600
• Armes à feu – Dispense temporaire des droits d'enregistrement	10,000
• Fonds relatif aux règlements des différends	2,300
• Armes à feu – Dispense des droits d'enregistrement - Transfert	1,066
• Autres	4,450
Autres réajustements :	
• Péremption des comptes publics	20,152

Recettes non disponibles :

L'écart de 1,7 million de dollars entre les revenus prévus et réels de 2001-2002 est dû surtout à une réduction du montant des droits perçus pour les armes à feu découlant des mesures incitatives d'exemption des droits.

Paiements de transfert :

L'écart de 33,7 millions de dollars entre les dépenses prévues et réelles de 2001-2002 s'explique comme suit :

	(en milliers de dollars)
Accroissement des ressources par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses :	
• Aide juridique - Transition	20,000
• Armes à feu	15,600
• Sécurité communautaire et prévention du crime	11,045
• Air India	8,238
• Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	4,200
• Aide juridique – Développement et recherche	1,000
• Autres	482
Réduction des ressources par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses :	
• Transferts au budget de fonctionnement	14,129
Autres réajustements	
• Péremption des comptes publics	12,748

Note: Le remaniement est un processus qui permet de transférer les fonds accordés à une initiative cette année à une autre année. Le Conseil du Trésor approuve cette façon de faire.

Tableaux des résumés financiers

4.2 Tableau financier 1: Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit		2001-2002 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
	Programme d'administration de la justice			
1	Dépenses de fonctionnement	424,3	*500,4*	**480,2**
5	Subventions et contributions	380,9	*427,4*	**414,6**
(S)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation de voiture	0,1	*0,1*	**0,1**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43,7	*37,1*	**37,1**
(S)	Remboursement de montants crédités aux recettes les années précédentes	-	*3,3*	**3,3**
(S)	Dépense de produits de la cession de biens excédentaires de l'État	-	-	-
	Total pour le Ministère	849,0	*968,3*	**935,4**

Nota : Les chiffres des autorisations totales comprennent ceux des budgets principal et supplémentaire des dépenses et d'autres autorisations. Les chiffres peuvent différer des totaux présentés en raison de l'arrondissement.

4.3 Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses ministérielles prévues et réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Exploitation	Immobilisations	Subventions et contributions approuvées	Sous-total : dépenses brutes approuvées	Subventions et contributions législatives	Dépenses brutes totales	Moins : recettes disponibles	Dépenses nettes totales
Services aux clients gouvernementaux									
(autorisations totales)	*2 154,4*	*266,5*	-	-	*266,5*	-	*266,5*	-	*266,5*
(Dépenses réelles)	**2 673,3**	**269,8**	-	-	**269,8**	-	**269,8**	-	**269,8**
Droit et orientation									
(Autorisations totales)	*316,0*	*199,5*	-	*427,4*	*626,9*	-	*626,9*	-	*626,9*
(Dépenses réelles)	**593,9**	**180,9**	-	**414,6**	**595,6**	-	**595,6**	-	**595,6**
Administration									
(Autorisations totales)	*385,0*	*75,0*	-	-	*75,0*	-	*75,0*	-	*75,0*
(Dépenses réelles)	**548,7**	**70,0**	-	-	**70,0**	-	**70,0**	-	**70,0**
Total									
(Autorisations totales)	*2 855,4*	*540,9*	-	*427,4*	*968,3*	-	*968,3*	-	*968,3*
(Dépenses réelles)	**3 851,9**	**520,7**	-	**414,6**	**935,4**	-	**935,4**	-	**935,4**

Autres recettes et dépenses	
Recettes non disponibles	
(Autorisations totales)	*25,1*
(Dépenses réelles)	**23,4**
Coût des services rendus par d'autres ministères	
(Autorisations totales)	*30,8*
(Dépenses réelles)	**40,9**
Coût net du programme	
(Autorisations totales)	*974,0*
(Dépenses réelles)	**952,9**

Nota : *Les chiffres en italiques représentent les autorisations totales pour 2001-2002 (budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations)* **Les chiffres en caractères gras représentent les dépenses/ et recettes réelles en 2001-2002.** Les chiffres peuvent différer des totaux présentés en raison de l'arrondissement. Les données de la colonne exploitation comprennent les contributions aux régimes d'avantages des employés et les indemnités versées au ministre.

4.4 Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses prévues et réelles totales

Dépenses ministérielles prévues et réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1999-2000	Réelles 2000-2001	Dépenses Prévues 2001-2002	*Autorisations totales 2001-2002*	Dépenses réelles 2001-2002
Services aux clients gouvernementaux	195,5	240,3	215,6	*266,5*	**269,8**
Droit et orientation	472,7	587,9	571,1	*626,9*	**595,6**
Administration	48,0	60,4	62,3	*75,0*	**70,0**
Total	716,2	888,6	849,0	*968,3*	**935,4**

Nota : Les chiffres des autorisations totales comprennent ceux des budgets principaux et supplémentaires des dépenses et d'autres autorisations. Les chiffres peuvent différer des totaux présentés en raison de l'arrondissement.

4.5 Tableau financier 5 : Recettes

Recettes non disponibles (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1999-2000	Réelles 2000-2001	Prévues 2001-2002	*Autorisations totales 2001-2002*	Dépenses réelles 2001-2002
Services aux clients gouvernementaux	-	-	-	-	-
Droit et orientation	16,1	35,5	24,4	*24,4*	**20,3**
Administration	0,8	4,7	0,7	*0,7*	**3,1**
Recettes totales à valoir sur le Trésor	16,9	40,2	25,1	***25,1***	**23,4**

Nota : Comprend les services et droits relatifs aux armes à feu, au Service d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, au Bureau d'enregistrement des actions en divorce, aux frais de cour et diverses recettes provenant de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les recettes provenant d'amendes et de saisies, de loyers d'habitation et de services publics et autres.

4.6 Tableau financier 6 : Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1999-2000	Réelles 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	*Autorisations totales 2001-2002*	Dépenses réelles 2001-2002
Services aux clients gouvernementaux	21,3	24,5	23,0	*25,0*	**25,0**
Droit et orientation	8,6	11,8	7,9	*10,3*	**10,3**
Administration	3,4	4,2	4,8	*5,2*	**5,2**
Total des paiements législatifs	33,3	40,5	35,7	***40,5***	**40,5**

Nota : Comprend les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, le traitement et la location de voiture du ministre, le remboursement des montants portés aux recettes lors d'exercices précédents et la dépense des produits de la cession de biens excédentaires de la Couronne.

4.7 Tableau financier 7 : Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1999-2000	Réelles 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	*Autorisations totales 2001-2002*	Dépenses réelles 2001-2002
SUBVENTIONS					
Services aux clients gouvernementaux	-	-	-	-	-
Droit et politique	22,5	24,2	31,2	*33,6*	**30,5**
Administration	-	-	-	-	-
Total des subventions	22,5	24,2	31,2	***33,6***	**30,5**
CONTRIBUTIONS					
Services aux clients gouvernementaux	-	-	-	-	-
Droit et orientation	300,5	338,2	349,7	*393,8*	**384,1**
Administration	-	-	-	-	-
Total des contributions	300,5	338,2	349,7	***393,8***	**384,1**
Total des paiements de transfert	323,0	362,4	380,9	*427,4*	**414,6**

4.8 Tableau financier 9 : Passif éventuel

Passif éventuel (en dollars)

Liste des éléments du passif éventuel	Montant courant du passif éventuel
Anderson, D.	500,000
Bedirian, H.	200,000
Bellamy, B.	25,000
Burko, M. & K.	200,000
Doe, J.	1,500,000
Donalco Inc. & Group	30,000
Froom	25,000
Schreiber	1,000,000
Skandarajah	25,000
Tucker & Baldasaro, Rev. W.	3,000
Total – passif éventuel	**3,508,000**

Nota : Le passif éventuel comprend des éléments qui pourraient s'ajouter ou non au passif réel selon la suite des événements.

5.0 Renseignements supplémentaires

5.1 Personnes-ressources

L'Honorable Martin Cauchon, ministre de la Justice et procureur général du Canada, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 992-4621

Morris Rosenberg, sous-ministre et sous-procureur général, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 957-4998

Rachelle Larabie-LeSieur, directrice générale, Direction des communications, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 957-4221
Téléc. : (613) 941-2329

Wendy Sailman, directrice, Division des affaires publiques, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 957-4211
Téléc. : (613) 948-2983

John Sims, c.r., sous-ministre délégué, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 957-4955
Téléc. (613) 957-2546

Mario Dion, sous-ministre délégué, Tour St.Andrew, 275, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 941-4073
Téléc. : (613) 941-4074

Mary Dawson, sous-ministre déléguée, Tour St-Andrew, 275, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0H8;
Tél. : (613) 957-4898
Téléc. : (613) 952-4279

Site Web du Ministère : http://canada.justice.gc.ca

5.2 Lois appliquées et règlements connexes

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur l'annulation du mariage (Ontario)	*L.R.C. 1970, chap. A-14*
Loi sur la preuve au Canada	*L.R., chap. C-5*
Loi sur la Convention Canada-Royaume-Uni relative au jugement en matière civile et commerciale	*L.R., chap. C-30*
Déclaration canadienne des droits	*1960, chap. 44*
Loi d'harmonisation no.1 du droit fédéral avec le droit civil	*2001, ch. 4*
Loi sur l'arbitrage commercial	*L.R., chap. 17 (2e suppl.)*
Loi sur les contraventions	*1992, chap. 47*
Loi sur la responsabilité de la Couronne et les poursuites contre la Couronne	*L.R., chap. C-50*
Loi sur le divorce	*L.R., chap. 3 (2e suppl.)*
Loi sur les biens en déshérence	*L.R., chap. E-13*
Loi sur l'extradition	*L.R., chap. E-23*
Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	*L.R., chap. 4 (2e suppl.)*
Loi sur la Cour fédérale	*L.R., chap. F-7*
Loi sur les armes à feu	*1995, chap. 39*
Loi sur l'enrôlement à l'étranger	*L.R., chap. F-28*
Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères	*L.R., chap. F-29*
Loi canadienne sur les droits de la personne	*L.R., chap. H-6*
Loi sur l'identification des criminels	*L.R., chap. I-1*
Loi relative à la Convention internationale sur les contrats de vente de marchandises	*1991, chap. 13*
Loi d'interprétation	*L.R., chap. I-21*
Loi sur les juges	*L.R., chap. J-1*
Loi sur le ministère de la Justice	*L.R., chap. J-2*
Loi sur la Commission du droit au Canada	*1996, chap. 9*
Loi sur le mariage (degrés interdits)	*1990, chap. 46*
Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle	*L.R., chap. 30 (4e suppl.)*
Loi sur les langues officielles	*L.R., chap. 31 (4e suppl.)*
Loi sur la protection de l'information	*L.R., chap. O-5*
Loi sur les recours consécutifs à une interruption des services postaux	*L.R., chap. P-16*
Loi canadienne sur les prises	*L.R.C. 1970, chap. P-24*
Loi sur les Lois révisées du Canada, 1985	*L.R., chap. 40 (3e suppl.)*
Loi sur les infractions en matière de sécurité	*L.R., chap. S-7*
Loi sur l'immunité des États	*L.R., chap. S-18*
Loi sur la révision des lois	*L.R., chap. S-20*
Loi sur les textes réglementaires	*L.R., chap. S-22*
Loi sur la Cour suprême	*L.R., chap. S-26*
Loi sur la Cour canadienne de l'impôt	*L.R., chap. T-2*
Loi sur la Convention des Nations Unies concernant les sentences arbitrales étrangères	*L.R., chap. 16 (2e suppl.)*
Loi sur les jeunes contrevenants	*L.R., chap. Y-1*

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur l'accès à l'information	*L.R., chap. A-1 (président du Conseil du Trésor)*
Loi sur les connaissements	*L.R., chap. B-5 (ministre des Transports)*
Code criminel	*L.R., chap. C-46 (solliciteur général du Canada et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire)*
Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions	*L.R. chap. G-2 (ministre de la Défense nationale, ministre des Finances et ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux)*
Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations	*2000, chap. 12*
Loi sur la protection des renseignements personnels	*L.R., chap. P-21 (président du Conseil du Trésor)*

5.3 Rapports annuels prévus par la loi et autres rapports ministériels

	Format disponible P = copie papier I = Internet
État des réalisations 1998-1999 et plan d'action 1999-2000 : Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*	I
Lois et règlements : l'essentiel	I
Un aperçu de la législation canadienne sur les armes à feu - (Mini Guide) Questions et réponses concernant la *Loi sur les armes à feu*, ses règlements et les documents d'appui	P ,I
Étude de l'enquête préliminaire au Canada (avril 1993)	I
La violence est inacceptable peu importe la langue (JUS-P-677E) Immigrantes qui sont victimes de mauvais traitements dans leur famille ou dans le cadre d'une relation avec une autre personne	P,I
Introduction à la législation canadienne sur les armes à feu À l'intention des peuples autochtones du canada (Questions et Réponses)	P,I
Le système des tribunaux au Canada (JUS-P-703) pour les étudiants et les personnes désirant mieux connaître le système de tribunaux du Canada	P,I
Le ministère de la Justice du Canada - Brochure	P,I
Le système de justice au Canada (JUS-P-645) pour les étudiants et les personnes désirant mieux connaître le système de tribunaux du Canada	P,I
Programme canadien concernant les crimes de guerre – Rapport annuel 2000-2001	I
La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* – Une nouvelle loi, une nouvelle approche	I
Charte canadienne des droits et libertés	I
Recueil des décisions relatives à la *Charte canadienne des droits et libertés* (août 1999)	I
Dispositions canadiennes sur la garde et les droits de visite : une comparaison législative	I
Les droits de garde et de visite des enfants : analyse comparative de lois étrangères du Royaume-Uni, de la Floride, de l'Indiana, de l'État de Washington, du Minnesota, de la Californie, de l'Australie, et de la Nouvelle-Zélande	I
Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants : Cahier d'application pour les parents (février 1998) – aide les parents à calculer les versements mensuels des pensions alimentaires pour enfants	I
Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants : Cahier d'application détaillé (novembre 1997) – aide les professionnels à faire une estimation des versements des pensions alimentaires pour enfants à l'aide des Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants	I
Cadre de recherche sur l'initiative sur les pensions alimentaires pour enfants (mars 1999)	I
Les recours et réparations offerts aux victimes de discrimination raciale au Canada et à l'étranger	I
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982	I
Principaux dossier à l'étude en matière de politiques publiques, janvier 2000	I
Budget des dépenses 2001-2002 Rapport sur les plans et les priorités, 2000-2001 Rapport sur les plans et les priorités	I
Tables fédérales simplifiées de pensions alimentaires pour enfants : cinq enfants ou plus	I
Tables fédérales simplifiées de pensions alimentaires pour enfants : un à quatre enfants	I
Pensions alimentaires pour enfants :Guide des nouvelles lignes directrices fédérales (JUS-P-725)	P
Règlements relatifs à la *Loi sur les armes à feu* – mars 1998	P, I